

RUSSIE: BORIS ELTSINE S'ÉTEINT À 76 ANS

PAGES A20 ET A21

BORIS ELTSINE



LA PRESSE

cyberpresse.ca



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

LES SERVICES AMBULANCIERS EN ÉTAT D'URGENCE

LE NOMBRE D'APPELS NE CESSE D'AUGMENTER, LES TEMPS D'INTERVENTION AUSSI PAGES A2 ET A3



À TABLE AVEC...

«Des fois, les médias sont si ridicules que je me dis que je ne pourrai jamais faire mieux à *Infoman*.»
— JEAN-RÉNÉ DUFORT
ARTS ET SPECTACLES PAGE 3

ROCK

DYLAN AU FESTIVAL DE JAZZ, SPRINGSTEEN — PEUT-ÊTRE — AU CENTRE BELL
ARTS ET SPECTACLES PAGE 1

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
« Mes condoléances à la famille de Boris Elstine. Le monde du hockey ne sera jamais plus le même. »
— George W. Bush
Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte



PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30

LES MOHAWKS FONT OBSTACLE

DENIS LESSARD

Les Mohawks de Kahnawake exigent d'être consultés sur le tracé de l'autoroute 30, une démarche qui a incité le gouvernement fédéral à freiner subitement pour la construction d'une voie de contournement de la métropole, un projet attendu depuis des années. Selon les informations obtenues par *La Presse*, Transports Québec a

déjà décidé de suspendre les premiers travaux pour la construction d'une bretelle, qui devaient être entrepris il y a un mois, à la suite des démarches du conseil de bande de Kahnawake. Au cabinet du premier ministre Jean Charest, hier soir, on précisait que seul un échangeur sur le tronçon est de l'autoroute était contesté par les Mohawks. «Des consultations auront lieu, mais pas néces-

sairement des négociations», a dit Hugo d'Amours, porte-parole de M. Charest. À Transports Canada, on rappelait que le fédéral appuyait financièrement la construction du tronçon ouest et que celui situé à l'est relevait uniquement du gouvernement québécois. Par ailleurs, le cabinet de Jean Charest est conscient que le gouvernement de Stephen Harper est prêt à mettre au frigo ce projet, le temps

de réaliser une plus vaste consultation avec les autochtones. Même à Québec, le nouveau ministre Benoît Pelletier, qui prend le relais de Geoffrey Kelley, penche pour la mise en place de paramètres généraux pour établir un mécanisme de consultation avec les autochtones, une mécanique qui suppose un délai passablement long.

» Voir MOHAWKS en page A28

AVRIL LE MOIS DE TOUS LES RECORDS



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Moins d'une semaine après avoir battu le record d'accumulation de neige pour un mois d'avril, Montréal a enregistré, hier, sa plus chaude température de l'histoire pour un 23 avril. Le mercure a atteint 26 °C en après-midi, brisant ainsi le précédent record de 24,4 °C, qui avait été atteint en 1957. Plusieurs régions du Québec ont aussi enregistré leur plus chaude température de l'histoire. Le vent du sud-ouest qui a soufflé sur la province toute la journée est à l'origine de cette chaleur inhabituelle. Dès aujourd'hui, les vents se calmeront. Pour le reste de la semaine, les températures devraient osciller autour des normales, soit 15 °C. Le temps chaud printanier a semblé inspirer ce couple d'amoureux, hier, dans le Vieux-Port.

Encore Orford!

L'ADQ veut un moratoire; le PQ pourrait l'appuyer

PAUL ROY

QUÉBEC — Le dossier du mont Orford va revenir hanter Jean Charest. L'ADQ veut en effet proposer un moratoire sur sa privatisation partielle. « On doit au moins éviter l'ouverture des soumissions, a dit hier le député Claude Roy, porte-parole de l'ADQ dans ce dossier. Parce que si les soumissions s'ouvrent, on ne peut plus rien faire après. » Mais il faudra agir vite: la session débute le 8 mai, et l'ouverture des soumissions est prévue le 15.

» Voir ORFORD en page A28

J'aimerais être plus écolo
LA CHRONIQUE DE MARIE-CLAUDE LORTIE
ACTUEL PAGE 1

SOS Planète!

Tu as une bonne idée pour sauver la planète?

Alors relève le défi et partage ton idée par un texte, une photo ou une vidéo en créant ton **Espace vert** sur le nouveau site **cyberpresse.ca/vert**

Elle sera automatiquement vue par les internautes comme toi.

À gagner!

50 vélos devinci

Tous les détails sur **cyberpresse.ca/vert**

LES 50 MEILLEURES IDÉES (25 AU NIVEAU PRIMAIRE ET 25 AU NIVEAU SECONDAIRE) SERONT PUBLIÉES DANS LA PRESSE ET LES GAGNANTS RECEVRONT UN VÉLO DE MARQUE **DEVINCI** D'UNE VALEUR DE 600\$.

ATTENTION! LE DÉFI SE TERMINE LE LUNDI 30 AVRIL 2007.

devinci

cyberpresse.ca

LA PRESSE

Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec

Defi.caPresse.ca

LES SERVICES AMBULANCIERS EN ÉTAT D'URGENCE

LES AMBULANCIERS

Le nombre d'appels ne cesse d'augmenter, mais les effectifs

Le secteur pré-hospitalier d'urgence est débordé. Le nombre d'appels ne cesse d'augmenter, mais il n'y a pas plus d'ambulances sur la route. Résultat : les temps d'intervention augmentent. La charge de travail est lourde. Les jeunes désertent la profession après quelques années. Un comité ministériel – dont les recommandations sont attendues en juin – tente de trouver des solutions aux nombreux problèmes.



PASCALE BRETON

Un dimanche matin, Dan Cadieux, citoyen de Rigaud, a attendu l'ambulance pendant plus d'une heure pour transporter sa conjointe mourante, atteinte d'un cancer en phase terminale. En vain.

La seule ambulance disponible dans ce secteur de la Montérégie était déjà en route vers l'hôpital de Valleyfield, avec un autre patient. Après une attente éprouvante, M. Cadieux s'est résolu à appeler un ami pour l'aider à transporter sa conjointe, Diane Daoust, à l'hôpital. Elle s'est éteinte deux jours plus tard.

« Ma femme était incapable de se tenir, elle vomissait beaucoup. Je l'ai habillée de peine et de misère. J'ai appelé le 911 et ils m'ont dit qu'ils envoyaient quelqu'un. J'ai attendu et finalement, ils m'ont dit qu'il n'y avait pas d'ambulance dispo-

nible », relate M. Cadieux, des sanglots dans la voix.

Un cas comme celui de M^{me} Daoust est considéré comme une priorité 4. Il ne s'agit pas d'une situation de vie ou de mort. Il arrive que l'ambulance mette jusqu'à une heure pour se rendre sur place. Mais dans ce cas-ci, comme l'ambulance était déjà affectée ailleurs, la patiente devait attendre encore plus longtemps.

« Dans les endroits où il y a des horaires de faction, la dépanneuse arrive sur les lieux d'un accident avant l'ambulance. »

Ce n'est pas normal d'attendre autant, estime le vice-président du Rassemblement des techniciens-ambulanciers du Québec (RETAQ), Dino Émond.

« C'est sûr que ce n'est pas une priorité 1 (les plus urgentes). Mais du point de vue moral, ce n'est pas normal qu'une personne en phase terminale ne soit pas capable d'avoir une ambulance », déplore-t-il.

Une telle situation risque pourtant de se reproduire. Le

volume d'appels a augmenté considérablement au cours des dernières années. Quand s'ajoutent des épisodes de gastroentérite et de grippe comme ceux qui ont rempli les urgences depuis l'automne dernier, les techniciens-ambulanciers sont débordés.

La population est vieillissante. Plusieurs banlieues en périphérie de Montréal ont connu une forte croissance

démographique au cours des dernières années. C'est le cas de la Montérégie.

« Nous faisons face à une augmentation importante de la population. Mais le taux d'ambulances, lui, n'a pas augmenté », commente Alain Robert, de la Corporation des techniciens-ambulanciers de la Montérégie (CETAM).

Résultat : il faut souvent attendre plus longtemps avant d'avoir une ambulance.

En 2006-2007, la CETAM a effectué 53 471 transports sur le territoire qu'elle dessert, entre Boucherville et Rigaud. C'est 6,4 % de plus que l'année précédente. En février et en mars, la demande a atteint des records avec une augmentation de plus de 11 %.

« Il y a un problème », affirme le directeur des opérations du centre de communication Alerte-Santé, Claude Roy. Ce centre de communication santé gère tous les appels qui entrent en Montérégie.

Les répartiteurs s'occupent de distribuer les appels à la dizaine d'entreprises de services ambulanciers qui desservent le vaste territoire montréalais.

Lorsque la coupe déborde, Alerte-Santé rappelle des équipes de techniciens-ambulanciers en renfort. Ce n'est pas suffisant. « Ce n'est pas évident tous les jours. Tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas un ajout de ressources permanentes, on ne réglera pas le problème », croit M. Roy.

La situation est la même partout au Québec. Quand la demande augmente, les temps d'intervention augmentent, eux aussi.

« Quand il vous arrive une situation où, avec sensiblement les mêmes ressources, vous avez affaire à une augmentation de 4 % ou 5 % de la demande, surtout urgente, c'est évident que les temps d'intervention vont être affectés », reconnaît le D^r Daniel Lefrançois, directeur médical à la direction des services pré-hospitaliers d'urgence au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Un comité ministériel a été mis sur pied pour évaluer la situation et trouver des solutions aux maux les plus criants. Des recommandations doivent être faites en juin au ministre.

Une autre donne vient compliquer la situation. Dans plusieurs régions, les techniciens-ambulanciers travaillent sur des horaires de faction. Ils sont de garde. Ils peuvent se trouver à la maison ou à une distance d'un maximum de cinq minutes de la caserne. Quand un appel survient, ils doivent aller chercher l'ambulance avant de se rendre sur les lieux de l'appel.

Ce système entraîne des délais indus. Des délais qui peuvent faire la différence entre la vie et la mort, soutient le vice-président du RETAQ, Dino Émond.

« Dans les endroits où il y a des horaires de faction, la dépanneuse arrive sur les lieux d'un accident avant l'ambulance », dit-il.

Environ 20 % des 3500 techniciens-ambulanciers de la province sont soumis à des horaires de faction. Il n'y en a pas dans les grandes villes comme Montréal et Québec. En Montérégie, il en reste dans le secteur d'Orms-town et Saint-Chrysostome.

Dans les régions éloignées qui ont à peine quelques centaines d'appels par année, il est impossible d'enlever les horaires de faction pour payer des ambulanciers à l'heure.

« C'est certain qu'il reste des endroits éloignés où l'on ne pourra jamais avoir une ambulance dans un délai aussi rapide que dans un milieu urbain. Mais il y a des améliorations à faire », croit M. Émond.

SOMMAIRE

| | | | |
|--------------------|-------------------|--------------------|------------------------|
| Amusez-vous! | ARTS 6 | Horaire télévision | ARTS 4 |
| Astrologie du jour | ACTUEL 6 | Loteries | A 19 |
| Bourses | AFFAIRES 10 et 11 | Monde | A 20 à 23 |
| Décès | ACTUEL 6 | Petites annonces | ACTUEL 4 et AFFAIRES 4 |
| Forum | A 24 et 25 | Sudoku | AFFAIRES 4 |

Météo

Ensoleillé en matinée, ciel variable en après-midi, maximum 14, minimum 2. SPORTS 6

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©

Les heures supplémentaires sont devenues monnaie courante chez les ambulanciers.

Difficile de retenir les jeunes

PASCALE BRETON

Les services pré-hospitaliers d'urgence n'échappent pas à la pénurie de personnel qui frappe le secteur de la santé. Au bout du rouleau, beaucoup de jeunes ambulanciers quittent la profession après seulement quelques années.

À Montréal, Urgences-santé n'y échappe pas. Environ 71 candidats ont été embauchés en 2006. Presque autant ont quitté la profession, affirme Daniel Proulx, responsable régional du Rassemblement des techniciens-ambulanciers du Québec (RETAQ) pour Montréal et Laval.

« Seulement depuis le début de l'année, neuf paramédicaux ont quitté la profession », déplore M. Proulx.

C'est beaucoup pour une organisation qui compte 850 paramédicaux, incluant ceux qui sont en congé de maternité, en congé maladie, à temps partiel ou à temps plein.

« Actuellement, nous vivons un exode incroyable. Les temps

partiels ne veulent pas devenir temps plein et donnent de moins en moins de disponibilité. »

La charge de travail est lourde. Les ambulanciers n'ont pas le temps de souffler. Bien souvent, ils n'ont pas le temps de casser la croûte. Un appel

« Les temps partiels ne veulent pas devenir temps plein et donnent de moins en moins de disponibilité. »

pendant leur heure de lunch les envoie sur une urgence parce qu'aucune autre ambulance n'est disponible.

Les heures supplémentaires sont devenues chose courante. Pendant les mois d'hiver, lorsque les cas de grippe et de gastroentérite remplissent les urgences des hôpitaux, c'est encore pire.

Découragés, beaucoup de jeunes abandonnent la profession

après quelques années. Certains délaissent carrément le secteur de la santé pour devenir mécaniciens ou douaniers. Ils peuvent espérer gagner plus.

Un ambulancier au RETAQ commence à 16,09 \$ de l'heure pour plafonner à 22,44 \$ 12 ans plus tard, pour une semaine normale de 37 heures.

« Il y a du roulement dans la profession, comme dans beaucoup de professions de la santé. Les diplômés ne restent pas tous 15 ans. C'est la même réalité que les infirmières, les inhalothérapeutes, les techniciens de laboratoire », nuance le D^r Daniel Lefrançois, directeur médical des services pré-hospitaliers d'urgence.

Pourtant, les deux collègues d'enseignement, celui d'Ashurst à Montréal et celui de Sainte-Foy à Québec, sont pleins. Des candidats sont même refusés, faute de place. C'est la rétention qui est compliquée.

ULYSSE NARDIN
DEPUIS 1846 LE LOCLE - SUISSE



QUADRATO DEUX FUSEAUX HORAIRES PERPETUELLE – 320-90/69

Disponible exclusivement chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

LES SERVICES AMBULANCIERS EN ÉTAT D'URGENCE

SONT DÉBORDÉS

restent les mêmes



PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE ©

Il y a trois ans, Urgences-santé répondait à environ 700 appels par jour. Aujourd'hui, il y en a plus de 755.

La situation n'est pas plus reluisante à Montréal

PASCALE BRETON

Les longs délais d'intervention ne se produisent pas seulement en périphérie des grands centres ou dans les régions éloignées. À Montréal, il arrive aussi que des patients attendent trop longtemps l'arrivée de l'ambulance.

Même les cas les plus urgents n'y échappent pas. « Oui, il arrive qu'une personne qui fait une crise cardiaque attende une douzaine de minutes », déclare Daniel Proulx, responsable régional du Rassemblement des techniciens-ambu-

Selon le RETAQ, il faudrait ajouter 27 ambulances pendant la journée sur le seul territoire d'Urgences-santé. C'est une hausse de 30 % des ressources.

lanciers du Québec (RETAQ) pour Montréal et Laval.

C'est trop. Pour les appels de priorité 1 – comme une crise cardiaque – l'ambulance devrait arriver en moins de 8:59 minutes la majorité du temps. Une priorité 1, c'est un cas urgent, où une intervention rapide peut faire la différence entre la vie et la mort. Il s'agit de détresse respiratoire, de douleur thoracique, d'un grave accident de la route.

« On fait une gestion du risque chez Urgences-santé. Ils ont une flotte minimale qui est en redéploiement constant », déplore M. Proulx. Quand une ambulance répond à un appel, une autre, située dans un autre secteur de la ville, vient prendre le relais au poste d'attente.

Il y a trois ans, Urgences-santé répondait à environ 700 appels par jour. Aujourd'hui, c'est plus de 755. Le nombre d'ambulances qui sillonnent le territoire de Montréal et Laval chaque jour n'a pourtant pas changé. Il est d'environ 80. Le soir et la nuit, le nombre d'ambulances diminue.

Selon l'évaluation que le RETAQ a soumise au comité ministériel chargé d'étudier la question, il faudrait ajouter 27 ambulances pendant la journée, sur le seul territoire d'Urgences-santé. C'est une augmentation de 30 % des ressources.

Avec plus d'appels, il est inévitable que les temps d'intervention augmentent aussi. Ni Urgences-santé ni le RETAQ ne sont toutefois en mesure de fournir les temps de réponse moyens.

« Oui, ça arrive que des gens meurent en attendant l'ambulance, mais je ne suis pas capable de savoir si c'est à l'intérieur des normes », explique M. Proulx.

Les normes ministérielles varient en fonction de l'échelle de priorités. Pour un cas de



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©

Les détresses respiratoires, tout comme les douleurs thoraciques, comptent pour 10 % des appels à Urgences-santé.

priorité 1, l'ambulance doit arriver dans les délais dans 80 % des cas. Pour Urgences-santé, la norme baisse à 60 % parce que le territoire comprend des zones rurales aux extrémités du territoire comme à Sainte-Anne-de-Bellevue, explique le porte-parole d'Urgences-santé, Eric Berry.

Il arrive que les ambulances mettent trop de temps à arriver, reconnaît le D^r Daniel Lefrançois, directeur médical à la direction des services pré-hospitaliers d'urgence au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Par exemple, les détresses respiratoires, tout comme les douleurs

thoraciques, comptent pour 10 % des appels. « Si vous augmentez ces deux demandes de façon significative, vous touchez à notre capacité d'intervention rapide. Les priorités 1 et 2, les affectations immédiates ou urgentes vont être affectées. C'est la logique. »

Le Ministère a par ailleurs conclu une entente avec la Ville de Montréal pour former des premiers répondants. Il s'agit des pompiers répartis dans les 66 casernes de l'île de Montréal. Ils viendront prêter main-forte aux paramédicaux.

La formation a débuté. Le programme devrait être entièrement implanté d'ici l'an prochain. L'objectif est de réduire le temps d'intervention, non pas ambulancier, mais « systémique » pour les cas urgents qui exigent des manœuvres de réanimation de base, explique le D^r Lefrançois.

« Le patient a besoin de quelqu'un qui peut, par exemple, dégager les voies aériennes. Avec notre programme de premiers répondants, on veut soutenir Urgences-santé dans l'atteinte de ses objectifs. »

En revanche, les premiers répondants ne pourront jamais remplacer les paramédicaux. L'augmentation du nombre d'ambulances ou d'équipes sur le terrain est quasi inévitable.

« Il va falloir ajuster les ressources de la même façon qu'on ajuste celles dans les salles d'urgence des hôpitaux pour faire face à la demande », ajoute le D^r Lefrançois.

AUGMENTATION DE LA DEMANDE À URGENCES-SANTÉ



| | 2004-2005 | 2005-2006 | 2006-2007 | ÉCART 2004-2007 |
|------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------------|
| Appels totaux | 331 215 | 334 081 | 339 241 | 2,40% |
| Appels provenant du 911 | 283 321 | 287 265 | 291 158 | 2,80% |
| Affectations d'une ambulance | 263 462 | 266 384 | 275 814 | 4,70% |
| Interventions | 248 841 | 251 206 | 258 620 | 3,90% |
| Transports | 195 701 | 196 920 | 200 632 | 2,50% |



POUR GARDER LA FORME,
JE FAIS CE QU'IL FAUT.

MAIS ASSURER MA SÉCURITÉ
FINANCIÈRE EN CAS DE MALADIE GRAVE,
JE NE FERAI PAS ÇA TOUTE SEULE.



Lemay



Jean-Marie Ouellet
Planificateur financier*

Avant notre rencontre, madame Lemay était passablement inquiète... Elle se demandait comment elle pourrait maintenir le niveau de vie de sa famille si elle était atteinte d'un cancer, par exemple.

On en a parlé et je l'ai mise en contact avec notre conseiller en sécurité financière**.

Aujourd'hui, madame Lemay se sent rassurée. Elle sait que, si elle tombe malade, l'assurance en cas de maladie grave de Desjardins*** lui procurera la marge de manœuvre pour faire face à une perte de revenu et à des dépenses additionnelles. Ne plus avoir de soucis financiers lui permettra de se concentrer sur sa guérison.

Et vous, l'impact d'une maladie grave sur votre santé financière, vous y avez pensé ?

RENCONTREZ VOTRE PLANIFICATEUR FINANCIER.

Pour la protection de vos avoirs, c'est plus qu'une banque. C'est Desjardins.

GESTION DES AVOIRS

□ ASSURANCE VIE ET SANTÉ

desjardins.com



Desjardins
Sécurité financière^{MD}

Conjuguer avoirs et êtres

*Le planificateur financier agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc. **Le conseiller en sécurité financière est un employé de Desjardins Sécurité financière, cabinet de services financiers. ***L'assurance en cas de maladie grave est un produit de Desjardins Sécurité financière.

MD Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière.



PIERRE FOGLIA

C'est pas pour me vanter...

C'est pas pour me vanter, mais j'ai roulé samedi et dimanche. Et dimanche, sur le chemin Saint-André, pas très loin de mon ancienne maison, j'ai trouvé un faucon sur la route, il venait de se faire heurter. Le plus petit de tous les faucons, un rapace miniature qu'on appelle crécerelle d'Amérique, la tête peinturlurée comme un masque nègre, la queue et le dos roux, le duvet du ventre ocellé de taches grises, une magnifique petite machine à tuer et pourtant si douce et si tiède dans ma main.

Je suis entré dans la cour de mon ancienne voisine, Jip. Son border collie a essayé de me manger : j'ai même pas peur de toi, lalalèreu. M^{me} Chamberlin est sortie, elle a vu l'oiseau : *What a beautiful thing...*

Elle m'a donné un sac de plastique de chez Metro, j'ai mis la crécerelle dedans. J'ai attaché le sac à mon poteau de selle et j'ai repris ma randonnée. J'ai monté trois fois la côte à Kyling, je monte toujours les côtes trois fois en début de saison pour les réapprivoiser. Puis j'ai enfilé le bucolique rang Saint-Henri jusqu'aux carrières. Sur le chemin Philipsburg, les chiens furieux de Pierre Paradis (oui, oui, le député préféré de M. Charest) m'ont fait un brin de conduite. Dans Bedford,

sur le pont Zéphyr-Falcon – je vous mets au défi de trouver un plus beau nom de pont dans tout l'hémisphère nord – sur le pont Zéphyr-Falcon, des jeunes filles en bermudas riaient en renversant la tête comme si c'était l'été. À Mystic, à l'Oeuf, j'ai caressé le chat gris dont j'oublie toujours le nom : t'appelles-tu Momo ? Juste la façon dont il m'a regardé d'un air découragé, il ne s'appelle pas Momo.

À Saint-Ignace, rien à Saint-Ignace. Ni personne. J'ai traversé mille fois Saint-Ignace à vélo, je n'ai jamais vu âme qui vive. Je pense que les habitants de Saint-Ignace ont été secrètement déportés en Papouasie, en Acadie, en Moldavie, alouette... Parlant d'alouette : Pis ? L'oiseau ? m'a demandé ma fiancée alors que je venais à peine de débarquer du vélo.

Comment sais-tu ? M^{me} Chamberlin a appelé. J'ai sorti la bête du sac Metro. Ma fiancée a regardé dans son guide des oiseaux, c'était bien une crécerelle parce que, dit le guide, *aucun autre petit rapace n'a de roux sur la queue.*

C'est pas pour me vanter, mais c'est pas vrai. Je pourrais donner des noms.

FROMAGE — Ce n'est pas pour me vanter, mais la pre-

mière fois que j'ai goûté au Termignon, c'est la dernière fois que le Tour de France est passé par le col de la Madeleine. Je m'étais arrêté à Bessans, village qu'on traverse en descendant la Madeleine. Le Termignon est un fromage unique, du nom d'un autre village de la vallée, sur l'autre versant de La Madeleine en allant vers Modane. Un bleu d'alpage qui bleuit naturellement contrairement aux autres bleus qui sont « champignonnés artificiellement », mais surtout le Termignon n'est produit que par quelques fermiers. En France on en trouve à... Termignon-la-Vanoise, à Bessans, dans quelques chics fromageries, – j'en ai trouvé une fois à Paris à l'épicerie du Bon Marché, rue de Sèvres. Il est aussi servi, me dit-on, sur la table de quelques grands restos, mais, m'avait niaisé le gargonier de Bessans, c'est sûr, vous ne le trouverez jamais au Canada.

J'ai trouvé du Termignon chez Hamel la semaine dernière. 79 \$ le kilo ! Folie folle que je ne recommande pas aux bouches trop délicates, ni aux amateurs de bleu onctueux genre gorgonzola. Il y a dans ce bleu-là une rugosité, presque une âpreté, du grain comme on disait jadis, en fait c'est un fromage de jadis.

PLACEMENT DE PRODUIT — Un des chefs fromagers de chez Hamel m'a promis qu'il me mettrait un kilo de Termignon de côté en échange des quelques lignes qui précèdent. Comment ça, c'est pas correct ? Branchez-vous. J'ai écrit récemment deux chroniques pour dénoncer le placement de produits et que m'avez-vous dit ? Vous m'avez dit que j'étais un tata, vous m'avez dit qu'il n'y avait rien de plus normal que le placement de produits. Allume Foglia ! Ça dérange qui ? O. K. d'abord, ça ne me dérange pas moi non plus.

Me demande quel vin irait bien avec ce genre de fromage un peu terreux. Je ne connais pas bien les vins. As-tu une idée, Guy-A ?

PLACEMENT DE PRODUIT, BIS — C'est pas pour me vanter, mais j'ai bu l'autre jour un truc étonnant que ma fiancée a acheté à l'épicerie. C'est un jus de fruits et légumes présenté dans une sorte de petite amphore verte, un produit de Californie, Bolthouse green goodness, en français *la bonté verte*. Écoutez bien tout ce qu'on trouve dans ce breuvage : du jus de pomme, du jus d'ananas, de la purée de man-

de la purée de kiwi, du jus de limette, du brocoli, du thé vert, des épinards, de l'orge, du blé, de la purée de tamarin, de l'ail inodore... Quelle époque formidable, non ? T'aimes pas l'ail ? Pas de problème, il y a maintenant de l'ail inodore. Je poursuis la liste des ingrédients : du jus de citron, du topinambour, de la spiruline et ça se termine par : *et arôme naturel !* Pomme, ananas, mangue, banane, kiwi, épinards, topinambour, limette, brocoli... un peu d'arôme naturel avec ça ? Arôme de quoi ? Arôme d'arôme, mon vieux. Odeur d'odeur. Effluve d'effluve. Parfum de parfum.

Ce que ça goûte ? Ça goûte la brillantine. Vous avez déjà bu de la brillantine ? Moi non plus avant ce truc-là.

QUOIQUE — C'est pas pour me vanter, mais je m'apprete à relire le *Adolphe* de Benjamin Constant. L'idée m'en est venue en feuilletant un dictionnaire de littérature dans lequel on résume ce grand classique ainsi : Adolphe, qui a 22 ans, fait la connaissance d'Ellénore, encore belle, *quoique* ayant dix ans de plus que lui.

Vous avez quoi, madame ? 34, 35 ? Allez c'est pas si pire que ça, quoique...

EN BREF

Gare fermée à Laval

L'arrivée du métro à Laval entraînera la fermeture d'une des stations du train de banlieue. Dès l'ouverture du métro, prévue pour le 28 avril, le train ne s'arrêtera plus à la station Saint-Martin, a révélé Radio-Canada. La centaine de passagers qui y débarquaient chaque jour devront dorénavant descendre à la station de La Concorde, située 1,2 km plus loin. Deux lignes d'autobus seront mises en service pour transporter les gens qui utilisaient normalement la station Saint-Martin. L'Agence métropolitaine de transports justifie cette fermeture en affirmant que trop peu d'usagers utilisaient cette station.

La Presse

Ouverture du parking de l'îlot Voyageur le 1^{er} juin

Le stationnement de 600 places de l'îlot Voyageur va ouvrir ses portes le 1^{er} juin, a indiqué l'UQAM. Automobilistes, motocyclistes et cyclistes pourront se garer dans ce parking situé à l'angle des rues Berri et Ontario. Toujours aux prises avec une crise financière, l'UQAM va vendre cinq immeubles acquis au cours des cinq dernières années. Il s'agit de la Bibliothèque nationale Saint-Sulpice, de l'édifice La Patrie, de deux bâtiments situés aux 221 et 223 rue Sainte-Catherine Est et du domaine seigneurial de Mascouche. « Ils seront mis en vente rapidement, mais ce n'est pas un processus accéléré », a dit hier Francine Jacques, directrice des relations avec la presse de l'UQAM. Les coûts de rénovation ou d'exploitation de ces immeubles sont considérés trop élevés par l'Université.

Marie Allard

Un homme prend le pont Champlain en otage

Le pont Champlain reliant Montréal à la Rive-Sud a été fermé dans les deux directions pendant une heure et demie, hier après-midi. Un homme a immobilisé son véhicule sur le pont et s'est attaché à la structure avec un harnais. Les policiers dépêchés sur les lieux ont entamé de longs pourparlers avec lui et ont réussi à le convaincre de descendre. Le pont a été rouvert à la circulation à 16 h, mais les répercussions se sont rapidement fait sentir sur les autres traversées de la Rive-Sud. L'homme a été amené à l'hôpital avant d'être relâché. Il sera accusé de méfait public.

Ariane Lacoursière



PHOTO ALAIN ROBERGE. LA PRESSE ©

Depuis le mois de décembre, 75 bacs de recyclage multimatières ont été installés au palais de justice de Montréal. Petit hic, leur contenu finit aux poubelles. De plus, prétextant que les visiteurs se trompent trop souvent dans leur recyclage, on a décidé d'abandonner le recyclage de canettes et de ne conserver que celui du papier.

62 000 \$ pour 75 bacs... inutilisés

Leur contenu va directement aux poubelles

ARIANE LACOURSIÈRE

Depuis le mois de décembre, 75 bacs de recyclage multimatières ont été installés au palais de justice de Montréal. Coût de l'opération : plus de 62 000 \$. L'initiative s'avère toutefois moins « verte » que prévu. Pour l'instant, le contenu des bacs se retrouve tout aux poubelles et le recyclage des canettes et du verre a été abandonné.

C'est la Société immobilière du Québec (SIQ) qui a installé des bacs de recyclage au palais de justice en décembre dernier. L'établissement manquait alors cruellement de poubelles. La SIQ a donc décidé de prendre une initiative écologique et d'installer des bacs de recyclage à deux voies, une pour le papier et une pour les canettes et le verre. « Mais on savait que tout irait à la poubelle pendant un certain temps. La situation était

prévisible », affirme le directeur des communications de la SIQ, Martin Roy.

Selon lui, le service d'entretien ménager du palais de justice, qui ramasse les poubelles, avait besoin d'un délai pour s'adapter. Les chariots de récolte devaient être modifiés pour que les déchets soient séparés des

« On savait que tout irait à la poubelle pendant un certain temps. La situation était prévisible. »

matières recyclées. Quatre mois après l'installation des bacs de recyclage, les modifications aux chariots n'ont toutefois pas encore été apportées. « Ce sera fait très bientôt. Au cours des prochaines semaines », promet M. Roy.

Mais même si le recyclage commencera sous peu au palais de justice, il sera bien moins important que prévu. La SIQ a décidé à

la dernière minute d'abandonner le recyclage de canettes et de verre, prétextant que les gens « se mélangent trop souvent ». « Ils jettent des canettes dans le récipient accueillant le papier et vice-versa. Et quand une canette se retrouve dans le papier, tout doit être jeté, explique M. Roy. Les bacs seront donc un peu modifiés.

Ce ne sera pas multimatières. Il va y avoir un espace pour le papier et un autre pour tous les autres déchets. »

Ce changement de la vocation des bacs de recyclage cause toutefois un autre problème. Les contenants n'ont pas été conçus pour être des poubelles. Un trou gros comme une pomme, qui reçoit normalement les canettes

et les bouteilles de verres, devra maintenant recevoir des déchets de toutes tailles.

Les conséquences de cette mauvaise utilisation sont déjà visibles. Quand *La Presse* a visité le palais de justice la semaine dernière, des déchets trop gros pour entrer dans le petit trou du bac étaient jetés à même le plancher. Un passant qui voulait se départir d'un emballage de sandwich en plastique n'a pas été capable de l'insérer dans le trou. Il l'a donc laissé sur le dessus du bac.

Questionné pour savoir si la situation sera corrigée, M. Roy a répondu que *La Presse* faisait « beaucoup de choses pour de simples poubelles ». « Personne ne s'est plaint que des gens jetaient des choses à côté ou les laissaient sur le dessus. Alors pour l'instant, on y va comme ça », a-t-il ajouté. Les bacs de recyclage à 830 \$ l'unité sont donc là pour rester.

ENVIRONNEMENT



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Des militants de Greenpeace se sont rassemblés hier matin devant l'hôtel Intercontinental, à Montréal, où John Baird se trouvait. Le ministre de l'Environnement s'est attiré les foudres des écologistes en déclarant, jeudi, que le respect de Kyoto provoquerait une récession aux conséquences catastrophiques.

GAZ À EFFET DE SERRE

Baird promet d'être sévère avec l'industrie

MALORIE BEAUCHEMIN

Moins d'une semaine après avoir rejeté les objectifs du protocole de Kyoto, le ministre fédéral de l'Environnement, John Baird, promet une réglementation « sévère » sur les émissions de gaz à effet de serre pour les secteurs industriels.

Mais les partis de l'opposition et groupes environnementalistes réclament plus que des promesses : le Canada doit avoir une Bourse du carbone et des cibles absolues de réduction, disent-ils.

Le Bloc québécois déposera aujourd'hui à la Chambre des communes une motion exhortant le gouvernement Harper à respecter les objectifs de Kyoto.

« La semaine passée, M. Baird lançait une campagne de peur visant à torpiller le protocole de Kyoto et aujourd'hui, il nous annonce que le Canada deviendra un leader environnemental, a dit le porte-parole du Bloc en environnement, Bernard Bigras. Il n'y a plus personne qui croit M. Baird. »

Selon lui, le ministre tente d'exporter sa campagne de peur au Québec. En venant affirmer que si le Canada respectait le protocole, le coût de l'électricité augmenterait de 60 à 65 %,

il commet « une erreur de fait » et une action « irresponsable sur le plan politique et économique », a souligné M. Bigras.

Devant le milieu d'affaires du Réseau environnement de Montréal, le ministre Baird a promis de faire du Canada un leader en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Mais il a refusé de dire si son plan, attendu depuis plusieurs semaines et promis dans les prochains jours, contiendra des cibles d'intensité

John Baird maintient qu'il n'est pas contre le protocole de Kyoto, mais contre son échéancier.

ou les cibles absolues réclamées de toutes parts. Ces dernières sont beaucoup plus contraignantes puisqu'elles limitent la quantité totale, alors qu'une réduction en intensité (un pourcentage par unité de production), n'empêche pas les GES d'augmenter si la production croît sensiblement. « Réduire seulement en intensité, c'est pire que rien faire. C'est inacceptable,

c'est de l'inaction », a affirmé Joslyn Higginson, de Greenpeace.

L'imposante marche en faveur de Kyoto, qui a attiré plusieurs milliers de personnes dans la métropole dimanche, n'a pas fait bouger le ministre Baird, qui maintient qu'il n'est pas contre Kyoto, mais contre l'échéancier, qu'il dit impossible à respecter.

« Nous ne voulons pas promettre des choses que nous ne pouvons pas livrer, a-t-il souligné, rejetant le blâme sur les libéraux. L'ancien gouvernement n'avait pas de plan. Ils ont signé Kyoto mais ça n'a été suivi par aucune action. Lorsqu'ils sont sortis du pouvoir, en plein scandale des commandites, les émissions de GES avaient augmenté de 35 % ».

Thomas Mulcair, nouveau lieutenant québécois du NDP, s'est insurgé d'entendre le John Baird « profiter » de l'inaction des libéraux pour se déresponsabiliser, alors que « le Parti conservateur votait contre toute initiative libérale pour faire quelque chose ». Selon lui, la présence de John Baird à Montréal n'était qu'une « entreprise de relations publiques visant à convaincre l'opinion publique » que les objectifs de Kyoto sont inatteignables. « Ça suffit là, prendre

le monde pour des cons. C'est ça qu'il a fait aujourd'hui (hier) », a dit M. Mulcair, qui soutient qu'une Bourse du carbone est fondamentale pour atteindre les objectifs, ce que rejette le ministre Baird.

Abandon de C-30?

Au même moment à Ottawa, des environnementalistes affirmaient que le projet de loi controversé C-30, sur la qualité de l'air, serait abandonné par les conservateurs, mécontents des changements apportés par l'opposition. Le ministre Baird a vite nié cette information, ne cachant pas sa déception face aux modifications demandées par les autres partis, mais soulignant qu'aucune décision n'était encore prise.

Les partis de l'opposition craignent de voir disparaître plusieurs mois de travail. « On continue de croire que le projet de loi est une réponse efficace, permettant au Canada de respecter ses obligations internationales, a affirmé Bernard Bigras. On attend du ministre un signal clair que ce projet de loi sera à l'étude à la Chambre des communes dès la reprise. » Et si le gouvernement Harper faisait de cette question un vote de confiance? « Nous sommes prêts à toute éventualité », a rétorqué M. Bigras.

Le wi-fi suscite l'inquiétude

MATHIEU PERREAU

La Ville de Salzbourg, en Autriche, a conseillé à ses écoles de ne pas l'installer. Le président de l'Agence britannique pour la protection de la santé veut lancer des études à ce sujet. Et à Chicago, des parents ont déposé une poursuite contre l'école de leurs enfants parce qu'ils craignent que le wi-fi scolaire leur cause des dommages neurologiques.

Cette populaire technologie de sans-fil informatique ne cause pas encore autant d'inquiétudes médicales que les téléphones cellulaires. Mais l'industrie a tout de même publié un dépliant rassurant sur le sujet, préparé par l'Alliance wi-fi.

À l'Université McGill, le professeur de physique nucléaire Jean Barrette estime peu probable que le wi-fi cause des problèmes de santé significatifs. « Même pour les téléphones cellulaires, il est difficile de trouver un effet mesurable qui puisse être répété par plusieurs études, dit M. Barrette. Pour le wi-fi, ça serait encore plus surprenant, parce que les appareils qui émettent les ondes sont situés plus loin du corps que les cellulaires. »

Deux effets pourraient théoriquement se produire, selon M. Barrette : une absorption trop grande d'énergie par le corps, et des mutations ou des réactions chimiques indépendantes du niveau d'énergie. Pour ce qui est de l'énergie, elle est très faible, parce que les téléphones sont conçus pour en consommer (donc en émettre) très peu. « Il faut aussi se souvenir que l'énergie des ondes n'est pas totalement absorbée par le corps. Sinon, les ondes des cellulaires seraient stoppées par les corps humains. » Or, la réception est bonne même si le cellulaire se trouve à notre taille et que nous sommes au milieu d'une foule.

Pour ce qui est des mutations ou des réactions chimiques, seules des études animales ont montré un effet théorique constant. « Des études qui ont trouvé des augmentations de certains cancers chez les gens qui utilisent beaucoup le cellulaire. Mais en science, si une étude ne peut être reproduite avec un autre groupe, elle ne veut rien dire. »

Selon le quotidien britannique *The Independent*, le dermatologue suédois Olle Johansson, de l'Institut Karolinka, est l'un des chercheurs les plus convaincus des effets négatifs du wi-fi. Il s'était illustré il y a quelques années en affirmant que les écrans d'ordinateur causent des problèmes dermatologiques, un phénomène appelé « électrosensibilité ». Selon M. Barrette, les anciens écrans cathodiques émettaient en effet un certain rayonnement, mais celui-ci était stoppé par une couche de verre plombé. Les nouveaux écrans plats n'en émettent plus.

ALLONS-Y



CHEVROLET



EQUINOX LS

Moteur V6 à ISC 3,4 L de 185 HP • Boîte automatique électronique 5 vitesses • Freins à disque aux 4 roues avec système ABS • Télédévrouillage • Glaces et rétroviseurs à réglage électrique • Banquette arrière coulissante Multi-Flex à dossier divisé 60/40 rabattable • Système de contrôle StabiliTrak • Climatisation avec système de filtration • Antipatinage • Roues de 16 po en aluminium

VILLE: 12,2 L/100 km
ROUTE: 8,3 L/100 km

★★★★★ Sécurité 5 étoiles*

MENSUALITÉ


289\$²

Comptant: 3 647 \$
Location: 48 mois

368\$² Comptant: 0 \$
Location: 48 mois

Préparation et frais de transport de 1 150 \$ INCLUS

HHR LS



VILLE: 10,4 L/100 km
ROUTE: 6,8 L/100 km

★★★★★ Sécurité 5 étoiles*

MENSUALITÉ


249\$²

Comptant: 1 970 \$
Location: 48 mois

292\$² Comptant: 0 \$
Location: 48 mois

Préparation et frais de transport de 1 095 \$ INCLUS

UPLANDER LS



VILLE: 13,1 L/100 km
ROUTE: 8,5 L/100 km

★★★★★ Sécurité 5 étoiles*

MENSUALITÉ

269\$²

Comptant: 2 160 \$
Location: 48 mois

319\$² Comptant: 0 \$
Location: 48 mois

Préparation et frais de transport de 1 300 \$ INCLUS

EQUINOX LS

Moteur V6 à ISC 3,4 L de 185 HP • Boîte automatique électronique 5 vitesses • Freins à disque aux 4 roues avec système ABS • Télédévrouillage • Glaces et rétroviseurs à réglage électrique • Banquette arrière coulissante Multi-Flex à dossier divisé 60/40 rabattable • Système de contrôle StabiliTrak • Climatisation avec système de filtration • Antipatinage • Roues de 16 po en aluminium

VILLE: 12,2 L/100 km
ROUTE: 8,3 L/100 km

★★★★★ Sécurité 5 étoiles*

MENSUALITÉ

289\$²

Comptant: 3 647 \$
Location: 48 mois

368\$² Comptant: 0 \$
Location: 48 mois


Préparation et frais de transport de 1 150 \$ INCLUS

LA GARANTIE DE 160 000 KM DE GM

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS

160 000 KM SANS SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE LIMITÉE + 160 000 KM SANS AVEC TRANSPORT DE COURTOISIE* + 160 000 KM SANS AVEC ASSISTANCE ROUTIÈRE*

offreschevrolet.ca



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers. S'appliquent aux modèles neufs 2007 suivants: Equinox, (1L P26 P7A), HHR (1A1E 6R7A) et Uplander (C111 41 6R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et d'être en sus et payables à la livraison. 1. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et la passager avant lors des tests de freinage frontal et latéral effectués par le NHTSA. 2. A la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15 \$/km après 90 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. 0 \$ de dépôt de sécurité. 3. Coût de consommation telle que publiée dans le Guide par Ressources naturelles Canada pour la HHR avec boîte manuelle à 4 vitesses pour l'Equinox avec boîte automatique à 5 vitesses. 4. Selon la première éventualité. Les camions poids moyens sont exclus. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location. À l'exception des programmes de la carte GM, voir la prime pour étudiants (primegm.com), la prime pour les militaires (primegm.com) et la prime pour les vétérans (primegm.com). Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 465-7483 ou visitez gmcanada.com.



MICHÈLE OUIMET

Les balcons de M^{me} Berton

Danielle Berton voulait refaire ses balcons, rien de plus. Une opération simple, en principe. Sauf qu'elle vit dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. En 2000, M^{me} Berton a acheté un triplex en copropriété sur l'avenue de Lorimier. Elle a abattu des cloisons et retapé le troisième étage. Son appartement est mignon, coquet. Étape suivante : les balcons. M^{me} Berton veut faire les choses en règle. Pas question d'effectuer les travaux au noir. En bonne citoyenne, elle décide de se conformer aux règlements de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. En septembre 2006, M^{me} Berton dépose donc une demande de permis. Elle ne se doute pas qu'elle met le doigt dans un engrenage bureaucratique. Huit mois plus tard, elle n'a toujours pas de balcons neufs. Pour obtenir son permis, M^{me} Berton doit soumettre des plans : des dessins de ses balcons, vue de façade, vue du dessus, type de colonnes et de poteaux, avec les vraies dimensions. Elle ajoute une soumission de son entrepreneur : 12 000 \$.

l'avenue Laurier. Les bureaux sont ouverts de 8 h 30 à 16 h 30 et ils ferment à l'heure du dîner. Pratique en diable pour les travailleurs. Coût du permis : 150 \$.

M^{me} Berton veut se débarrasser de ses vieux balcons en fer forgé pour revenir au bois. De toute façon, elle n'a pas le choix. En 2004, l'arrondissement a adopté l'article 52 du règlement d'urbanisme qui oblige tous les

donc des restrictions. C'est là que les choses se corsent. Le dossier de M^{me} Berton doit passer devant le Comité des mesures différentes, un nom à consonance soviétique. Ça augure mal. Les balcons doivent être en acier pour éviter la propagation du feu. Mais l'article 52 oblige M^{me} Berton à utiliser du bois. Problème. Le comité des mesures diffé-

L'entrepreneur de M^{me} Berton part donc à la recherche du fameux CSA - 080 Série - 97 Wood Preservation. Pas facile à trouver. Il déniché quatre entreprises qui utilisent un produit ininflammable digne des normes du Plateau : trois en Ontario et une aux États-Unis, mais aucune ne veut s'occuper de quelques poteaux. Elles font dans le gros et travaillent uniquement avec

un cercle. La semaine dernière, la lettre est revenue au domicile de M^{me} Berton. L'adresse était la bonne, mais elle avait omis d'écrire cinquième étage. Le dossier chemine, a affirmé le porte-parole de M^{me} Fotopulos. Michel Tanguay. L'entrepreneur a proposé un nouveau produit qui trouvera peut-être grâce aux yeux de l'arrondissement. Il est utilisé par la NASA, mais il sera appliqué à la main, pas sous pression. Tous les pores du bois ne seront donc pas imprégnés.

Le dossier de Mme Berton doit passer devant le Comité des mesures différentes, un nom à consonance soviétique. Ça augure mal. Les balcons doivent être en acier pour éviter la propagation du feu. Mais l'article 52 oblige Mme Berton à utiliser du bois. Problème.

propriétaires à « reprendre les formes et caractéristiques architecturales d'origine ». La maison a été construite à la fin du XIX^e siècle et les balcons étaient en bois. Elle obtient son permis. Les gens de l'arrondissement sont enthousiastes devant ses plans. Beaux balcons, beau projet, respect du patrimoine, respect de l'article 52. Bravo. Mais il y a un hic. Les balcons sont situés à moins de 1,20 mètre de ceux du voisin. L'arrondissement impose

rentes trouve une solution. M^{me} Berton pourra utiliser du bois, mais il devra être ignifugé. Attention, pas n'importe comment ni avec n'importe quel produit. Le bois, précise le comité, doit être « imprégné sous pression de substances chimiques ignifugeantes conformément à la norme CSA - 080 Série - 97 Wood Preservation ». Sous pression. Pas à la main car, explique l'arrondissement, « le traitement doit pénétrer tous les pores du bois ».

du bois fraîchement coupé, pas du bois déjà travaillé, comme celui des balcons de l'avenue de Lorimier. M^{me} Berton se retrouve à la case départ. Elle ne peut pas utiliser de l'acier à cause de l'article 52 et elle ne peut pas, non plus, opter pour le bois car il n'existe pas de produit ignifugeant qui répond aux normes du Plateau. Le 10 avril, M^{me} Berton écrit à la mairesse du Plateau, Helen Fotopulos, pour lui soumettre humblement sa quadrature du

bois, ça me passe 10 pieds par-dessus la tête! » m'a-t-elle dit au bord de l'exaspération. En attendant que le comité accouche d'une décision, le balcon de M^{me} Berton se résume, depuis des mois, à quelques planches clouées sommairement sur des deux par quatre. En bois non ignifugé.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueuse michele.ouimet@lapresse.ca

QUERELLE ENTRE VILLE-MARIE ET LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE

Le bras de fer se poursuit

SÉBASTIEN RODRIGUE

La direction de la Grande Bibliothèque accuse l'arrondissement de Ville-Marie d'« induire le public en erreur » en expliquant son refus d'une demande de permis pour endiguer les chutes de lamelles de verre de l'institution située au centre-ville de Montréal.

semaine dernière. L'arrondissement de Ville-Marie avait alors piqué au vif la GBQ en annonçant le refus de son projet. La direction avait déploré avoir appris la nouvelle dans les médias. Le directeur des affaires publiques de l'arrondissement avait par la suite présenté des excuses. Un problème technique avait empêché l'envoi d'une lettre à temps, avait-il expliqué. M. Duthel avait ajouté que les fonctionnaires des deux organismes étaient néanmoins en contact. Ces explications ont plutôt jeté de l'huile sur le feu. « À défaut d'une amitié qui semble absente, BanQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, NDLR) mériterait au moins l'attention et le respect des autorités municipales », peut-on lire dans un communiqué diffusé hier. L'organisme reproche à l'ar-

rondissement de s'appuyer sur un avis de la Régie du bâtiment, qui n'a pas été rendu. La Grande Bibliothèque dément aussi que des échanges ont eu lieu entre les deux parties depuis le dépôt du projet, en janvier dernier. L'institution ne croit pas non plus qu'un problème technique ait retardé l'envoi d'une lettre l'avisant du rejet de leur solution. « Ce n'est pas très productif dans un esprit de collaboration alors que Bibliothèque et Archives nationales du Québec veut travailler à une solution sécuritaire à un coût raisonnable », indique Hélène Panaïoti, directrice des communications de la GBQ. Hier, M. Duthel a soutenu que la Régie du bâtiment avait donné un avis verbal négatif lors d'une réunion le 26 mars. Il a ajouté que le directeur adjoint de l'arrondissement, Michel Pinard, a eu des échanges avec son vis-à-



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE © Les abords de la Grande Bibliothèque du Québec sont entourés de clôtures depuis l'été 2005. Une dépense de 38 000 \$ par mois.

De son côté, l'arrondissement de Ville-Marie déplore que la Grande Bibliothèque (GBQ) occulte la question de la sécurité dans ses sorties publiques. Le directeur des affaires publiques de l'arrondissement, Jean-Yves Duthel, a d'ailleurs rendu public hier un avis défavorable du Service de sécurité incendie de Montréal. « La Grande Bibliothèque n'est pas au-dessus des lois et des règlements », a-t-il dit. Cette sortie en règle prolonge la querelle publique entreprise la

vis de la Grande Bibliothèque à au moins deux reprises. De son côté, la Régie confirme que son avis final n'a toujours pas été rendu. La porte-parole de l'organisme, Hélène Chouinard, ajoute que la régie analyse toujours la proposition de la Grande Bibliothèque à partir de nouvelles informations.

Afin de protéger le public de la chute de lames de verre, la Grande Bibliothèque propose de construire des marquises et d'aménager des bacs fleuris. Depuis l'été 2005, la Grande Bibliothèque doit être clôturée, ce qui coûte environ 38 000 \$ par mois à l'institution.

mercedes-benz.ca/

SLK280

628 \$* PAR MOIS
AVEC ACOMPTÉ DE 6 050 \$

À **4,9 %**
BASÉ SUR UN BAIL DE 36 MOIS

PDSF À PARTIR DE **60 500 \$***

LE CABRIOLET DÉCAPOTABLE DE LA CLASSE SL est doté d'un moteur allant de 382 à 603 ch, du révolutionnaire contrôle de châssis actif et d'un toit rigide qui se replie en tout juste 16 secondes.

LE CABRIOLET CLK offre de l'espace pour quatre et la possibilité de choisir entre un V6 et un V8. Sa capote se ferme en seulement 20 secondes. Et son coffre est suffisamment spacieux pour accueillir vos bagages même lorsque la capote est repliée.

TOIT EN BAISSÉ. ÉMOTION EN HAUSSE.

LES CABRIOLETS DÉCAPOTABLES ET LES DÉCAPOTABLES MERCEDES-BENZ

LE CABRIOLET DÉCAPOTABLE DE LA CLASSE SLK a de quoi vous faire battre le cœur : un remarquable nouveau moteur V6, une suspension digne d'une F1 et une transmission automatique 7G-TRONIC à 7 rapports. Tout aussi rapide, le toit rigide se rétracte complètement en 22 secondes à peine. Mais ce qui distingue la SLK, c'est son système AIRSCARF logé dans les appuis-tête, qui enveloppe votre cou d'un souffle d'air chaud et vous permet de rouler à ciel ouvert même sous les étoiles. Rendez visite à un concessionnaire Mercedes-Benz dès aujourd'hui pour faire l'essai d'un cabriolet décapotable ou d'une décapotable.

Mercedes-Benz

3474303A

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, Boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, Boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest, Laval
(450) 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, Boul. Taschereau, Greenfield Park
(450) 672-2720

FINANCIEMENT OFFERT PAR Services financiers Mercedes-Benz © Mercedes-Benz Canada Inc., 2007. * Offre de location-bail basée sur une SLK280 neuve, accessible uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. 628 \$ par mois pendant 36 mois. Acompte ou reprise équivalente de 6 050 \$ plus première mensualité, dépôt de garantie de 750 \$ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 60 500 \$. Taux de location annuel de 4,9 %. Obligation totale : 28 658 \$. Kilométrage limité à 18 000 km/an (0,25 \$ par km supplémentaire). Frais de transport et de préparation (jusqu'à 1 795 \$; le concessionnaire peut facturer moins), d'immatriculation et d'assurance, ainsi que taxes et frais RRPMPR en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Modèles illustrés : SLK350, SL350 et CLK350. L'offre peut changer sans préavis et ne peut être combinée à aucune autre offre.

POLITIQUE

400^E ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE LA VILLE DE QUÉBEC

La reine restera chez elle

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement de Stephen Harper n'a guère l'intention d'inviter la reine Élisabeth II à participer aux festivités entourant le 400^e anniversaire de fondation de la ville de Québec qui auront lieu en juillet 2008.

Son nom n'a d'ailleurs jamais véritablement fait partie de la liste des dignitaires étrangers de marque établie par le ministère des Affaires étrangères, a appris *La Presse* hier.

Dans la capitale fédérale, on estime d'ailleurs qu'il aurait été plutôt incongru d'inviter la reine, le symbole de la monarchie britannique, à venir dans les rues de Québec durant les célébrations marquant le 400^e anniversaire de cette ville unique en Amérique du Nord fondée par Samuel de Champlain. Et même si elle avait été invitée, on doute aussi que la reine aurait accepté cette invitation, compte tenu du tollé qu'a déjà suscité dans les rangs souverainistes une liste préliminaire d'invités. Le nom de la reine figurait sur cette liste d'invités potentiels confectionnée par les administrateurs de la Société du 400^e de Québec avec les gouvernements du Québec et du Canada.

« Il n'y a eu aucune invitation envoyée au Palais de Buckingham et il n'y en aura pas », a indiqué hier une source gouvernementale sous le couvert de l'anonymat. « Le Palais de Buckingham choisit minutieusement les invitations qui sont envoyées. La reine n'a pas l'habitude d'accepter des invitations qui pourraient causer un problème. »

Dans les années 60, la reine avait effectué une visite à Québec qui avait provoqué de vives réactions. De bruyantes manifestations avaient eu lieu pour dénoncer sa visite et il y avait eu des débordements le jour même de sa venue, forçant les forces de l'ordre à intervenir de manière musclée.

La semaine dernière, le chef du



PHOTO PAUL CHIASSON, CANADIAN PRESS

Même si les organisateurs du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec avaient pensé inclure la reine Élisabeth II parmi les dignitaires assistant aux festivités, la souveraine n'a pas encore été invitée et ne le sera pas, assure-t-on en haut lieu.

Bloc québécois Gilles Duceppe avait affirmé qu'il s'opposait farouchement à ce que la reine d'Angleterre soit invitée, joignant ainsi sa voix à celles de nombreux souverainistes qui invitaient Sa Majesté à demeurer en Angleterre l'été prochain.

M. Duceppe affirmait alors que sa venue constituerait un affront aux Québécois. « On fête la création de la ville de Québec par Champlain il y a 400 ans. La reine devrait rester chez elle. Nous n'avons pas

besoin de ces symboles d'un autre siècle », avait-il notamment affirmé durant un point de presse.

Les députés bloquistes ont par la suite profité de la période de questions quotidienne à la Chambre des communes pour demander au gouvernement conservateur de Stephen Harper s'il avait entrepris des démarches pour inviter la reine aux Fêtes du 400^e.

La ministre du Patrimoine, Bev Oda, a finalement affirmé, jeudi

dernier : « Aucune invitation n'a été envoyée à Sa Majesté la reine. »

Cette affaire aurait pu devenir un cauchemar de relations publiques pour le gouvernement Harper. Au Québec, la cote de la reine n'est pas très élevée tandis qu'elle conserve de nombreux admirateurs dans le reste du Canada.

La semaine dernière, le chef du Parti libéral, Stéphane Dion, avait dit n'avoir aucune objection à ce que la reine soit invitée.

« Jusqu'à présent, c'est toujours la reine du Canada et je suis sûr que les Québécois l'accueilleraient comme toujours. Nous les gens de Québec, on accueille nos visiteurs avec beaucoup de respect », avait-il indiqué.

Pour sa part, le chef du NPD, Jack Layton, avait affirmé qu'il incombe aux citoyens de Québec de décider qui devrait être invitée aux célébrations du 400^e anniversaire de fondation de Québec.

Fausse modestie.

Golf City 2007, à partir de 14 900 \$*. Jetta City, à partir de 16 700 \$*.



Leur prix est modeste, mais pas leur équipement de série : des freins ABS, un lecteur de CD/MP3, six ou huit haut-parleurs, deux coussins gonflables[†] à l'avant, un volant déformable en cas de collision et une banquette arrière rabattable et divisée 60/40... Avouons qu'il y a de quoi se vanter! Découvrez dès aujourd'hui le meilleur de l'Allemagne chez votre concessionnaire Volkswagen.



Golf City 2007
À partir de 14 900 \$*

À partir de
189 \$** par mois

Jetta City 2007
À partir de 16 700 \$*

À partir de
209 \$** par mois

4 ans / 80 000 km^{††}
Garantie limitée du véhicule neuf

Visitez vw.ca ou appelez au 1 888 ROULE VW pour plus de détails.

 Remise de 500 \$ pour nouveaux diplômés collégiaux et universitaires. Certaines conditions s'appliquent.

*PDSF de la Golf City 2007 de base, manuelle, 5 vitesses, neuve, en stock, 14 900 \$. PDSF de la Jetta City 2007 de base, manuelle, 5 vitesses, neuve, en stock, 16 700 \$. Frais de transport de 715 \$ et frais de préparation de 575 \$. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. **À la location sur 48 mois : acompte de 1 498 \$ pour la Golf City, acompte de 2 273 \$ pour la Jetta City. Les offres s'appliquent respectivement à une Golf City 2007 et à une Jetta City 2007 de base, manuelles, 5 vitesses, neuves, en stock. Modèles montrés à titre indicatif seulement. Certaines caractéristiques montrées sont offertes en option. Frais de préparation de 575 \$. Frais de transport inclus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (jusqu'à 46 \$), frais administratifs du concessionnaire (le cas échéant) et frais de 12 ¢ du km après 80 000 km en sus. Offres sujettes à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offres en vigueur à partir du 1^{er} mars 2007. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Ne s'appliquent qu'aux locations faites à des particuliers. Dans tous les cas, chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et un échange entre concessionnaires peut être requis. Taxes, immatriculation, assurances et droits sur les pneus neufs en sus. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être retirées en tout temps sans préavis. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire. †Les coussins gonflables agissent uniquement comme système de retenue supplémentaire et ne se déploieront pas lors de tous les accidents. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité. Les enfants doivent toujours prendre place à l'arrière et être maintenus par un système de retenue adapté à leur taille et à leur âge. ††Selon la première éventualité. Les réglages et l'usure normale des pièces ne sont plus couverts par la garantie après 12 mois ou 20 000 km, selon la première éventualité.

Ottawa demande une enquête sur les prisonniers en Afghanistan

Des allégations de torture par des policiers afghans

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement Harper demande aux autorités afghanes d'enquêter sur des allégations selon lesquelles de nombreux prisonniers qui leur ont été remis par les Forces armées canadiennes dans la région de Kandahar ont été torturés par des policiers afghans.

Le premier ministre Stephen Harper a indiqué hier que son gouvernement prend « très au sérieux » ces allégations de torture qui, si elles s'avèrent, contreviendraient à la convention de Genève. L'article 12 de cette convention interdit la torture des prisonniers de guerre et oblige les pays signataires à ne pas transférer de prisonniers à des autorités qui pourraient ensuite les torturer.

Une trentaine de prisonniers afghans de la région de Kandahar ont confié à correspondant du quotidien *The Globe and Mail* au cours des derniers jours avoir été battus, fouettés, étouffés, soumis à des températures extrêmes, privés de nourriture et soumis à des décharges électriques par les policiers afghans.

« Ce sont des allégations sérieuses. (...) Nous venons de signer une nouvelle entente avec le gouvernement de l'Afghanistan et la Commission indépendante afghane des droits de la personne sur le transfert des prisonniers. Nous allons avoir des discussions avec les autorités afghanes (...) afin de s'assurer que les normes soient respectées », a affirmé hier le premier ministre.

Ces révélations ont provoqué l'indignation des partis de l'opposition à la Chambre des communes et des experts internationaux en matière de droit de l'homme. Ils ont unanimement réclamé que les Forces armées canadiennes cessent immédiatement de remettre des prisonniers afghans, en majorité des talibans, aux autorités afghanes tant que le Canada n'aura pas la certitude que la convention de Genève est respectée.

Le chef du Parti libéral, Stéphane Dion, et le chef du NPD, Jack Layton, ont aussi réclamé la démission du ministre de la Défense, Gordon O'Connor, parce qu'il a maintes fois affirmé dans le passé que les prisonniers afghans n'ont pas été victimes sévices.

En décembre 2005, le chef d'État major, le général Rick Hillier, a signé une entente avec le ministre de la Défense de l'Afghanistan en vertu de laquelle les Forces armées canadiennes s'engagent à remettre tous les prisonniers talibans aux autorités locales. Cette entente a été dénoncée à plusieurs reprises parce qu'elle ne permet pas au Canada de vérifier les conditions de détention des prisonniers.

Tenant de calmer les inquiétudes à ce sujet, les Forces armées canadiennes ont conclu une entente avec la Commission indépendante afghane des droits de la personne en février qui obligeait celle-ci à informer les autorités canadiennes de toute violation. Or, cette commission n'a ni les fonds ni les employés pour faire de telles vérifications, a-t-on appris au cours des dernières semaines.

Pour Stéphane Dion, les assurances du gouvernement Harper sont nettement insuffisantes. Il exige que le Canada cesse illico tout transfert de nouveaux prisonniers jusqu'à ce que le gouvernement puisse garantir que le Canada respecte ses obligations découlant de la convention de Genève.

En début de journée, M. Dion a même soutenu que les prisonniers talibans devraient être incarcérés

au Canada dans l'intervalle. Il a toutefois fait marche arrière plus tard en après-midi en affirmant que cette option n'était pas la plus réaliste.

« Si jamais on a de nouveaux détenus, dans les circonstances, on ne peut pas les donner aux autorités afghanes. On ne peut pas non plus les envoyer sur une

talibans ici au Canada », a dit M. Harper.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a pour sa part accusé le ministre de la Défense d'avoir menti depuis le début dans cette affaire. Il a de nouveau réclamé sa tête. « Le ministre O'Connor nous ment depuis le début dans ça, et puis M. Harper le cautionne. C'est

Des experts en droit international ont soutenu que le Canada a carrément violé la convention de Genève en transférant des prisonniers qui ont été torturés par les autorités afghanes.

autre planète. Alors si ce n'est pas au Canada, il faudra les garder sur la base à Kandahar et ça sera au gouvernement à évaluer comment on pourra faire ça sur un plan pratique », a dit M. Dion en point de presse.

Aux Communes, le premier ministre a tenté de railler cette idée. « Nous n'allons pas considérer la proposition du chef du Parti libéral de ramener les prisonniers

ça la réalité. On va dire les vraies choses », a-t-il soutenu.

Mais le premier ministre a de nouveau réitéré sa confiance en son ministre, qui est malmené par les partis de l'opposition depuis des mois. Il faut dire que M. O'Connor n'a pas aidé sa cause jusqu'ici en tenant souvent des propos contradictoires sur la nature et la durée de la mission canadienne en Afghanistan.

En matinée, des experts en droit international ont soutenu que le Canada a carrément violé la convention de Genève en transférant ainsi des prisonniers qui ont été torturés par les autorités afghanes.

En fait, ces experts estiment que les troupes canadiennes pourraient même être accusées d'avoir commis des crimes de guerre si les prisonniers ont bel et bien été torturés, selon Michael Byers, qui est professeur des droits de l'homme à l'Université de la Colombie-Britannique.

La seule solution qui s'offre au Canada est d'abroger l'entente sur le transfert des prisonniers et de construire un centre de détention en Afghanistan pour abriter les nouveaux prisonniers afghans. « Il n'y pas de place à l'équivoque dans cette affaire. Il s'agit de la règle la plus fondamentale du droit international, c'est-à-dire l'interdiction de la torture et l'interdiction de se faire complice de tout acte de torture », a affirmé M. Byers.

STRESS POST-TRAUMATIQUE

Un premier programme francophone

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
LA SOLEIL

Des études démontrent qu'environ 15 % des soldats souffriront d'un syndrome de stress post-traumatique au retour d'une mission. Parmi eux, certains développeront des problèmes de consommation d'alcool ou de drogue. Une double problématique qui peut maintenant mieux se traiter avec une nouvelle thérapie offerte à Saint-Augustin.

Depuis l'automne, la Maison Casa, un centre de thérapie contre le jeu et la toxicomanie, propose une approche spécifique pour les militaires en détresse. « C'est le premier programme francophone du genre reconnu par l'armée et les anciens combattants pour vaincre le stress post-traumatique et les abus de substances », explique la directrice du centre, Lynda Poirier.

« Ils ont vécu la peur et l'horreur. Leur vie ou la vie des autres a été menacée. Ce sont des événements qui reviennent en flash-back et en rêve. Leurs valeurs ont été ébranlées. Ils doivent reprendre contact avec la réalité. Les militaires doivent entendre notre message et demander de l'aide. »

CHAMBLY
Honda

ON Y VIENT DE PARTOUT



HAMEL
Honda

OUVERT 5 JOURS, 5 SOIRS

URGENT!

BESOIN DE

VÉHICULES D'OCCASION

NOUS PAYONS LE **MAXIMUM** POUR VOTRE ÉCHANGE.

TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

FIT DX
2007

- ✓ Moteur VTEC^{MD} de 1,5 litres
- ✓ Chaîne stéréo Hi-Fi
- ✓ Siège Magic Seat^{MD}
- ✓ Lecteur CD
- ✓ Freins ABS
- ✓ 6 coussins gonflables
- ✓ Vitres électriques
- ✓ Et bien plus

À partir de

178\$*
PAR MOIS

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

OU

À partir de

14 980\$*

À L'ACHAT

SAVIEZ-VOUS QUE

LA FIT EST LE VÉHICULE LE PLUS AGILE ET MANIABLE SELON CAR-DRIVER

0\$
COMPTANT DISPONIBLE

0\$
DÉPÔT DE SÉCURITÉ



CIVIC
2007

- ✓ Moteur i-VTEC^{MD} de 140 ch.
- ✓ Freins ABS
- ✓ Groupe électrique
- ✓ 6 coussins gonflables
- ✓ Lecteur CD
- ✓ Et bien plus

À partir de

198\$*
PAR MOIS

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

0\$
COMPTANT DISPONIBLE

0\$
DÉPÔT DE SÉCURITÉ

SAVIEZ-VOUS QUE

LA CIVIC EST L'UN DES VÉHICULES LES PLUS ÉCONOMIQUES DE SA CATÉGORIE



CPG • REER

1 an
* **4,20%**
3 ans
* **4,30%**
5 ans
* **4,40%**

« Parce que vous méritez plus »

Westmount 934-0586 **ROTHENBERG & ROTHENBERG** Pointe-Claire 697-0035

Courriers pour banques et fiduciaires couverts par SADC

HAMEL
Honda

Sortie 25^e ave. de la 640, 5 min. de Laval, 15 min. de Montréal

PROGRAMME POUR DIPLOMÉS

www.hamelhonda.com
514.856.3030 450.491.8444
332, rue Dubois, St-Eustache

NOUVEAU

PEU IMPORTE OÙ VOUS AVEZ LOUÉ OU ACHETÉ VOTRE VÉHICULE NOUS POUVONS RACHETER VOTRE

BAIL

AVANT LA FIN DU TERME
TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

CHAMBLY
Honda

www.chamblyhonda.com
514.990.6699 450.658.6699
850, boul. Périgny, Chambly, Route 112

PROGRAMME POUR DIPLOMÉS

HONDA

*Location de 48 mois, taxes en sus, 24000 km par année inclus, valeur résiduelle garantie. Fit 2007 (3304 \$) 0\$ comptant disponible, Civic 2007 Berline (2755 \$) 0\$ comptant disponible, Civic 2007 Coupé (2877 \$) 0\$ comptant disponible. Détails sur place. Illustrations à titre de référence seulement. \$ Taxes, transport et préparation en sus, détails sur place. † Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750\$ sur certains modèles. Détails sur place.

★ VISITEZ NOS SITES INTERNET QUI SONT OUVERTS 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7 ★

Grand Solde de Tentes



Plus de 145 modèles différents



Obtenez jusqu'à **40%** de rabais

Visitez les tentes grandeur nature : exposition intérieur et extérieur!

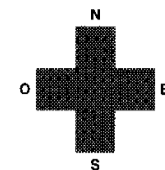


16 manufacturiers de tentes regroupés

8 jours seulement du 24 avril au 1^{er} mai 2007

Une seule adresse **André Jac Sport**

5520, boul. des Laurentides, Laval
450 622-2410 / Sans frais : 1 800 997-2410



Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

En tout lieu.
En tout temps.

1 800 592-7649
www.croixrouge.ca

POLITIQUE

La colère gronde parmi d'ex-employés du PLQ

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La colère gronde dans les cabinets libéraux contre l'entourage de Jean Charest. Des chefs de cabinet et des attachés de presse à qui on n'a pas donné de nouvelles depuis les élections, d'autres limogés sans autre forme de procès : le

désir de caser des membres de la garde rapprochée de Jean Charest fait grincer des dents.

Le chef de cabinet du premier ministre, Stéphane Bertrand, est le premier ciblé : les conseillers du « bunker », le cabinet du premier ministre, ont obtenu des postes convoités, alors que bien des simples soldats des cabinets politiques des ministres défaits le 26 mars attendaient en vain un coup de fil.

« Un tel mécontentement chez les employés politiques au PLQ, c'est du jamais vu. On traite des gens qui ont travaillé pendant des années comme des mouchoirs jetables », s'insurge un chef de cabinet sous le couvert de l'anonymat. Bien des employés politiques des ministres ou députés battus il y a trois semaines n'ont pas même eu un coup de fil pour préciser leur avenir. Non seulement quatre ministres ont été battus le 26 mars, mais les 25 ministres sont passés à 18, et donc plus d'une centaine d'employés politiques de tous les niveaux se retrouvent carrément le bec à l'eau, indique-t-on.

L'impatience a gagné les députés hier, quand on les a convoqué pour un caucus avant la session, à Montmagny, dimanche prochain.

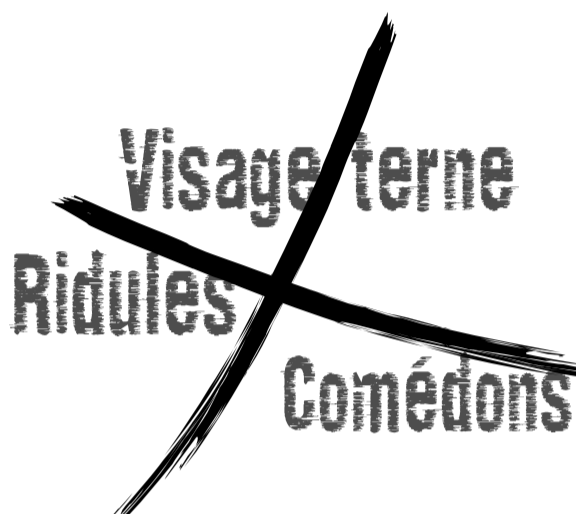
L'opération auprès des nouveaux cabinets est aussi interprétée comme une volonté de conserver partout des observateurs attentifs aux jeux de coulisses, veillant aux intérêts du premier ministre Charest.

Par exemple, Philippe Dubuisson, responsable du contenu de la campagne libérale, devient le chef de cabinet de Monique Jérôme-Forget aux Finances. Pour le volet Trésor, Véronique Mercier deviendra directrice.

Sylvia Garcia, aussi du bunker, devient chef de cabinet de Christine Saint-Pierre à la Culture. Le bunker a tenté sans succès des coup de force pour déloger d'autres vétérans. Jean-Philippe Marois, le bras droit de Jean-Marc Fournier, a failli passer par-dessus bord, il doit se contenter du poste de chef de cabinet au Revenu, un poste qui a laissé sur sa faim M. Fournier. Aux Ressources naturelles, on a tenté d'imposer Jean Quenneville, mais le ministre Claude Béchard a tenu à conserver son chef de cabinet, Stéphane Gosselin.

On a voulu aussi placer des députés qui ont mordu la poussière aux dernières élections, avec un succès inégal. Dominique Viens, de Bellechasse, devait être chef de cabinet de Marguerite Blais, mais le mariage n'a pas duré. Raymond Bernier devient chef de cabinet de Monique Gagnon-Tremblay, et Claude Drouin, celui de Julie Boulet aux Transports. Candidate aussi dans Rimouski, Hélène Ménard est chef de cabinet de David Whissell au Travail. Isabelle Mignault, qui était chef de cabinet de Carole Théberge, devient attachée de presse de Raymond Bachand au développement économique.

Je choisis l'epidermabrasion^{MC}!



EPIDERMA^{MC}
parce que je pense à moi

1 877 EPIDERMA

www.epiderma.ca

Pour l'épilation par laser, l'epidermabrasion^{MC} ou pour la crème des soins BIO...



BLAINVILLE:
31, boul. de la Seigneurie Est, bur. 205

GATINEAU:
365, boul. Gréber, bur. 101

GREENFIELD PARK:
4896, boul. Taschereau, bur. 280
(voisin du restaurant Bâton Rouge)

KIRKLAND:
Place Grilli
3535, boul. Saint-Charles, bur. 404

LAVAL/CHOMEDEY:
1435, boul. Saint-Martin Ouest
bur. 607 (angle McNamara)

LAVAL/STE-DOROTHÉE:
3, boul. Samson

MONTRÉAL:
999, de Maisonneuve Ouest
(angle Metcalfe) ☎ Peel

MONTRÉAL:
255, Crémazie Est, bur. 80
(angle Henri-Julien) ☎ Crémazie

SAINT-HYACINTHE:
3070, boul. Laframboise, bur. 1300

SAINT-LÉONARD:
6359, boul. Jean-Talon Est, bur. 203
(angle Langelier)

SHERBROOKE:
2655, King Ouest, bur. 124
(près de l'Hôtel Delta)

TERREBONNE:
950, montée des Pionniers, bur. 390
(voisin de l'Hôpital Pierre LeGardeur)

TROIS-RIVIÈRES:
5195, boul. des Forges, bur. 104

Un ombudsman pour les victimes d'actes criminels

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les victimes d'actes criminels ont désormais leur ombudsman. C'est l'ancien PDG du Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes, Steve Sullivan, qui a été désigné pour le poste dont la création a été annoncée le mois dernier par le gouvernement conservateur.

L'ombudsman devra s'assurer que le gouvernement fédéral s'acquitte de ses obligations envers les victimes d'actes criminels.

Il aura notamment pour mandat de faciliter l'accès aux divers programmes et services, de répondre aux plaintes concernant les mises en liberté et de sensibiliser les politiciens et les juristes aux besoins ainsi qu'aux préoccupations des victimes.

Les recommandations de l'ombudsman ne seront pas obligatoires,

mais le gouvernement s'est engagé à les examiner « en profondeur ».

La durée du mandat de l'ombudsman a été fixée à trois ans. Son travail et les résultats obtenus seront toutefois évalués tous les deux ans.

La nomination de M. Sullivan a été confirmée hier par les ministres de la Justice, Rob Nicholson, et de la Sécurité publique, Stockwell Day, au moment du lancement de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, à Ottawa. Le président de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD), Pierre-Hugues Boisvenu, s'est dit déçu que le gouvernement ait choisi un unilingue anglophone pour le poste d'ombudsman. D'après lui, les victimes francophones sont déjà très mal servies par le système et la nomination de M. Sullivan n'améliorera rien.



BMW
525i

Le plaisir de conduire.SM

bmwmontreal.ca

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
www.bmwcanbec.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
16710, aut. Transcanadienne
Kirkland
514.695.6662
514.343.3413
www.jalbert-auto.qc.ca

Laval
BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
www.bmwval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
Brossard 450.445.4555
Montréal 514.875.4415
www.parkavenuebmw.com

Rive-Sud
BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
www.bmwstejulie.com



BMW 525i 2007 à partir de

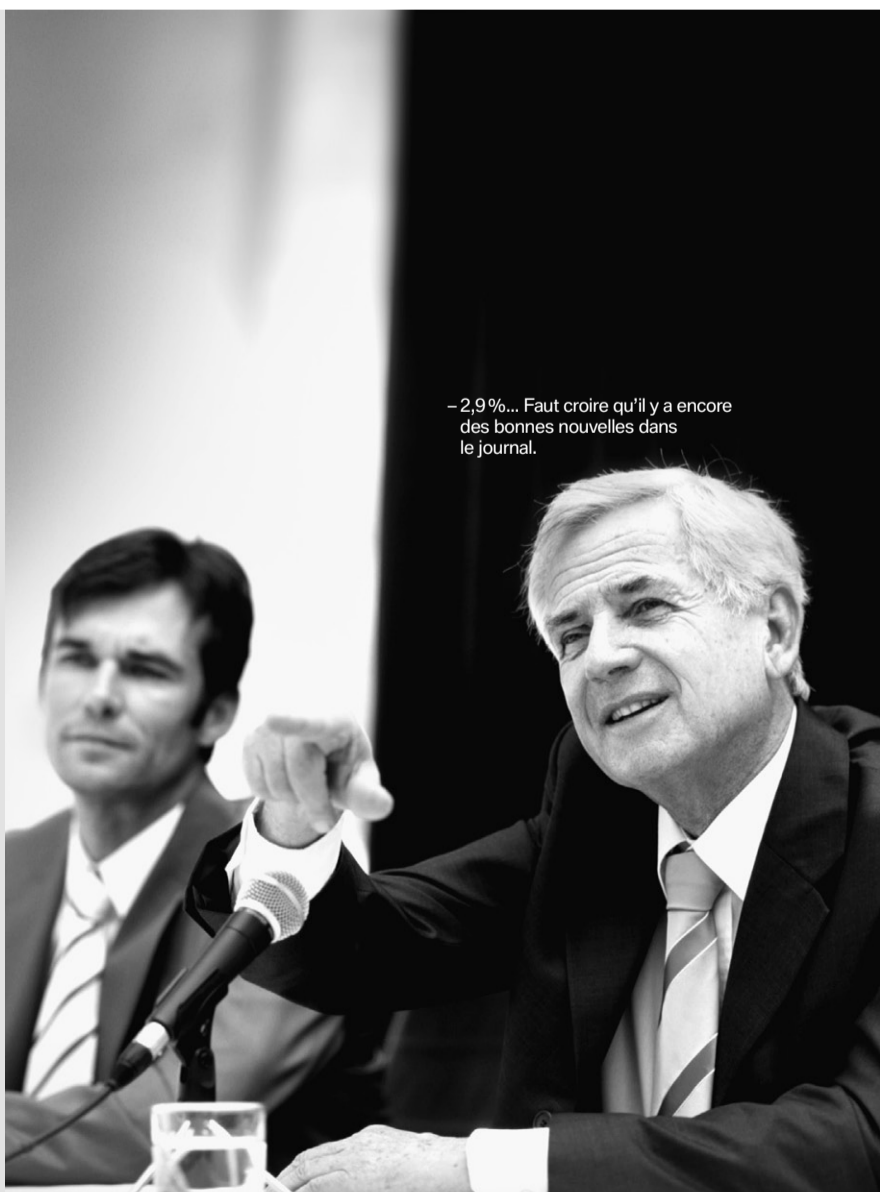
665 \$*

/mois pendant 36 mois

2,9%

Taux de location

INCLUANT
LE PROGRAMME
D'ENTRETIEN



-2,9%... Faut croire qu'il y a encore des bonnes nouvelles dans le journal.

Des experts traquent les failles des plans de sécurité des aéroports canadiens

PRESSE CANADIENNE

Un groupe d'experts entreprendra la semaine prochaine un examen minutieux des failles dans les mesures de sécurité des aéroports du pays, de manière à mieux prévenir tout acte terroriste ou toute tentative de collusion entre des employés et le crime organisé.

Le projet pilote sera mené à l'Aéroport international de Toronto et pourrait conduire à un renforcement des contrôles de sécurité exercés auprès des employés des aéroports. Quatre experts seront chargés de traquer les points de

vulnérabilité des aéroports, au premier chef les zones réglementées où les employés manipulent les bagages des passagers.

L'un de ces experts, le directeur de la Gestion des risques liés à la sécurité chez Air Canada, Yves Duguay, a présenté hier les objectifs du projet pilote, dans le cadre du 6^e colloque international sur la sécurité publique et le contre-terrorisme, qui se tient jusqu'à ce soir au Château Frontenac, à Québec.

Un des incidents à l'origine du projet pilote est survenu en septembre dernier, à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de

Montréal, alors qu'un journaliste du *Journal de Montréal* avait réussi sans difficulté à se rendre dans des zones interdites, dont les hangars des transporteurs aériens et même sur le tarmac de l'aéroport.

M. Duguay fait valoir que depuis les attentats tragiques du 11 septembre 2001 aux États-Unis, les aéroports ont eu tendance à renforcer les mesures de sécurité s'adressant aux passagers et à peut-être négliger celles qui viseraient les zones réglementées des aéroports et les employés qui sont affectés à ces zones. « Si moi je verrouille la porte avant de ma maison, c'est

bien, mais si la porte d'en arrière est ouverte... Il y a eu beaucoup de *focus* sur la porte d'en avant, parce que c'est là qu'était le risque. C'est comme ça que les terroristes ont passé », a fait remarquer M. Duguay.

Dans ce contexte, « si j'étais terroriste, peut-être que je passerais par la porte d'en arrière », a ajouté M. Duguay, pour illustrer l'importance d'accorder dorénavant toute l'attention requise aux mesures de sécurité destinées aux employés qui oeuvrent dans les zones réglementées des aéroports.

EN BREF

Le permis « amélioré » séduit

L'idée d'exiger un permis de conduire « amélioré » au lieu du passeport à la frontière Canada-États-Unis suscite un intérêt grandissant, affirme le ministre ontarien du Tourisme, Jim Bradley. À la suite de rencontres avec le département d'État et celui de la Sécurité intérieure à Washington, M. Bradley a déclaré que les autorités américaines reconnaissent que les différents éléments du nouveau programme de sécurité ne pourront être tous mis en oeuvre simultanément, et qu'il devra y avoir une période de transition. Le Canada milite en faveur de solutions autres que celle du passeport obligatoire. Presse canadienne



Les soldes « Tendances printanières ».

Disponible dans les magasins Bell suivants:

- ANJOU**
Les Galeries d'Anjou
- AUTEUIL**
5330 boul. des Laurentides
- BELOEIL**
Mail Montenach
- BROSSARD**
Mail Champlain
Quartier DIX30
- CHATEAUGUAY**
Centre Régional Châteauguay
- COATCOOK**
18, rue du Manège
- COWANSVILLE**
Domaine du Parc
- DELSON**
5 Route 132
- DOLLARD-DES-ORMEAUX**
3352 boul. des Sources
3699 boul. St-Jean
- DORION-VAUDREUIL**
84 boul. Harwood
- DORVAL**
Les Jardins Dorval
- DRUMMONDVILLE**
2265 boul. St Joseph
Promenades Drummondville
- GATINEAU**
Promenades de l'Outaouais
- GRANBY**
688 rue Principale
Galeries de Granby
- HULL**
73 rue Jean-Proulx
Galeries de Hull
- JOLIETTE**
127 boul. St-Charles-Borromée nord
Les Galeries Joliette
- LACHINE**
2409 46^e Avenue
- LAFONTAINE**
2121 boul. Labelle
- LASALLE**
7567 boul. Newman
Carrefour Angrignon
- LAVAL**
800 boul. Chomedey (120) Tour C
1655 boul. St Martin
Carrefour Laval
Carrefour Laval - kiosque
Centre Laval
Megacentre Laval
- LONGUEUIL**
666 Place Transcanada
2771 boul. Jacques-Cartier est
Place Longueuil
- MAGOG**
Galeries Orford
- MONTRÉAL**
892 rue Ste-Catherine ouest
4399 rue St-Denis
5187 Papineau Avenue (angle Laurier)
6855 rue St-Jacques ouest
8900 rue Lajunesse
9280 boul. de l'Acadie
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Tour Jean-Talon (Rez-de-chaussée)
- MONTRÉAL-NORD**
Place Bourassa
- MONT-TREMBLANT**
517 rue de St-Jovite
- PINCOURT**
Faubourg de l'Île - kiosque
- POINTE-AUX-TREMBLES**
12530 Sherbrooke est
- POINTE-CLAIRE**
Fairview Pointe-Clare
- REPENTIGNY**
309 rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord
- ROSEMÈRE**
232 boul. Curé-Labelle
Place Rosemère
- SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**
Centre commercial Valleyfield
- SHAWINIGAN**
1 Plaza de la Mauricie
- SHERBROOKE**
2700 rue King ouest
4505 boul. Industriel
Carrefour de l'Estrie
- SOREL**
Les Promenades de Sorel
- ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE**
Les Promenades St-Bruno
- STE-AGATHE-DES-MONTS**
80A boul. Morin
- ST-EUSTACHE**
66 rue Dubois (107)
Place St-Eustache
- ST-HUBERT**
3879 boul. Taschereau
5190 boul. Cousineau
- ST-HYACINTHE**
Galeries St-Hyacinthe
- ST-JEAN-SUR-RICHELIEU**
391 boul. Séminaire nord
Carrefour Richelieu
- ST-JÉRÔME**
Le Carrefour du Nord
- ST-LAURENT**
4232 rue Seré
La Place Vertu
- ST-LÉONARD**
6050 boul. Métropolitain est
Centre Le Boulevard
- ST-SAUVEUR-DES-MONTS**
153 rue Principale
- TERREBONNE**
1729 chemin Gascon
Les Galeries Terrebonne
- TRACY**
604 route Marie-Victorin
- TROIS-RIVIÈRES**
5691 boul. Jean XXIII
Centre Les Rivières
- VICTORIAVILLE**
567 boul. des Bois-Francis sud
La Grande Place des Bois-Francis

Aussi offert chez ces détaillants participants:



Samsung m610

149⁹⁵\$

Contrat de 3 ans¹
(349,95\$ sans contrat)

En prime:
Obtenez gratuitement une carte mémoire de 2 Go¹.



Motorola RAZR V3c

49⁹⁵\$

Contrat de 3 ans¹
(299,95\$ sans contrat)

En prime :
Achetez un Motorola RAZR et obtenez-en un deuxième à 0\$².



Samsung a920
Édition limitée

~~49⁹⁵\$~~
19⁹⁵\$

Contrat de 3 ans¹
(299,95\$ sans contrat)

Inclut:
Carte mémoire de 1 Go



Nokia 6275i

~~29⁹⁵\$~~
19⁹⁵\$

Contrat de 3 ans¹
(249,95\$ sans contrat)



Samsung a900

~~49⁹⁵\$~~
9⁹⁵\$

Contrat de 3 ans¹
(259,95\$ sans contrat)



LG Chocolate^{MC}

Prix d'introduction
0\$

Contrat de 3 ans¹
Prix après le solde: 79,95\$
(329,95\$ sans contrat)

Offre d'une durée limitée.

Visitez un magasin Bell 1 888 4MOBILE bell.ca



L'offre prend fin le 26 avril 2007. Offert avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture de Bell Mobilité, là où la technologie le permet. D'autres frais, tels que, sur une base mensuelle, 9-1-1 (75 ¢), accès au réseau qui ne sont pas des frais du gouvernement (8,95 \$/mois) et frais uniques d'activation (35 \$) s'appliquent. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. Non offert dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent. (1) Réservez avec une nouvelle activation d'un nouvel appareil dans le cadre d'un contrat de 3 ans à un forfait mensuel voix. (2) Réservez avec de nouvelles activations simultanées de nouveaux appareils, chacun dans le cadre d'un contrat de 3 ans à un forfait mensuel voix. Chocolate est une marque de commerce de LG Electronics inc.

ACTUALITÉS

CONFLIT AU JOURNAL DE QUÉBEC

Les journalistes du JdM s'interposent

ÉMILIE CÔTÉ

Le syndicat des travailleurs de l'information du *Journal de Montréal* (STIJM) a déposé un grief, hier, pour empêcher que des textes de ses journalistes soient publiés dans le *Journal de Québec*, en lock-out depuis avant-hier.

Le STIJM est solidaire de ses collègues de Québec, en conflit de travail avec leur employeur, Quebecor. « Nous sommes en lien très étroit », a dit la présidente Chantal Léveillé.

Dimanche matin, Quebecor a décrété un lock-out touchant les syndicats de la rédaction et du personnel du bureau. En après-midi, les pressiers – représentés par un autre syndicat – décidaient à 97 % de déclencher une grève, par solidarité.

La direction du *Journal de Québec* a promis de maintenir la qualité du quotidien. Des articles seront signés par une équipe de cadres. D'autres proviendront des agences de presse et du *Journal de Montréal*, a expliqué le porte-parole de Quebecor, Luc Lavoie.

Mais le STIJM entend bloquer l'échange de textes. Il a déposé un grief, hier, faisant valoir la clause qui stipule que « l'employeur ne peut demander ni ordonner à un salarié du groupe rédaction d'effectuer du travail qui sera acheminé en tout ou en partie à une entreprise de Quebecor où un salarié exerçant la même fonction est en grève ou en lock-out », cite M^{me} Léveillé.

Quant aux chroniqueurs comme Lise Payette, Joseph Facal et Richard Martineau, « ils doivent prendre une décision individuelle », explique M^{me} Léveillé. « Leurs contrats sont individuels. »

M. Facal et M. Martineau n'ont pas voulu se prononcer. Ils tous deux expliquent à *La Presse* qu'ils envoyaient leurs textes par courriel et qu'ils n'étaient pas au



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC

La direction de Quebecor, qui a placé les employés de rédaction et de bureau du *Journal de Québec* en lock-out dimanche, comptait sur les articles du *Journal de Montréal* pour meubler les pages du quotidien de la Vieille Capitale. Ce n'est pas une idée qui a plu au syndicat de la rédaction du *Journal de Montréal*, qui a déposé un grief, hier, pour empêcher un tel transfert d'information.

courant des enjeux du conflit de travail.

Jointe en soirée, Lise Payette a également dit ne pas avoir d'opinion. « Je n'ai pas pris de décision. »

Joseph Facal doit faire parvenir sa chronique aujourd'hui, en vue d'une publication demain. Lise Payette a une journée de plus pour réfléchir. « Cela dit, je n'ai jamais franchi une ligne de piquetage de ma vie », a signalé M^{me} Payette au quotidien *Le Soleil*.

De son côté, Sheila Copps – qui signe aussi des chroniques dans le *Journal de Montréal* et le *Journal de Québec* – a dit qu'elle ne peut remettre en question son contrat.

Hier, la direction d'Ameublements Tanguay – un important annonceur du *Journal de Québec* – réfléchissait aussi pour décider d'arrêter ou non d'acheter de l'espace publicitaire durant le conflit de travail. « Nous n'avons pas pris de décision. C'est une situation qu'on regarde de très près », a indiqué le vice-président et directeur général, Jacques Tanguay.

« C'est un média dont on se sert pour annoncer. Mais c'est un média controversé, a-t-il expliqué à *La Presse*. Le but de la publicité, c'est la notoriété. On préfère s'éloigner de la controverse. »

Un lock-out « planifié »

Au *Journal de Québec*, la convention est échue depuis la fin de 2006. « Nous avons déposé une offre globale en décembre 2006. En février 2007, l'offre a été rejetée », explique Luc Lavoie.

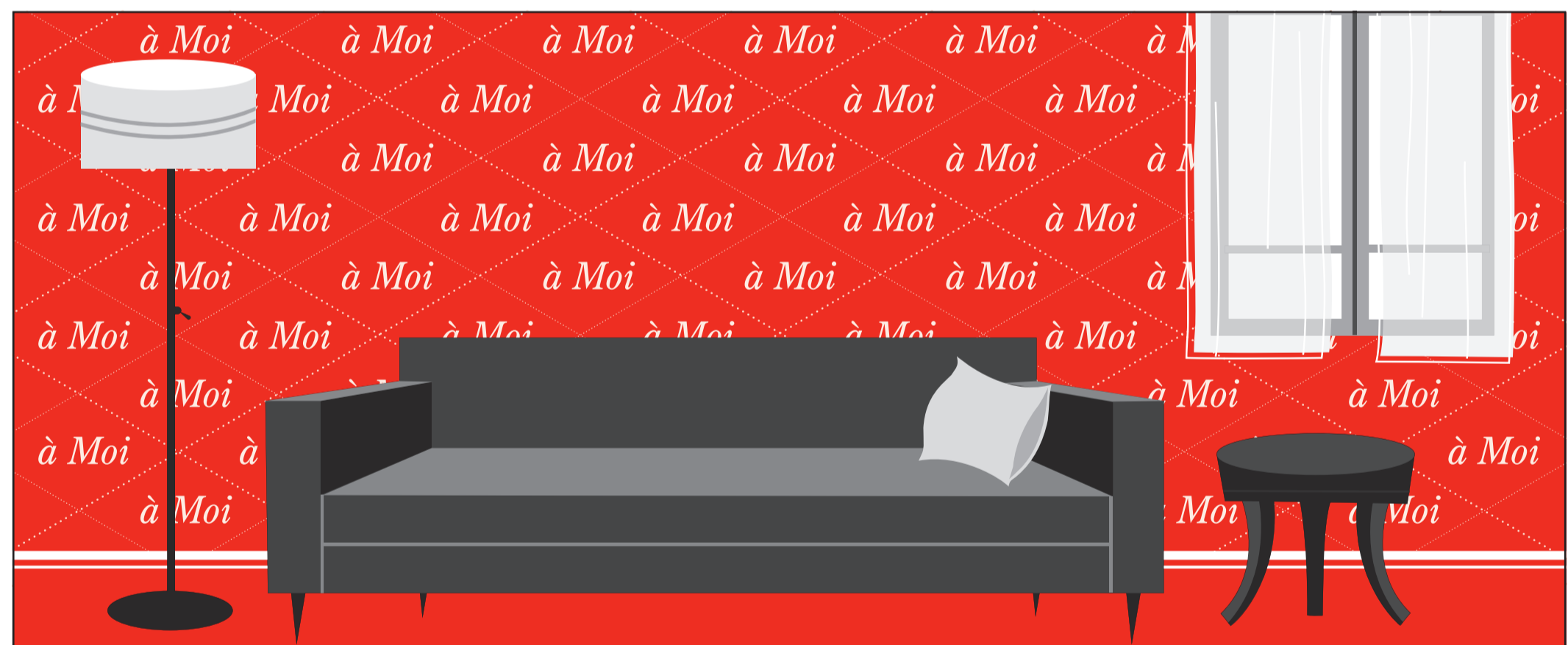
Quebecor a décrété un lock-out car la contre-offre des deux syndicats visés tardait à venir. « Ces choses-là doivent se régler dans des délais raisonnables », dit le porte-parole.

Le lock-out est « un coup de force planifié depuis six mois », dénonce Denis Bolduc, porte-parole des trois syndicats en conflit de travail.

Quebecor veut que la semaine de travail passe de quatre à cinq jours. Elle souhaite aussi que les employés collaborent davantage à l'internet. « On leur demande de s'adapter à la réalité moderne », signale Luc Lavoie.

Selon M. Bolduc, « Quebecor veut construire une autoroute à 10 voies entre ses différents médias ». Il déplore aussi la fermeture du département informatique et la centralisation du service des petites annonces à Kanata, près d'Ottawa. « Les employés ont des primes de départ de 78 semaines. C'est très généreux », répond M. Lavoie.

—En collaboration avec *Le Soleil*.



Vous payez pour être locataire? Payez pour être propriétaire.

Le programme hypothécaire *Scotia 100 %[†]* peut vous aider à acheter la maison que vous désirez, sans mise de fonds. Vous aurez la satisfaction d'avoir fait un bon investissement tout en conservant votre style de vie.

Pour plus d'informations, passez à une succursale Scotia, faites le 1-800-211-9415 ou allez à trouverlargent.banquescotia.com

| Si votre loyer mensuel est de : | Vous pouvez vous permettre un prêt hypothécaire de** : |
|---------------------------------|--|
| 1 000 \$ | 156 297 \$ |
| 1 300 \$ | 203 186 \$ |
| 1 500 \$ | 234 446 \$ |
| 2 000 \$ | 312 594 \$ |

Vous êtes plus riche que vous ne le pensez.^{MC}



* Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

† Sous réserve du respect des critères de la Banque Scotia et de l'assureur hypothécaire en matière de crédit et de prêt pour les propriétés résidentielles.

Le financement intégral sera octroyé le jour du décaissement du prêt hypothécaire. Le client est responsable de tout dépôt initial requis antérieurement à cette date.

** Ces exemples sont basés sur un taux d'intérêt annuel modèle de 6,0 % (taux annuel en pourcentage de 5,93 %), calculé semestriellement, non d'avance, et supposent que le taux d'intérêt demeure constant pour la durée complète de la période d'amortissement de 25 ans du prêt hypothécaire.

MAUVAIS ÉTAT DES APPARTEMENTS MONTRÉALAIS

Les proprios invoquent leurs maigres profits

ARIANE GUILLEMETTE-MUNGER

S'il faut en croire les propriétaires, le piètre état des appartements montréalais s'explique par le peu de profits que font les propriétaires. « Quand c'est plus avantageux de faire dormir ton argent dans un compte en banque, ce n'est pas intéressant d'investir dans la rénovation », déplore M^e Roberet Soucy, ancien régisseur à la Régie du logement.

La Régie du logement fixe à 4,2 % l'indice d'augmentation pour les travaux majeurs. Les propriétaires reçoivent donc 3,50 \$ pour chaque tranche de 1000 \$ de réparation.

Selon le président de l'Association des propriétaires du Québec (APQ), Martin Messier, il faut presque 20 ans pour que l'argent dépensé en investissements majeurs soit récupéré. « On attend qu'une brique tombe sur la tête des locataires avant de faire des changements! C'est certain qu'un toit qui coule, ça ne fait pas les manchettes! » s'est exclamé M. Messier.



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Selon le président de l'Association des propriétaires du Québec (APQ), Martin Messier, les propriétaires mettent près de 20 ans à récupérer l'argent dépensé en investissements majeurs. « On attend qu'une brique tombe sur la tête des locataires avant de faire des changements! » s'exclame-t-il.

Inflation
Les propriétaires demandent une réforme de la Politique d'habitation, adoptée à la fin des années 70. Pour Martin Messier, la Politique est désuète et ne tient pas compte des enjeux

de 2007. « Le taux d'inflation change selon la mondialisation et le marché. Il y a présentement

un déséquilibre et la Politique devrait être refaite en fonction de l'offre et de la demande. »

Un locataire qui paie son chauffage peut voir augmenter son loyer jusqu'à un maximum

de 0,8 % annuellement. L'augmentation pour les locataires ne payant pas leur électricité varie entre 0,5 % et 1,5 %. En mars 2007, le taux d'inflation canadien était de 2,3 %.

« C'est évident que les pourcentages demandés sont en deçà du taux d'inflation. Les propriétaires n'ont donc pas les moyens de rénover et font difficilement des profits », affirme M^e Soucy.

Le président de l'APQ souhaite que les propriétaires soient en mesure d'ajuster le prix des loyers en fonction de l'inflation, du moins avec les nouveaux locataires. En ce moment, ces derniers – tout comme les anciens locataires – peuvent contester les augmentations de leur loyer à la Régie des logements.

Un autre son de cloche

Du côté du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), on déclare que les loyers sont toujours en augmentation, peu importe que l'inflation soit en hausse ou en baisse.

Le Regroupement précise que seulement 436 locataires ont contesté l'augmentation de leur facture en 2005-2006. « Les gens ont peur des représailles. Il y a le cas d'une dame qui, après avoir contesté son augmentation, a vu ses voisines avoir de nouvelles portes, sauf elle. Ou les gens ne savent tout simplement pas qu'ils peuvent contester », raconte le responsable des dossiers politiques du RCLALQ, André Trépanier.

L'APQ compte rencontrer les cabinets fantômes de l'ADQ et du PQ afin de faire pression sur les instances politiques. Le regroupement croit que le nouveau gouvernement minoritaire sera plus attentif à ses demandes.

Le RCLALQ manifestera demain dans les rues de Montréal et devant le bureau de la ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau. Il revendique un meilleur contrôle des loyers et l'égalité entre les propriétaires et leurs locataires.

1^{RE} MENSUALITÉ À NOS FRAIS!

Mazda6 GT-V6 illustrée

Mazda6 GT-V6 illustrée

Mazda6 GT-V6 illustrée

DU TONUS SOUS LE CAPOT. DU PLAISIR SUR LA ROUTE.

mazda 6
GS 4 CYL. 2007

ACHETEZ À

23 950 \$[†]

mazda 6 SPORT
5 PORTES GS 4 CYL. 2007

ACHETEZ À

25 950 \$[†]

mazda 6 FAMILIALE
SPORT GS-V6 2007

ACHETEZ À

27 450 \$[†]

- ET - OBTENEZ **1,9%** DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS^{††}

GAGNANTE de plus de 100 prix internationaux

★★★★★
INDICE DE SÉCURITÉ LE PLUS ÉLEVÉ LORS D'ESSAIS DE COLLISION FRONTALES^{†††}

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

Pour un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.mazda.ca ou téléphonez au **1-800-263-4680**.

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLOMÉS

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA: PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

† Offre d'une durée limitée de « 1^{re} mensualité à nos frais » s'applique à la location ou au financement à l'achat au détail, respectivement avec le crédit Mazda Canada Inc. et la Banque Scotia via le concessionnaire. Cette offre s'applique à tous les modèles Mazda neufs et démontreurs à plancher 2006, 2007 et 2008. Votre première mensualité sera déduite par Mazda, jusqu'à concurrence de 1 000 \$ (incluant les taxes applicables). Cette offre n'est pas disponible sur les véhicules de parc-club et est sujette à des changements sans préavis. †† Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda6 berline GS 4 cyl. (GASD57A000), les Mazda6 Sport 5 portes GS 4 cyl. (GASD57A000) et les Mazda6 Familiale Sport GS-V6 (G6S27A000) 2007 neuves. Frais de transport et préparation (1 275 \$), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPM en sus. ††† Financement à l'achat aux particuliers de 1,9% jusqu'à 60 mois sur les Mazda6 2007 neuves. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non-inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour des détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 11 avril 2007. * Accordé à la Mazda6 berline 2007 par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) du gouvernement des États-Unis (www.safercar.gov), suite à des tests mesurant la protection du conducteur et du passager avant en cas de collision frontale.

SURPLUS BUDGÉTAIRES DE 140 MILLIONS À MONTRÉAL

L'hiver clément et le gel d'embauche rapportent

SÉBASTIEN RODRIGUE

Montréal a pu gonfler ses surplus budgétaires jusqu'à 140 millions de dollars en 2006 en embauchant moins d'employés, en laissant plus souvent ses camions de déneigement au garage et en profitant de la vigueur de la construction immobilière.

Déposés hier au conseil municipal, les états financiers 2006 montrent que la Ville a pu dégager un surplus en grande partie en réduisant ses dépenses. Montréal a notamment économisé 23 millions en déneigement en raison des faibles

chutes de neige au cours de l'hiver 2006. Le gel de l'embauche ainsi que la réduction des heures supplémentaires et des coûts d'assurances ont aussi fait diminuer les dépenses de 43 millions.

Les marchés financiers favorables à la gestion de la dette et des placements ont aussi procuré des gains supplémentaires de 33 millions. L'administration municipale a aussi épargné plus que prévu dans les règlements de contestations d'évaluation foncière (20 millions).

Les surplus budgétaires sont toutefois en baisse d'un peu plus de 20 millions en 2006 par rapport

à 2005. « On a dégagé moins de surplus dans les revenus cette année que par les années antérieures », explique Frank Zampino, président du comité exécutif de la Ville.

Montréal a en fait surestimé certains revenus. Le budget 2006 anticipait notamment l'obtention du droit de taxer les stationnements hors rue. Or, le gouvernement n'a pas modifié la loi pour permettre à la Ville de le faire. Les états financiers contiennent donc des revenus en baisse de 35 millions par rapport aux prévisions budgétaires.

Les droits de mutations immobilières et les permis de construc-

tion ont néanmoins augmenté le surplus de la Ville de 18 millions. Au final, Montréal récolte donc un surplus de 140 millions.

La Ville a déjà affecté la quasi-totalité de cette somme pour équilibrer le budget 2007 (53 millions) et renflouer sa réserve pour imprévu (33 millions). Une partie des surplus (37 millions) revient aussi aux arrondissements et au fonds de l'eau (8 millions). La Ville reste avec neuf millions à dépenser à sa guise. Le responsable des finances au comité exécutif estime que l'affectation quasi complète de ce surplus prouve la difficulté d'atteindre l'équilibre

budgétaire à Montréal. L'année dernière, Montréal avait annoncé qu'elle faisait face à un manque à gagner de 400 millions pour boucler l'exercice budgétaire 2007.

M. Zampino estime qu'il est encore trop tôt pour déterminer si la Ville pourra équilibrer son budget sans hausse de taxes en 2008. Le président du comité exécutif précise que son administration poursuit son exercice de restrictions budgétaires. Cette opération doit rapporter des économies de 300 millions sur trois ans. L'administration Tremblay-Zampino prévoit notamment éliminer 1000 postes par attrition.



Je vous recommande le BlackBerry^{MD} de Bell. Le service est tout simplement meilleur.



BlackBerry 8703e[™]

199⁹⁵ \$

Contrat de 3 ans
(699,95 \$ sans contrat)



BlackBerry 7250[™]

0 \$

Contrat de 3 ans
(599,95 \$ sans contrat)

Pour un service hors pair, optez pour un appareil BlackBerry de Bell.

En passant à Bell, vous profiterez de tout ce qui suit :

- Le réseau sans fil le plus puissant au Canada¹
- Le soutien technique données 24/7
- Le service aux clients réservé au marché affaires
- Le service de rappel exclusif qui vous assure que l'on vous rappellera rapidement
- La configuration facile de votre compte en quelques minutes

Sans compter que notre nouveau forfait courriel et Internet vous procure 4 Mo d'utilisation pour seulement 25 \$/mois².

En prime :

Profitez de l'utilisation illimitée des fonctions courriel et Internet pendant 3 mois.



Visitez un magasin Bell 1 866 371-9746
bureaumobile.ca/blackberry



L'offre prend fin le 30 avril 2007. Service offert avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture du réseau numérique principal et du réseau mobile haute vitesse optimisé pour la transmission de données de Bell Mobilité, là où la technologie le permet. Des frais d'interurbain et d'itinérance (y compris taxes étrangères) peuvent s'appliquer à l'extérieur des zones de couverture de Bell Mobilité. Des frais additionnels, tels que les frais d'accès au service d'urgence e9-1-1 (75 ¢/mois), les frais d'accès au réseau — qui ne sont pas exigés par le gouvernement — (8,95 \$/mois) et les frais uniques d'activation (35 \$) s'appliquent. Pour toute transmission de données, des frais d'utilisation du service Internet mobile de 5 ¢/Ko s'appliquent si vous n'êtes pas abonné au service Internet mobile illimité; des frais pour le contenu peuvent s'appliquer. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. L'offre est modifiable sans préavis et ne peut être combinée avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. Non offert dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent. (1)Service offert dans les zones de couverture 1xEV-DO. (2)Sous réserve d'une nouvelle activation associée à un contrat de 3 ans. Les familles de marques, d'images et de symboles relatifs à BlackBerry et à RIM sont la propriété exclusive et des marques de commerce de Research In Motion Limited, usager autorisé.

ACTUALITÉS

PROCÈS DE DÉSIRÉ MUNYANEZA

Présumée rencontre avec le président du Rwanda pour encourager le massacre

ANDRÉ NOËL

Désiré Munyaneza a participé à une rencontre avec le président par intérim du Rwanda lorsque ce dernier est venu à Butare, ville du sud du pays, pour exhorter les Hutus à massacrer les Tutsis, a raconté un témoin, hier. Depuis un mois, le procès de M. Munyaneza se tient au palais de justice de Montréal pour sa participation présumée au génocide.

Ce dernier a commencé le 6 avril 1994, lorsque l'avion transportant le président du Rwanda, Juvénal Habyarimana, a été abattu par un missile. Mais à Butare, il a commencé seulement le 21 avril, après un discours

enflammé du président par intérim, Théodore Sindikubwabo, dans un stade à l'entrée de la ville.

Avant ce discours public, M. Sindikubwabo a rencontré des notables de la ville dans le stade. L'homme qui a témoigné hier parlait sous le nom de C-19 pour des raisons de sécurité. Il a dit qu'il s'était posté sous un arbre, face au stade, pour essayer de savoir qui assistait au meeting. Il n'entendait pas ce qui se disait.

Vers la fin de la journée, il a vu deux camionnettes sortir du stade. La première était conduite par le chef de la gendarmerie. Désiré Munyaneza, lui, conduisait la camionnette de son père, distributeur régional d'une bras-

serie. À ses côtés se trouvaient les fils d'un autre notable, surnommé « Mahenga ». M. Munyaneza est soupçonné d'avoir dirigé

« J'ai vu le corps d'une jeune femme qui venait tout juste de se faire tuer... Une magnifique jeune femme. »

les milices hutues de Butare avec quelques jeunes hommes.

Les massacres commençaient. C-19 a erré dans la ville pendant un certain temps, essayant de se

cher. Il a pensé trouver refuge à l'hôpital, mais à son arrivée, il dit avoir vu M. Munyaneza et un complice pousser violemment une jeune Tutsie. Le complice portait un revolver. « La jeune fille criait en demandant grâce », a dit le témoin. Désiré l'a placée de force dans la camionnette de son père et est parti.

C-19 a fui vers le Burundi. Ce pays ne se trouve qu'à 30 km de Butare, mais il n'a atteint la frontière qu'au bout de cinq jours. Lorsque l'avocat de la poursuite, M^e Richard

Roy, lui a demandé de raconter son périple, il s'est tu longtemps. Reprenant son témoignage d'une voix faible, il a dit qu'il s'était caché dans une bananeraie avec

un ami. « J'ai vu le corps d'une jeune femme qui venait tout juste de se faire tuer... Une magnifique jeune femme. Les Hutus jetaient les corps dans un fossé près de la route. Nous ne sommes pas restés là. Nous avons croisé un groupe d'attaquants hutus. Nous avons couru pour sauver nos vies. Nous avons rejoint un endroit où les gendarmes tiraient sur les gens. Nous nous sommes dissimulés parmi les cadavres. »

C-19 a réussi à traverser la rivière qui sépare le Rwanda du Burundi. Mais son ami a eu moins de chance. Blessé à une jambe, il a été rejoint par des agresseurs et abattu. Le contre-interrogatoire de C-19 a commencé hier après-midi et se poursuit aujourd'hui.

PROPOS RACISTES À L'ENDROIT DE DEUX MONTRÉALAIS

Deux policiers de Montréal suspendus

ARIANE LACOURSIÈRE

Parce qu'ils ont tenu des propos racistes à l'endroit de deux Montréalais, les policiers Roger Charbonneau et Isabelle Nault, du SPVM, seront suspendus de leurs fonctions respectivement pour un et trois jours.

Les faits reprochés aux deux agents remontent au 11 novem-

bre 2004. Ce jour-là, une dame a composé le 911 en disant que des voleurs étaient chez sa voisine, Gemma Raeburn. Mais ces fameux voleurs, Frederick Peters et Peter Charles, étaient en fait deux amis noirs de M^{me} Raeburn venus l'aider à faire du ménage.

Les agents Charbonneau et Nault, ainsi que les équipages de

deux autres voitures de police, ont répondu à l'appel du 911 en se précipitant sur les lieux. Isabelle Nault est tout d'abord entrée dans la cour de M^{me} Raeburn. Elle y a aperçu M. Peters avec une boîte dans les mains. La policière a demandé à l'homme de s'identifier. Après avoir refusé une première fois, ce dernier a obtempéré.

Mais fâché d'être traité comme un voleur, M. Peters a dit à l'agent Nault qu'elle se comportait comme s'ils étaient dans un État policier. « Si vous n'aimez pas ça ici, pourquoi êtes vous là? Pourquoi ne retournez-vous pas dans votre pays? » lui a répondu la policière.

Pendant ce temps, l'agent Charbonneau est entré dans le garage de M^{me} Raeburn. Il a aperçu M. Charles, qui déplaçait lui aussi une boîte. Un autre policier a alors brandi son arme et ordonné à M. Peters de ne pas bouger.

Apeuré, M. Charles s'est mis à crier. M^{me} Raeburn est accourue dans son garage, un policier l'a mise en joue et lui a ordonné de s'identifier. Après avoir bien expliqué la situation aux policiers du SPVM, M^{me} Raeburn leur a demandé : « Seriez-vous intervenus avec autant de force si c'étaient des personnes blanches qui lavaient mon garage? »

L'agent Charbonneau a aussitôt répondu que « les balles ne voient pas la couleur ».

Plainte

M^{me} Raeburn a porté plainte auprès du Comité de déontologie policière. Dans sa décision, le Comité explique que les « propos inconvenants ou inappropriés » des deux agents doivent être sanctionnés. En outre, puisque les paroles de l'agent Nault sont jugées plus offensantes, cette dernière sera suspendue plus longtemps que son collègue.

Le directeur du Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR), Fo Niemi, salue la décision du Comité. Il précise toutefois que le Comité a d'abord rejeté la plainte de M^{me} Raeburn. « Elle a dû faire une deuxième demande. Ça montre que ce n'est pas toujours facile de se faire entendre, même quand la situation d'injustice est évidente », dit-il.

PLUS ÉCOLOGIQUES. PLUS ÉCONOMIQUES.

PRIMES D'ENCOURAGEMENT À L'ÉCONOMIE DE CARBURANT[†]



YARIS HATCHBACK 2007

Ville : 6,9 L/100 km[†] | Route : 5,5 L/100 km[†]
VÉHICULE À ÉMISSIONS ULTRA FAIBLES



YARIS BERLINE 2007

Ville : 6,9 L/100 km[†] | Route : 5,5 L/100 km[†]
VÉHICULE À ÉMISSIONS ULTRA FAIBLES



COROLLA 2007 (transmission manuelle 5 vitesses)

Ville : 7,1 L/100 km[†] | Route : 5,3 L/100 km[†]
VÉHICULE À ÉMISSIONS ULTRA FAIBLES



HIGHLANDER HYBRIDE 2007

Ville : 7,7 L/100 km[†] | Route : 8,3 L/100 km[†]
VÉHICULE À ÉMISSIONS SUPER ULTRA FAIBLES



CAMRY HYBRIDE 2007

Ville : 5,7 L/100 km[†] | Route : 5,7 L/100 km[†]
VÉHICULE À ÉMISSIONS SUPER ULTRA FAIBLES



PRIUS 2007

Ville : 4,0 L/100 km[†] | Route : 4,2 L/100 km[†]
VÉHICULE À ÉMISSIONS SUPER ULTRA FAIBLES

REMISE DE 1000\$

REMISE DE 1500\$

+ obtenez jusqu'à 2 000 \$ de remboursement de TVQ*

REMISE DE 2000\$

+ obtenez jusqu'à 2 000 \$ de remboursement de TVQ*

VENTE ÉTIQUETTES ROUGES

EST LE DÉBUT D'UNE BELLE HISTOIRE

1^{RE} MENSUALITÉ GRATUITE À LA LOCATION* OU REMISE ÉQUIVALENTE À L'ACHAT**
+ 0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ*
SUR TOUS LES MODÈLES 2007

ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa. Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

TOYOTA SERVICES FINANCIERS

PEA

DIPLOMÉS

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles 2007 neufs en stock, pour un terme de location de 48 mois (terme de location de 60 mois pour les Yaris, Corolla et Matrix). Dans l'éventualité où un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois (Yaris, Corolla et Matrix moindre que 60 mois), un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois (terme de 60 mois comprenant l'acompte (s'il y a lieu), le droit sur les pneus, la taxe sur le climatiseur (si applicable) et les taxes sera exigé avant le début de la période de location. ** Remise à l'achat équivalente à une mensualité de location basée sur un terme de 48 mois pour les Yaris, Corolla et Matrix, taxes incluses, applicable au financement à l'achat des modèles 2007 neufs en stock. † Approbation assujettie aux modalités fixées par Transports Canada. De plus amples renseignements sont disponibles à <http://www.toyota.ca/programmes/environnement/ecotransports/eecoauto.htm> ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2007 pour une transmission manuelle pour les Yaris et Corolla, pour une transmission à variation constante pour la Camry hybride, pour une transmission automatique à variation constante pour la Prius et pour une transmission à variation constante à commande électronique pour le Highlander hybride, pour le moteur du modèle indiqué. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 avril 2007. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Montréal.

TOYOTA faire toujours mieux



Le printemps dans le Vieux-Québec

LE PORT-ROYAL
hôtel & suites
VIEUX-QUÉBEC
144, rue Saint-Pierre

★★★★

Suite De Luxe 159\$/nuît

incluant 2 petits déjeuners
Stationnement gratuit
Jusqu'au 31 mai 2007

1.866.417.2777

www.hotelportroysuits.com

TRAVAILLER À VOTRE COMPTE!

FAITES PLUS D'ARGENT, SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON!

samedi et dimanche
les 28 & 29 avril
Palais des Congrès

Salon National de la Franchise et des Occasions d'Affaires

- Venez explorer les franchises les plus dynamiques et rentables au Canada.
- Séminaires quotidiens gratuits sur comment vous lancer en affaire et exploiter une entreprise viable.
- Occasions d'affaires à temps plein et à temps partiel.
- Venez rencontrer des compagnies à la recherche de personnes voulant acquérir une franchise, de courtiers et de distributeurs.

NE MANQUEZ PAS LE PLUS GRAND SALON DE LA FRANCHISE AU QUÉBEC!

210, avenue Viger, 11h - 17h, ADMISSION 10\$

www.SalondelaFranchise.ca

Meurtre de Sébastien Lacasse

La juge tranchera entre le pénitencier et l'institut psychiatrique

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La juge Ginette Maillet, de la chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, annoncera le 13 juin si l'assassin de Sébastien Lacasse,

poignardé en pleine rue le 8 août 2004 à Laval, purgera sa peine complète dans un pénitencier ou s'il sera confié pour une période de deux ans à l'institut psychiatrique Philippe-Pinel.

En juin 2005, le tribunal l'a assujéti à une peine d'adulte, soit 25 ans d'incarcération avec possibilité d'une libération après sept ans. Au moment du crime, il était âgé de 17 ans et huit mois.

Son avocat, M^e Richard Dubé, a fait témoigner, hier, le directeur de la protection de la jeunesse, Jean-Pierre Cormier, qui a indiqué que l'accusé pourrait être confié en transit à la DPJ, puis remis aux

spécialistes de l'Institut Philippe-Pinel. Après 24 mois de traitement, il serait envoyé dans un pénitencier. Il aura alors 22 ans. La Couronne réclame qu'il purge sa peine entière dans un pénitencier.

Fusillade à Laval

L'accusé blâme un ami

ANDRÉ CÉDILOT

En procès pour avoir ouvert le feu sur un client d'un bar du boulevard L'Acadie, Antoine El Morr, un imprésario qui a davantage l'air d'un truand, pourrait se retrouver avec une accusation additionnelle d'outrage au tribunal. La raison : il nie avoir tiré et rejette le blâme sur un ami qu'il refuse de nommer.

À en croire le témoignage qu'il a livré hier devant le juge Gilles Garneau, de la Cour du Québec, l'accusé a même sauvé la vie de la victime en « désarmant » le tireur qui venait de faire feu à quelques reprises. « C'était un ami à nous, il était à côté de moi. Je lui ai dit d'arrête de tirer », a-t-il dit, en réponse à son avocat.

Ancien capitaine de l'Armée libanaise, El Morr, 44 ans, a perdu sa belle assurance quand le procureur de la Couronne lui a demandé le nom de celui qui a tiré. « C'est un ami depuis quatre ans, mais pas un ami-ami. Je suis déjà en trouble, je ne peux pas vous le dire », a-t-il indiqué, en rappelant une tentative de meurtre dont il a été victime l'an passé, à Montréal. Il a été atteint de quatre balles. En se ruant sur ses assaillants – ils étaient deux – l'un a été blessé d'une balle à la tête.

Comme il a obstinément refusé de dévoiler l'identité de l'ami qu'il accuse d'avoir blessé deux personnes au Bar Il Mundo, le juge Garneau a coupé court à l'audience en pressant l'accusé de bien réfléchir, voire de consulter son avocat, avant de revenir à la barre aujourd'hui. S'il ne change pas d'avis, El Morr pourrait être accusé d'outrage au tribunal. À la limite, le juge pourrait même révoquer son cautionnement.

Bien que plusieurs personnes aient été témoins de la fusillade survenue au El Mundo, seul un ingénieur de 33 ans des États-Unis a accepté de se présenter au palais de justice de Montréal. Celui-ci est formel : c'est El Morr qui a fait feu sur lui lors d'un accrochage dans le stationnement. Il y a eu un ou deux coups de poing de part et d'autre, puis El Morr a mis une main à sa ceinture et tiré deux fois.

« Tout s'est passé en quelques secondes. J'ai entendu six ou sept coups de feu. On était face contre face quand j'ai vu sortir du feu. Sur le coup, je ne pensais pas avoir été touché, puis j'ai senti mes jambes lourdes », a-t-il raconté devant le tribunal. Il a été touché au mollet et à un pied. Des ambulanciers l'ont transporté à l'hôpital et il est resté deux mois sans marcher. Le matin même, il a identifié El Morr sur des photos que des enquêteurs lui ont montrées, alors qu'il était hospitalisé. Son neveu, qui se tenait près de lui, a été légèrement blessé à une main.

Lors d'une visite à l'hôpital, une nièce a tenté de le dissuader de collaborer avec la police en affirmant avoir reçu un appel « qu'on allait s'en prendre à ses enfants », s'il décidait de dénoncer son agresseur.

EN BREF

Jeune homme poignardé

Un jeune homme de 20 ans a été poignardé dans le dos, hier soir, à l'intersection des rues Perras et Rodolphe-Forget, dans le quartier Rivière-des-Prairies, à Montréal. Un groupe de quatre ou cinq suspects l'ont assailli alors qu'il retournait chez lui. Le jeune homme a réussi à prendre la fuite et à se rendre à son domicile, d'où il a alerté les policiers. La victime a été transportée à l'hôpital. Elle se trouvait, hier soir, dans un état stable, mais souffrait d'une profonde laceration au dos. Selon les policiers du SPVM, il s'agirait d'un règlement de comptes lié aux gangs de rue. Ariane Lacoursière



RECEVEZ DES POINTS TD EN DOUBLE

Doublez vos primes-voyages avec une nouvelle carte Visa* TD Canada Trust Or Voyages

En devenant titulaire d'une carte Visa Or Voyages, vous irez maintenant deux fois plus loin. En effet, si vous demandez une carte d'ici le 25 mai 2007, vous recevrez des Points TD en double pour chaque dollar d'achats portés au compte de votre nouvelle carte, jusqu'à la fin du mois de juillet 2007¹. Vous recevrez également 7 500 Points TD en prime dès l'approbation; vous pouvez donc voyager dès maintenant. De plus, le système d'échange de points est simple. Il faut un minimum de 5 000 Points TD pour pouvoir les échanger et vous pouvez utiliser vos Points TD pour économiser sur pratiquement toutes vos dépenses de voyage et d'hébergement². Découvrez tous les avantages de la carte Visa Or Voyages et commencez à recevoir des Points TD en double dès aujourd'hui!



RECEVEZ DES POINTS TD EN DOUBLE ET 7 500 POINTS TD EN PRIME SUR APPROBATION DE VOTRE CARTE. PRÉSENTEZ UNE DEMANDE AVANT LE 25 MAI 2007. Composez le 1-888-730-8142, passez à une succursale de TD Canada Trust ou rendez-vous à l'adresse www.tdcanadatrust.com/voyages

¹ La demande de carte doit être approuvée au plus tard le 25 mai 2007. L'offre peut être modifiée, prolongée ou retirée n'importe quand sans préavis et ne peut être jumelée à aucune autre offre. Certaines conditions s'appliquent. L'offre ne s'applique qu'aux nouveaux comptes Visa TD Canada Trust Or Voyages. Les Points TD en prime seront remis au nouveau titulaire principal de la carte dès l'approbation. Jusqu'au 31 juillet 2007 inclusivement, vous recevrez deux Points TD, au lieu de l'offre standard d'un Point TD, pour chaque dollar d'achats nets admissibles portés à votre compte ou six Points TD, au lieu de l'offre standard de cinq Points TD, pour chaque dollar porté à votre compte pour des réservations de voyage effectuées au Centre de Primes-voyages Visa TD Canada Trust. Les Points TD sont obtenus sur les achats, moins les remboursements, les remises et autres crédits semblables; sont exclus les frais, les avances de fonds (y compris les chèques Visa TD Canada Trust et les transferts de soldes), les frais d'intérêt et les services offerts en option. Pour obtenir les modalités standards du Programme de primes-voyages Visa TD Canada Trust qui s'appliquent aux achats nets admissibles portés à votre compte, passez à une succursale de TD Canada Trust ou rendez-vous à l'adresse www.tdcanadatrust.com/francais/visatd/agreements.jsp, sous la rubrique « Les modalités du Programme de primes-voyages Visa TD » du Contrat du titulaire de carte Visa TD Canada Trust Or Voyages.

² En fonction des places dont dispose le fournisseur et sous réserve des modalités du prestataire. *Visa International Service Association/Utilisée sous licence.

ACTUALITÉS

MEURTRE DU POLICIER DANIEL TESSIER

L'accusé est mis en liberté

CHRISTIANE DESJARDINS

Parce qu'il a une défense à faire valoir pour le meurtre du policier Daniel Tessier dont il est accusé, et que le garder en prison équivaldrait à lui faire purger une peine avant que le jury ait décidé de sa culpabilité, le juge Jean-Guy Boilard a accordé la liberté sous cautionnement à Basil Parasiris, hier.

C'est la première fois dans les annales canadiennes qu'une personne accusée du meurtre d'un policier est mise en liberté, selon M^c Frank Pappas, un des avocats de l'accusé. « On n'a pas trouvé de précédent », a dit M^c Pappas, hier, avant de souligner que les faits de cette affaire sont exceptionnels.

Le matin du 2 mars dernier, vers 5 h, neuf policiers de Laval sombrement vêtus comme des « Ninjas » défonçaient la porte de la demeure de ce résidant de Brossard pour perquisitionner, dans le cadre d'une enquête sur un réseau de vente de stupéfiants. Selon les explications avancées par la défense, croyant

avoir affaire à des malfaiteurs, et voulant protéger sa femme et ses deux enfants pris de panique, Parasiris s'est emparé de son 357 Magnum, a ouvert la porte de sa chambre et fait feu en direction des intrus, atteignant mortellement l'agent Daniel Tessier et blessant l'agent Stéphane Forbes. Dans le

le juge Boilard a rappelé les faits et souligné que le type de perquisition effectuée chez Parasiris, c'est-à-dire avec entrée brutale sans avertissement préalable, avait été sévèrement critiquée par les tribunaux dans le passé. Il faut de solides motifs pour perquisitionner ainsi.

Les policiers affirment que l'effet

train de vie. Le juge a aussi relevé le fait que le mandat n'autorisait pas de perquisition la nuit, puisque, comme l'avait fait remarquer M^c Jacques Larochelle, l'autre avocat de l'accusé, la « nuit » n'avait pas été « cochée » sur le mandat. Le juge a aussi retenu que l'accusé était manifestement terrorisé lors des événements, puisqu'il a défilé dans son caleçon. Quand l'accusé a appris qu'il avait tué un policier, il était atterré.

Hier, M^c Larochelle a fait défiler plusieurs membres de la famille de Parasiris, de même que son associé en affaires, tous prêts à mettre leur maison en garantie, pour que l'accusé obtienne sa liberté. Tous ont dit que Parasiris n'était pas violent, une constatation que la procureure de la Couronne, Joëlle Saint-Germain, remettait sérieusement en doute. Outre le 357 Magnum pour lequel Parasiris détenait un permis, trois autres armes chargées et non enregistrées ont été retrouvées chez lui. Cela démontre selon elle qu'il trempait

Le garder en prison équivaldrait à lui faire purger une peine avant que le jury ait décidé de sa culpabilité.

tumulte de cette opération ratée, les policiers ont tiré 14 fois, atteignant au passage le talon de leur collègue Tessier, effondré au sol, et blessant au bras Panagiota Gounis, la femme de Parasiris. L'entrée et la fusillade ont duré moins de 30 secondes.

Parasiris, 41 ans, père de deux enfants, qui n'avait jusque-là aucun antécédent judiciaire, s'est retrouvé accusé de la pire infraction du Code criminel, soit meurtre prémédité.

Hier, avant de rendre sa décision,

de surprise visait à empêcher la destruction de preuves. Mais voilà, lorsqu'ils ont présenté leurs motifs au juge de paix pour obtenir le mandat de perquisition, la veille de l'opération, ils y allaient de simples soupçons. Ils n'ont jamais allégué qu'il pouvait y avoir des stupéfiants. Ils soupçonnaient Parasiris d'être la tête dirigeante parce qu'il connaissait des gens liés au trafic de stupéfiants, qu'il était plus âgé que les autres et qu'il avait un plus gros

dans le milieu des stupéfiants où l'on s'attend à subir des « burns » de drogue. D'ailleurs, elle a rappelé que Parasiris a lui-même admis qu'il s'adonnait au trafic de stupéfiants depuis trois ans, parce qu'il n'arrivait pas à tout payer. Mais les policiers n'ont trouvé qu'une infime quantité de cocaïne et de mari chez lui et aucune accusation n'a été portée contre lui dans ce domaine.

« Pas encore », a fait valoir M^c Saint-Germain, laissant sous entendre que ces accusations pourraient venir. Le juge Boilard a d'ailleurs voulu prévenir ce vieux truc de « l'as dans la manche », hier, car il a précisé que sa décision d'accorder le cautionnement s'appliquait aux accusations qui pourraient découler de cette perquisition du 2 mars.

La décision du juge a été accueillie par des exclamations de soulagement des proches de l'accusé. Le juge Boilard a tout de même imposé un couvre-feu de 19 h à 6 h, sept jours sur sept. L'accusé devra habiter avec sa famille chez ses parents, à Brossard. Georges Parasiris, son père, doit d'abord se défaire de deux fusils de chasse de calibre 12 qu'il a chez lui. Enfin, sa sœur, de même qu'un cousin, ont aussi dû s'engager chacun à hauteur de 100 000 \$. « L'accusé est soulagé, sa famille aussi, mais ce n'est pas le temps de se réjouir. Le policier Tessier, lui, ne rentrera pas chez lui, ni ce soir ni demain », a dit M^c Pappas.

La Focus GFX sort en ville.

FOCUS ZX3 SE

AVEC GROUPE DÉCOR GFX

TRÈS BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE

234 \$ /mois*

0 % de financement à l'achat
Terme de 72 mois
Frais de transport en sus

INCLUANT :

- Climatisation
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD/MP3
- Garantie du groupe motopropulseur et assistance routière de 5 ans ou 100 000 km

ET GROUPE DÉCOR GFX :

- Bouclier arrière avec diffuseur
- Embout d'échappement brillant
- Bouclier avant spécifique de teinte harmonisée et antibrouillards
- Feux de position latéraux et jantes de 15 po à rayons multiples
- Grille de calandre noire et déflecteur d'air inférieur
- Becquet arrière

GARDEZ LE  FOCUS

Sur route : 5,9 L/100 km**
En ville : 8,7 L/100 km**

Jetez un coup d'œil à nos autres offres.

FORD FOCUS ZX4 S

PDSC :
12 999 \$*
Frais de transport en sus



FORD FUSION SE

299 \$ /mois*
Location de 48 mois
Dépôt de sécurité de 0 \$
Frais de transport et de préparation inclus



SEULEMENT 675 \$
DE MISE DE FONDS



Bien pensé

www.ford.ca



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE ©

Une équipe de chercheurs canadiens a conclu qu'un seul repas gras a des effets sur le rythme cardiaque et la pression artérielle.

La malbouffe dommageable, même à l'occasion

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Manger un hamburger dégoulinant de gras ne fait pas de tort, une fois de temps en temps? Pas si sûr...

Une équipe de chercheurs canadiens s'est intéressée aux effets de la consommation occasionnelle d'aliments très gras. Elle a conclu qu'un seul repas gras a des effets sur le rythme cardiaque et la pression artérielle.

Plus de 30 volontaires, tous des jeunes dans la vingtaine, en excellente santé, ont mangé des déjeuners très gras ou, au contraire, contenant très peu de matières grasses. Un déjeuner chez McDonald's d'un côté; des céréales avec du lait écrémé, des barres de céréales

et du yogourt sans gras de l'autre. Les deux menus contenaient le même nombre de calories.

Réactions cardiovasculaires

Deux heures après leur déjeuner, les jeunes ont dû faire des tests orchestrés par les chercheurs de l'Université de Calgary. Ils ont subi des épreuves mentales et physiques. On leur a notamment demandé de faire un discours sur un sujet très émotif, de faire des calculs mathématiques et de mettre le bras dans de l'eau glacée. Les membres du groupe qui avait déjeuné chez McDonald's avaient des réactions cardiovasculaires plus vives. Leur pression artérielle avait augmenté et leur rythme cardiaque s'était accéléré.

N'est-ce pas normal si leur système était déjà occupé à digérer tout ce gras? « Deux heures après le repas, normalement, la digestion est terminée », répond le D^r Tavis Campbell, auteur principal de la recherche.

« On ne dit pas qu'il ne faut jamais manger des repas riches en gras, poursuit-il. Il n'y a rien de pire que d'interdire quelque chose à quelqu'un qui en a envie. Mais maintenant, on sait qu'un seul repas cause des réactions physiques. Et comme on sait que les Canadiens mangent en moyenne trois fois par semaine dans un service de restauration rapide, il faut connaître les effets sur le cœur et la pression d'un tel régime. »

La dépression peut mener au diabète

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — La dépression pourrait déclencher du diabète chez les personnes âgées, selon une étude publiée hier aux États-Unis, la première à établir un lien entre ces deux symptômes.

« Les résultats de cette étude montre que les médecins doivent prendre très au sérieux les symptômes de dépression chez les personnes du troisième âge qui accroissent apparemment les risques, dans cette population, de développer du diabète », souligne le D^r Mercedes Carnethon, professeur à la faculté de médecine Feinberg de l'Université Northwestern, et principale auteur de ces travaux.

« Nous savons que l'excès pondéral et l'obésité représentent les principaux risques de diabète et la plupart des personnes qui en souffrent sont trop gros ou obèses (...) Mais après un ajustement statistique de ces facteurs, nous avons constaté une relation entre dépression et diabète », a ajouté M^{me} Carnethon.

Quelque deux millions d'Américains âgés de 65 ans et plus souffrent de dépression, selon les estimations fédérales. Ce groupe connaît aussi la plus forte prévalence de diabète dit de type 2 ou non insulino-dépendant. C'est une maladie métabolique caractérisée par un excès chronique de sucre dans le sang.

Cette recherche a été conduite par l'Université Northwestern à Chicago sur 4681 hommes et femmes d'au moins 65 ans suivis annuellement pendant 10 ans. Elle est parue dans les *Archives américaines de médecine interne* datée du 23 avril.

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du: 2007-04-23

| | | | | |
|------|---------|-------|---------|--|
| Jour | Mois | Année | Signe | |
| 10 | JANVIER | 48 | VERSEAU | |

01 08 09 12 14 18 31 33 34 38
 39 43 45 46 53 55 57 59 65 67

379
 6821

Extra 7508651*
 *décomposable dans les deux sens

NOUVEAU! 2 000 \$
 TOUTES LES 2 SEMAINES À VIE!
 TIRAGE TOUTS LES JEUDI.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

VENTE DE PIANOS

à l'école des petits chanteurs du Mont-Royal

Renouvellement des pianos du département de musique. Tout près de l'Oratoire St-Joseph.

27-28-29 avril

+60 pianos neufs et usagers

Sur rendez-vous seulement
(514) 276-3333

Par Kawai Canada Musique et le centre musical Italméodie

audi.ca



Votre rêve est accessible.

En supplément à l'équipement de base Audi, obtenez l'Ensemble commodités :

- Mémorisation de 4 réglages des sièges et des rétroviseurs
 - Phares bi-xénon adaptatifs
 - Détecteur de pluie et capteur de luminosité
- et plusieurs autres caractéristiques de rêve.



Audi A4 2.0T quattro®

À partir de

40 890 \$[†]

Roulez dans une Audi A4 bien équipée et épargnez 1 950 \$*.

* Le Guide de l'auto et Road & Track ont élu la Audi A4 quattro® « Meilleure berline à traction intégrale ». Pour un temps limité, en achetant une A4 berline ou Avant, vous pouvez obtenir sans frais des roues en alliage de 17 po à 5 rayons et profiter d'une économie substantielle sur l'Ensemble commodités. Appelez votre concessionnaire et demandez un essai routier.

Park Avenue Audi
 8755, boulevard Taschereau
 Brossard QC
 450 445-4811
 www.parkavenueaudi.com

Automobiles Lauzon
 2435, boulevard Chomedey
 Laval QC
 450 688-1120
 www.lauzon.qc.ca

Prestige Audi
 5905, autoroute Transcanadienne
 St-Laurent QC
 514 364-7777
 www.audiprestige.com

Les Automobiles Niquet
 1917, boul. Sir Wilfrid Laurier
 Route 116
 St-Bruno QC
 450 653-7553
 www.niquet.com

Les Automobiles Popular
 5442, rue Saint-Hubert
 Montréal QC
 514 270-3566
 www.popularaudi.com

[†] Prix de détail suggéré par le fabricant d'une Audi A4 quattro avec transmission manuelle est de 40 890 \$. Frais de transport de 700 \$, inspection de prélivraison, frais administratifs, frais d'inscription et autres options en sus. *Économie de 1 950 \$ comprend des roues en alliage de 17 po à 5 rayons (800 \$) et un rabais sur l'Ensemble commodités (1 150 \$). Offre d'une durée limitée pouvant changer sans préavis. Choix de voitures selon les disponibilités. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Modèle européen montré : Berline A4 2.0T quattro avec l'ensemble S Line, PDSF de 44 890 \$. « Audi », « quattro », « A4 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de Audi AG. ©Audi Canada 2007. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367 AUDI ou visitez-nous à audi.ca.

LA MORT DE BORIS ELTSINE



PHOTO D'ARCHIVES AP

Boris Eltsine, ancien président de la Russie de 1991 à 1999, est mort hier à l'âge de 76 ans. Son image de bon vivant, porté sur la fête et sur la bouteille de vodka, ne l'a pas toujours servi.

Requiem pour le grand ours politique de la Russie

LAURA-JULIE PERREAULT

Boris Eltsine aura cultivé toute sa vie l'art de la surprise. Bouche bée, en 1991, la planète entière l'a regardé mettre à mort l'Union soviétique et le régime communiste. Hébétée, elle l'a vu quitter la présidence russe à quelques minutes de l'arrivée de l'an 2000. Sa mort, survenue hier, est elle aussi arrivée alors que personne ne l'attendait.

Le Kremlin a annoncé hier après-midi que le premier président de la Russie post-soviétique s'est éteint, à 76 ans, dans une clinique de Moscou à la suite d'une insuffisance cardiovasculaire.

Ses problèmes de santé ont souvent fait les manchettes dans les années 90. En 1996, il avait subi un quintuple pontage coronarien et combattu une pneumonie alors qu'il tenait les rênes du pays. Cependant, des proches qui ont vu Boris Eltsine dans les derniers mois rapportaient que le politicien russe, au physique robuste, allait bien.

« Depuis son départ de la politique, il avait un mode de vie sain, il marchait beaucoup. Il s'occupait de sa famille », a dit hier à *La Presse* Galya Morrell. Cette ancienne journaliste de la *Pravda* a longtemps côtoyé le politicien.

Galya Morrell n'oubliera jamais la première fois où Boris

Eltsine lui a serré la main dans les années 80. Il était alors à la tête du Parti communiste à Moscou, poste auquel l'avait nommé Mikhaïl Gorbatchev. Rapidement, le politicien originaire d'un village de l'Oural, fils de paysan et ingénieur de formation, s'était fait des ennemis parmi les apparatchiks communistes grâce à son franc-parler. Mais il avait du coup gagné le cœur de beaucoup de Moscovites qui désiraient du changement. « Il avait l'air d'un

« Dans un pays qui a été gouverné par des tsars, il a été le premier politicien à établir une véritable relation avec la population. Il parlait aux babouchkas (grands-mères) dans les boulangeries, aux gens de la rue », se rappelle la photographe montréalaise Heidi Hollinger,

ours débarqué directement de Sibérie. Il voulait amener la Russie dans l'ère moderne et il avait l'énergie qu'il fallait pour le faire », raconte M^{me} Morrell.

Bon vivant ou bourru ?

C'est cette même énergie qui a rallié l'armée et la population russes derrière Boris Eltsine quand il a grimpé sur un char d'assaut en août 1991 pour venir au secours de Mikhaïl Gorbatchev. Le leadership de ce dernier était alors menacé par un petit groupe de putschistes,

issus de l'aile dure du Parti communiste.

Après le putsch avorté grâce à son intervention, Boris Eltsine était au faite de sa popularité. « Dans un pays qui a été gouverné par des tsars, il a été le premier politicien à établir une véritable relation avec la population. Il parlait aux babouchkas (grands-mères) dans les boulangeries, aux gens de la rue », se rappelle la photographe montréalaise Heidi Hollinger qui, à l'époque, documentait

les changements politiques qui frappaient la Russie en immortalisant sur pellicule ses politiciens. « J'ai suivi Boris Eltsine pendant deux semaines pendant une campagne électorale. Tout le monde autour de lui riait. Il était ultra-jovial. Rien à voir avec son successeur, Vladimir Poutine, qui est beaucoup plus froid », commente la photographe.

Son image de bon vivant, porté sur la fête et sur la bouteille de vodka, n'a cependant pas toujours servi Boris Eltsine. Des gaffes politiques, attribuées à

la consommation excessive d'alcool, ont marqué son règne qui a duré de 1991 à 1999. En 1994, il a créé un incident diplomatique en ne descendant pas d'un avion qui a atterri en Irlande. L'avion avait rebroussé chemin avec le président russe éméché à bord.

Bilan mitigé

Son legs politique, tout comme sa personnalité, ne fait d'ailleurs pas l'unanimité au jour de sa mort. Hier, le témoignage de Mikhaïl Gorbatchev était élo-

quent à cet égard. « Sur ses épaules reposent à la fois de grandes actions pour le pays comme de graves erreurs », a dit l'ex-leader communiste à qui Boris Eltsine a montré la porte de l'arène politique en décembre 1991.

« Beaucoup de gens instruits s'entendent pour dire qu'Eltsine a été le plus démocrate des leaders russes. Quand il était au pouvoir, il y avait une véritable liberté de la presse », disait hier le journaliste indépendant d'origine russe Ostap Karmodi.

Cette image de démocrate en a

cependant pris pour son rhume quand Boris Eltsine a ordonné un assaut meurtrier sur le parlement russe en 1993, dans l'espoir d'en déloger ses opposants. Elle a continué de s'effriter quand l'ex-président a déclenché les premières et deuxième guerres de Tchétchénie pour tenir tête aux séparatistes de la petite république du Caucase.

Si le bilan politique d'Eltsine est mitigé, son bilan économique, lui, a fait surtout des mécontents. La « thérapie de choc » qu'il a imposée au pays pour établir une économie de marché a plongé plus de 50 % de la population dans la pauvreté. Au même moment, il aidait des oligarques à faire main basse sur les ressources du pays.

L'hommage que rendra le Kremlin à Boris Eltsine demain semble refléter les sentiments partagés de la population et du pouvoir russe à l'égard de l'ancien chef d'État. M. Eltsine aura droit à des funérailles nationales et à une journée de deuil national, mais il reposera au cimetière moscovite de Novodivitchi. Nikita Khrouchtchev est le seul autre leader russe du dernier siècle à avoir connu ce sort, ces successeurs ne l'ayant pas jugé digne de reposer dans le mur du Kremlin aux côtés de Lénine, Staline et de tous les autres.

SAUVONS • LA PLANÈTE!

environnement

50 IDÉES
POUR SAUVER LA PLANÈTE



Un dossier spécial à conserver
samedi dans

LA PRESSE

LA MORT DE BORIS ELTSINE

CE QU'ILS ONT DIT

« Le président Eltsine a été une figure historique qui a servi son pays dans une période de changement fondamental. »

— George W. Bush, président des États-Unis

« J'adresse mes condoléances les plus sincères à la famille d'un homme qui a porté sur ses épaules beaucoup de grandes avancées pour le pays et des fautes graves. Un destin tragique. »

— Mikhaïl Gorbatchev, ancien président soviétique

« Un homme est mort, grâce à qui toute une époque a pu voir le jour. (...) Une nouvelle Russie démocratique est née, un État libre ouvert au monde. »

— Vladimir Poutine, président russe

« Un homme remarquable qui a vu la nécessité de réformes démocratiques et économiques et, en les défendant, il a joué un rôle vital à une époque cruciale de l'histoire russe. »

— Tony Blair, premier ministre britannique

BORIS ELTSINE

LES GRANDES ÉTAPES DE SA CARRIÈRE

1961

Il adhère au Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS) à l'âge relativement tardif de 30 ans.

1985

Mikhaïl Gorbatchev l'appelle à Moscou où il devient patron du Parti dans la capitale.

Novembre 1987

Limogé de la tête du PC moscovite, il est hospitalisé peu après pour des problèmes cardiaques.

26 mars 1989

Retour politique spectaculaire en étant élu député de Moscou au Parlement soviétique avec 89,44 % des voix.

Mai 1990

Il est élu président du Parlement de la Fédération de Russie, après avoir déchiré sa carte du PCUS.

12 juin 1991

Il est élu au suffrage universel premier président de la Fédération de Russie avec 57,38 % des voix.

18 août 1991

Un putsch de communistes conservateurs aboutit à la mise en résidence surveillée de Mikhaïl Gorbatchev; le coup d'État échoue.

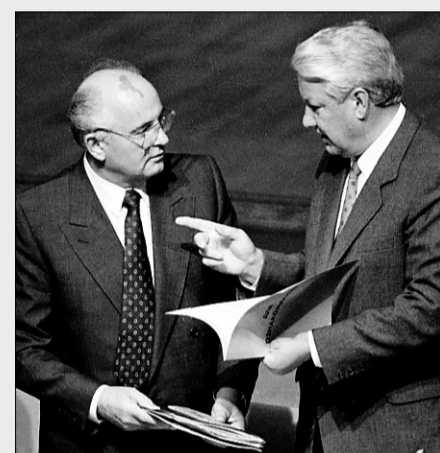


PHOTO REUTERS

Boris Eltsine discute avec le secrétaire général du Parti communiste, Mikhaïl Gorbatchev, en 1991.

8 décembre 1991

Eltsine et ses homologues de la Biélorussie et de l'Ukraine proclament « la mort de l'URSS ».

Janvier 1992

Gorbatchev parti, Eltsine commence à démanteler 75 ans de communisme en levant le contrôle des prix sur les produits alimentaires.

3 octobre 1993

Il proclame l'état d'urgence à Moscou et ordonne l'assaut contre les députés de l'opposition retranchés dans le parlement.

11 décembre 1994

Il envoie l'armée en Tchétchénie pour réprimer un soulèvement indépendantiste.

3 juillet 1996

Il est réélu président avec 53,8 % des suffrages.

5 novembre 1996

Il subit un quintuple pontage coronarien.

15 mai 1999

La Douma vote contre la destitution d'Eltsine.

9 août 1999

Il nomme le chef des services secrets, Vladimir Poutine, premier ministre par intérim.

31 décembre 1999

Démission-surprise de Boris Eltsine, six mois avant l'élection présidentielle; il désigne Vladimir Poutine pour assurer l'intérim à la tête de l'État.



PHOTO REUTERS

Boris Eltsine et le président américain Bill Clinton, lors d'un sommet de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, en 1999.

Le cadeau fait à Poutine



AGNÈS GRUDA

ANALYSE

L'Union soviétique existait encore quand Boris Eltsine a été élu à la présidence de la Russie, la plus grande des républiques de l'ex-URSS.

C'était l'été 1991, le mur de Berlin s'était effondré 18 mois plus tôt, les dictatures communistes d'Europe centrale tombaient les unes après les autres, et tout paraissait possible – y compris que la Russie élise son premier président démocratique...

Quelques mois plus tard, quand celui-ci a précipité l'éclatement de l'URSS, la voie de la Russie semblait toute tracée: elle allait s'engager joyeusement sur le chemin de la liberté et de l'économie de marché.

La nouvelle élite politique russe était à l'époque « très occidentalisée », rappelle Pierre Binette, russologue de l'Université de Sherbrooke. Plusieurs souhaitaient que leur pays devienne « une grande puissance normale » et étaient même prêts à collaborer avec l'OTAN.

Parmi eux, Egor Gaïdar – l'homme qui a appliqué aux Russes une thérapie économique de choc, levant tous les contrôles étatiques d'un seul coup.

Mais le principe d'une thérapie de choc, c'est que « ça passe ou ça casse ». Et en Russie, « ça a cassé ».

Crise économique, déroute bancaire, banqueroute de l'État: la jeune démocratie russe

a trébuché sur une crise économique que personne n'avait vue venir.

A suivi une crise politique qui a plongé le pays dans le chaos, à un point tel que deux ans après avoir élu leur premier président démocratique, une majorité de Russes étaient incapables de nommer le régime dans lequel ils vivaient!

Puis, il y a eu les humiliations sur la scène internationale: l'ancienne grande puissance n'était plus un interlocuteur valable, sa voix ne comptait plus. Et enfin, crises dans les régions où, tour à tour, des peuples dont le destin était lié à la Russie cherchaient à s'en affranchir.

Tout cela a culminé avec la confrontation politique de 1993 où Boris Eltsine a envoyé les chars contre la Douma, le Parlement russe. L'armée contre les élus: la bulle démocratique venait de crever.



Au lendemain de cette désolante confrontation, Boris Eltsine a rapidement réformé la Constitution, de manière à changer le rapport de force entre la Douma et le président. Devinez qui a gagné au change...

L'homme qui a aboli la dictature dans son propre pays a ainsi mis la table pour celui qu'il allait choisir comme son dauphin: Vladimir Poutine.

En sept ans de pouvoir, ce dernier s'est servi de cette Constitution comme d'un levier pour asseoir son pouvoir, de plus en plus autoritaire. Il y a ajouté une touche personnelle en restreignant, entre autres libertés, celle d'informer sans entraves.

Face aux tensions ethniques, il a décrété que les gouverneurs des régions ne seraient plus élus au suffrage universel, mais nommés par Moscou. C'est un peu comme si Ottawa décidait du jour au lendemain de nommer les

premiers ministres provinciaux pour éviter l'élection de souverainistes à Québec...

Le président Poutine ne se sert pas de ses pouvoirs uniquement à mauvais escient. Il y a 10 ans, Pierre Binette a eu la surprise de se faire offrir une rencontre avec un dirigeant politique contre quelques centaines de dollars. Aujourd'hui, les offres de corruption aussi éhontées sont choses du passé, juge-t-il.

La Russie fonctionne, l'État paie ses employés, le pays a retrouvé stabilité politique et influence internationale. Riche de son pétrole, la Russie n'est plus un « mendiant » qui quête l'aide internationale pour se sortir de la misère, c'est un partenaire incontournable sur tous les grands enjeux mondiaux.

Mais la Russie de Poutine n'est plus vraiment un pays démocratique. L'organisme Freedom House l'a inscrite dans la catégorie des pays « non libres », à quelques points derrière la Chine quant au respect des libertés civiles.

Avec sa bonhomie, son amour de la bouteille, son caractère échevelé, Boris Eltsine était un homme aux antipodes du froid, discipliné et intraitable Vladimir Poutine.

Mais c'était loin d'être un « parangon de la démocratie », juge le politologue Jacques Lévesque, de l'UQAM. La guerre en Tchétchénie, c'était lui. La dissolution inconstitutionnelle du Parlement, encore lui.


Et puis, note Jacques Lévesque, non seulement Eltsine a engagé la Russie sur la voie de l'autoritarisme, mais il a donné toutes les raisons aux Russes de préférer ce régime sévère à la démocratie – qui, sous Poutine, n'avait produit que « détresse et chaos ».

Selon lui, « si 70 % des Russes trouvent aujourd'hui Poutine extraordinaire, c'est parce qu'ils se rappellent les dégâts d'Eltsine. » Dont la débâcle a été le plus beau cadeau fait à son successeur...



PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

Boris Eltsine (à droite), premier président de la Russie postsoviétique, a choisi Vladimir Poutine (à gauche) comme son dauphin. Les changements qu'il a apportés à la Constitution de son pays ont renforcé le pouvoir de son successeur.



• Moteur 6 cylindres de 3,5 litres et 272 ch • Dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule et régulateur de traction • Système audio Lexus haut de gamme • Système à clé intelligente SmartAccess avec dispositif de démarrage à bouton-poussoir • Garniture intérieure en similibois • Sièges chauffants avant en cuir à 10 réglages assistés • Panneau de toit transparent assisté

IL N'Y A PAS DE SAISON POUR CONNAÎTRE DES MOMENTS PARFAITS.

ES 350 2007
535 \$/mois*
location de 48 mois

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION. 

« Kaizen » est la philosophie de l'amélioration permanente. Laissez-nous vous montrer comment.



3303 Côte-de-Liesse
Saint-Laurent
514.747.7777
www.gabriel.lexus.ca



5770, Boul. Taschereau
Brossard
450.923.7777
www.prestige.lexus.ca

Lexus Gabriel – Gagnant du Prix de l'Excellence Lexus 2005 et 2006

MONDE

PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

Sarkozy et Royal à la chasse aux voix

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — Au lendemain du premier tour, le mot d'ordre est le même dans les états-majors des deux finalistes : ni tractations ni discussions de quelque sorte que ce soit avec François Bayrou, le troisième homme du 22 avril, même si tout le monde lorgne les 6,8 millions d'électeurs (18,5 %) qui se sont portés sur le candidat centriste. Et qui feront la différence entre la socialiste Ségolène Royal (25,8 %) et le candidat de la droite, Nicolas Sarkozy (31,1 %).

À cela une bonne raison : François Bayrou n'a aucune intention de

se rallier à l'un ou l'autre des candidats ou d'entamer des négociations. Dans la déclaration qu'il fera demain, il devrait réussir le tour de force de ne donner aucune consigne de vote à ses électeurs.

Si Bayrou a réussi à passer de ses 6 ou 7 % naturels pour arriver à 18,5 %, c'est précisément parce qu'il a accrédité l'idée que lui-même et son parti (UDF) avaient quitté le centre droit pour s'installer au centre tout court. Du coup, à son électoral traditionnel s'est agglutiné un nouvel électoral venu de la gauche et allégué à Ségolène Royal. S'il annonçait demain son désistement d'un côté ou de

l'autre, il serait menacé de perdre tout ce qu'il a gagné pendant cette campagne. Or son pari, justement, est de capitaliser sur ce « ni gauche ni droite » pour réaliser une nouvelle percée électorale, mais aux élections législatives de juin.

« Une nouvelle campagne commence, a déclaré hier midi Ségolène Royal en se rendant à son QG du boulevard Saint-Germain, et la dynamique qui se met en marche est différente de la stricte arithmétique électorale. »

Sur papier, la cause paraît plus qu'entendue. La candidate du PS, avec près de 26 %, a fait le meilleur résultat de la gauche depuis 1981 (mise à part la réé-

lection de Mitterrand en 1988), à ce détail près que, désormais, elle n'a pratiquement plus de voix en réserve pour le second tour : en comptant tout le monde, on arrive à 37 % de voix de gauche au premier tour. D'où les sondages qui donnent entre 52 et 54 % à Nicolas Sarkozy le 6 mai. Logique : il part avec une forte avance, et peut compter sur des réserves de voix à droite, au moins sur papier.

Dans les faits, il reste une zone d'incertitude. Le flou entoure l'électorat de Bayrou, par exemple. Les sondages – encore eux – donnent des résultats contradictoires : une majorité relative de reports sur Ségolène

pour les uns, une nette majorité pour Sarkozy selon les autres.

Repartis en campagne dès hier après-midi – Sarkozy à Dijon, Royal à Valence –, les deux candidats, en tout cas, ont déjà commencé à lancer des appels en direction de l'électorat de Bayrou.

La bataille frontale s'annonce déjà rude. En attendant, sauf accident, le grand choc est prévu pour le mercredi 2 mai. Avec le débat télévisé de deux heures et demie qui opposera pour la première fois de leur carrière ces deux candidats nouveaux, quinquagénaires, atypiques, et tous deux très talentueux à la télévision.

Des électeurs indécis jusque dans l'isoloir

Les Français ont voté en masse dimanche, mais pas nécessairement avec enthousiasme. C'est ce qu'a constaté notre journaliste Marc Thibodeau, qui a rencontré bon nombre d'électeurs indécis et désenchantés devant un bureau de vote parisien.

MARC THIBODEAU

PARIS — Le pourcentage record d'électeurs indécis – près de 40 % du total selon les derniers

sondages effectués – aura rendu le premier tour de l'élection présidentielle française imprévisible jusqu'à la toute fin.

Plusieurs des personnes rencontrés dimanche dans le 4^e arrondissement, au cœur de Paris, hésitaient toujours sur leur choix alors même qu'ils s'apprétaient à faire la queue pour pouvoir voter.

« Franchement, j'hésite encore... J'hésite depuis le début », a lancé, sans vouloir s'identifier, une jeune femme qui semblait presque affolée à l'idée de devoir finalement trancher entre ses deux options : la socialiste Ségolène Royal ou le candidat centriste François Bayrou.

Même dilemme pour Agathe De Castelnu, attachée de recherche

dans le secteur pharmaceutique, qui patientait devant le bureau de scrutin. « Ça va se décider dans l'isoloir », a déclaré la femme de 29 ans.

« Personne ne me fait spécialement envie... Il semble bien que le principe de cette élection est de voter contre quelqu'un plutôt que pour », a-t-elle résumé.

« C'est vraiment la grosse indécision », a commenté pour sa part Stéphane, consultant en marketing qui n'a pas voulu, discrétion politique oblige, donner son nom de famille, comme la plupart des personnes interviewées. Il venait de déposer, au nom d'un ami, un vote en faveur du candidat de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), Nicolas Sarkozy,

et s'appréteait à aller faire son propre choix.

« Il n'y a que des candidats qui font peur », a indiqué le Parisien de 33 ans, qui hésitait entre M. Sarkozy et M. Bayrou.

« On a besoin de Thatcher en France, mais j'hésite encore un peu », a-t-il finalement lancé par allusion à la Dame de fer britannique, Margaret Thatcher, souvent évoquée en référence au candidat de droite français.

Helena, ingénieure de 24 ans travaillant pour une multinationale américaine, figure parmi les rares électeurs rencontrés dont le choix était fait depuis longtemps.

« J'ai décidé en fonction de la personnalité... Nicolas Sarkozy est très charismatique, il est droit et il

sait dire non, ce qui n'est pas le cas des autres candidats », a résumé la jeune femme.

Bien qu'indécis, la plupart des électeurs se disaient toutefois déterminés à voter pour éviter la répétition du scénario d'avril 2002. Une forte abstention, conjuguée à une dispersion du vote des électeurs de gauche, avait alors permis au candidat d'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, de se retrouver au second tour, générant une véritable onde de choc dans le pays.

Ce qui n'a pas été le cas cette année. « On ne s'abstient pas », a d'ailleurs lancé dimanche, catégorique, une jeune femme à son père qui voulait rebrousser chemin en voyant la longueur de la queue à faire pour pouvoir voter.

PAUL ARCAND
« L'homme des vraies questions »
PUISQU'IL FAUT SE LEVER
en semaine dès 5h30

98,5 fm
Le FM parlé
de Montréal




PHOTO D'ARCHIVES AP

Hier encore, des associations religieuses et des militants pro-vie défilaient dans les rues de Mexico pour manifester leur opposition au projet de loi autorisant l'avortement jusqu'à la douzième semaine de grossesse.

PROJET DE LOI SUR L'AVORTEMENT

Mexico en ébullition

FRÉDÉRIC FAUX
COLLABORATION SPÉCIALE

SAN SALVADOR — Des manifestants qui s'affrontent, des députés menacés de mort, une alerte à la bombe à l'Assemblée, des évêques brandissant la menace de l'excommunication...

La volonté des députés de Mexico d'autoriser l'avortement jusqu'à la douzième semaine de grossesse – ils se prononceraient aujourd'hui lors d'un vote en assemblée plénière – a fait accroître les tensions dans la capitale mexicaine.

Ce projet de loi, dans une ville qui ne tolère l'avortement que dans les cas d'agressions sexuelles, de malformations ou de danger pour la mère, a d'abord provoqué la colère de l'Église. Alors que des associations religieuses défilaient dans les rues en brandissant des poupées sanguinolentes, l'évêque de Mexico, M^{sr} Hernandez, a rappelé que tout responsable politique favorable à l'avortement serait excommunié.

Selon Hugo Cirigo Vasquez, l'un des élus du Parti de la révolution démocratique (PRD), formation de gauche largement majoritaire parmi les huit millions d'habitants de la capitale, il s'agit avant tout de répondre à un problème de santé publique, 3000 femmes mourant chaque année en raison de mauvaises conditions d'avortement. « Celles qui ont de l'argent interrompent leur grossesse dans les meilleurs cliniques, dénonce-t-il, alors que les autres en sont réduites à utiliser de cintres pour se perforer l'utérus. »

À la télévision, où pro et

anti-avortement s'affrontent tout aussi violemment, la gauche diffuse dans ses pubs le témoignage de Paulina, jeune femme violée à l'âge de 13 ans et qui n'a pas pu interrompre cette grossesse non désirée. Une réponse à la droite qui utilise pour sa part la popularité de « Chespirito », un animateur pour enfants présent sur les écrans de télévision depuis près de 40 ans et dont la mère aurait pu avorter après un grave accident : « Elle a défendu la vie. Ma vie. Grâce à elle, je suis là », lance Chespirito.

Calderon contre

Le Parti d'action nationale (PAN), formation conservatrice et catholique dont est issu Felipe Calderon, l'actuel président mexicain, est à la pointe de cette opposition au projet de loi. Margarita Zavala, épouse du chef de l'État, s'est d'ailleurs exprimée en le qualifiant de « contraire aux principes humains et démocratiques ».

Les militants du PAN, qui distribuent des milliers de tracts aux passants, ont également accroché des banderoles sur les ponts de la ville afin de sensibiliser les automobilistes. Pour Jorge Serrano Limón, président de l'association anti-avortement Provida, les lois « provocatrices » votées par la gauche à Mexico mettent tout simplement en jeu l'identité nationale : « Hier ils ont autorisé les mariages gais, aujourd'hui c'est l'avortement, demain ils s'apprentent à légaliser l'euthanasie... C'est un cauchemar pour notre pays », se déssole-t-il.

Le Nigeria déstabilisé par ses élections

JOONEED KHAN
ANALYSE

Le Nigeria, premier producteur de pétrole et pays le plus peuplé d'Afrique, sort déstabilisé d'élections rejetées comme « une farce » par les opposants, et qualifiées de « ni libres ni équitables » par tous les observateurs.

L'opposition avait déjà réclamé l'annulation des élections provinciales du 14 avril dans les 36 États du pays. Les présidentielles de samedi ont renforcé sa démarche auprès des tribunaux, après des violences qui ont fait 200 morts - 39, selon le bilan officiel.

La Commission électorale nationale (INEC) a proclamé hier la victoire du candidat du PDP au pouvoir, Umaru Yar'Adua, gouverneur musulman de l'État nordiste de Katsina où il a imposé la charia et dauphin du président sortant, le chrétien Olusegun Obasanjo.

Sans préciser le taux de participation des 61,5 millions d'inscrits, l'INEC a indiqué 24,6 millions de voix pour Yar'Adua, 6,6 millions pour le général Muhammad Buhari et 2,6 millions pour le vice-président sortant Atiku Abubakar.

Obasanjo : « pas parfait »

À la télé, Obasanjo a concédé que le scrutin était loin d'être parfait, mais il a affirmé que la démocratie était sortie renforcée. Les perdants peuvent aller en justice, a-t-il dit. « Dans quatre ans, il y aura une autre occasion qui,

Pour l'Union européenne, le scrutin des 14 et 21 avril a été marqué par une piètre organisation, le manque de transparence, des preuves de fraudes, et l'impossibilité pour beaucoup d'électeurs de voter.

Sans nier les accusations de fraudes et d'irrégularités massives, Maurice Iwu, président de l'INEC, a qualifié le scrutin de « libre et équitable », et invité les 140 millions de Nigériens à « regarder l'ensemble de l'exercice démocratique ».

je l'espère, sera sans manipulations d'urnes ou de bulletins », a-t-il ajouté.

Élu en 1999 et réélu en 2003 malgré des accusations d'irrégularités, Obasanjo ne pouvait briguer un troisième mandat en raison de limites constitutionnel-

les. Beaucoup pensent que c'est lui qui va tirer les ficelles derrière Yar'Adua, qui prendra ses fonctions le 29 mai.

L'ANPP (All Nigeria Peoples Party) de Buhari et l'AC (Action Congress) d'Abubakar ont rejeté les résultats. « Nous allons porter l'affaire devant la justice », a dit Tom Ekimi, de l'ANPP.

« Dans une grande partie du pays, le scrutin n'a pas eu lieu », a-t-il affirmé au nom des deux partis, et « les résultats sont corrects dans 11 des 36 États seulement ». « L'INEC a été tellement pressée d'annoncer les résultats qu'ils ont été inventés », a-t-il ajouté.

Ce jugement est conforté par tous les observateurs. Pour l'Union européenne, le scrutin des 14 et 21 avril a été marqué par une piètre organisation, le manque de transparence, des preuves de fraudes, et l'impossibilité pour beaucoup d'électeurs de voter.

Les observateurs du Commonwealth ont fait état d'« imperfections significatives », disant avoir été témoins de cas de bourrage d'urnes et de bulletins prémarqués. La Communauté économique d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a jugé le scrutin « ni libre ni équitable ».

Quant au Transition Monitoring Group (TMG), qui avait 50 000 moniteurs nigériens sur le terrain, il a demandé de nouvelles élections.

Maison-Blanche « troublée »

La Maison-Blanche s'est dite « profondément troublée » par les violences et les soupçons d'irrégularités. « Nous attendons d'autres informations », a déclaré un porte-parole.

Le Canada attend les rapports des observateurs avant de commenter, a indiqué Réjean Beaulieu, des Affaires étrangères. L'ancien premier ministre Joe Clark figurait parmi les 500 observateurs étrangers, mais pas au nom d'Ottawa.

Le Nigeria est un important fournisseur de pétrole des États-Unis et une puissance militaire dont Washington dépend pour des opérations policières en Afrique. C'est aussi l'un des pays les plus corrompus au monde, selon Transparency International.

Les contestations postélectorales ainsi que de nouveaux affrontements qui ont fait sept morts hier dans le sud du Nigeria ont contribué à faire monter de 59 cents le cours du brut à New York, où le baril pour livraison en juin se négociait à 64,70 \$ US.



VACANCES transat
Voyager vrai.

Souriez, la voiture est **GRATUITE !**

Jusqu'au 12 mai, Vacances Transat vous fait une offre exceptionnelle.



Réservez 2 billets d'avion vers Bruxelles, Madrid ou Rome* avec Air Transat et **obtenez gratuitement 7 jours de location de voiture.**

| | | |
|--|---|--|
| <p>Bruxelles Départs avril et mai à partir de</p> <p>499\$</p> | <p>Madrid Départs de mai à partir de</p> <p>649\$</p> | <p>Rome Départs mai et juin à partir de</p> <p>799\$</p> |
|--|---|--|



www.clubvoyages.com

1 866 777-0608

20 ans
Tout un monde!

Départs de Montréal. Valable à l'achat de deux billets d'avion aller-retour sur Air Transat au départ de Montréal vers Bruxelles, Madrid ou Rome. Les prix sont ceux en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées le 24 avril 2007. Frais de dossier du grossiste inclus. Maximum de 7 jours de location gratuite. Surclassement et journées additionnelles disponibles mais non-inclus. Bruxelles et Madrid s'applique sur une voiture de catégorie A. Plan de base avec Hertz. *Rome - valide sur les départs du mardi. Départs du jeudi, vendredi et dimanche - 3 jours de location gratuite. S'applique sur une voiture de catégorie B économique, plan tout compris. Aucun crédit accordé en remplacement d'une location gratuite. L'offre prend fin le 12 mai 2007 et peut être retirée en tout temps. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer aux brochures Europe 2007-2008 et Grèce-Italie-Espagne 2007 de Vacances Transat. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada Inc. et est titulaire d'un permis du Québec (no. 625121). Ses bureaux sont situés au 300, rue Léon-Pariseau, bureau 200, Montréal (Québec) H2X 4C2.

Prix excluant le 3,50\$/1000\$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.



Souffrez-vous de douleurs intenses aux genoux ou à la hanche à cause de l'arthrose?

Si c'est le cas, il se peut que vous soyez admissible à une étude de recherche importante portant sur un médicament expérimental contre la douleur.

Les Participants doivent avoir besoin ou être en attente d'une chirurgie pour la mise en place d'une prothèse du genou ou de la hanche.

L'étude durera de trois à sept semaines.

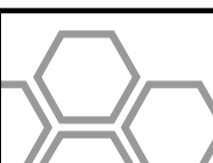
Les participants recevront gratuitement des analgésiques et les soins médicaux liés à l'étude. Les dépenses liées à l'étude seront également remboursées.

Pour savoir si vous êtes admissible, composez le


1-877-9-ASK-HOW (1-877-927-5469)

www.OAPainToday.com

Nous espérons avoir l'occasion de vous parler.



PONTIAC CARBUREZ À L'ÉMOTION



WAVE


VILLE: 8,9 L/100 km
ROUTE: 5,9 L/100 km

Moteur 4 cyl. à DACT 1,6 L de 103 HP • Lecteur CD et MP3 avec prise audio auxiliaire • Chauffe-moteur • Colonne de direction inclinable • Siège du conducteur réglable en hauteur avec soutien lombaire • Banquette arrière divisée 60/40 à dossier rabattable

LOCATION 60 MOIS

| | | |
|--------------------------|------------|--------------------------|
| 188\$¹ | 0\$ | 149\$¹ |
| de comptant | | Comptant: 2 207\$ |

Préparation et frais de transport de 1 045 \$ INCLUS



G5 SE ÉDITION SPÉCIALE


VILLE: 9,2 L/100 km
ROUTE: 5,9 L/100 km

Climatisation et groupe électrique² inclus

LOCATION 48 MOIS

| | | |
|--------------------------|------------|------------------|
| 244\$¹ | 0\$ | 209\$ |
| de comptant | | Comptant: 1604\$ |

Préparation et frais de transport de 1095\$ INCLUS



G6

VILLE: 10,2 L/100 km
ROUTE: 6,6 L/100 km

Boîte automatique 4 vitesses et climatisation inclus

LOCATION 48 MOIS


| | | |
|--------------------------|------------|--------------------------|
| 299\$¹ | 0\$ | 259\$¹ |
| de comptant | | Comptant: 1 883\$ |

Préparation et frais de transport de 1 250\$ INCLUS

★★★★★ Sécurité 5 étoiles³

LA GARANTIE DE 160 000 KM DE GM
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS

| | | |
|--|---|---|
| 160 000 KM SANS SUR LE GROUPE MOTOPROPELSEUR GARANTIE LIMITÉE ¹ | 160 000 KM SANS AVEC TRANSPORT DE COURTOISIE ¹ | 160 000 KM SANS AVEC ASSISTANCE ROUTIÈRE ¹ |
|--|---|---|



OFFRESPONTIAC.CA

L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquent aux modèles neufs 2007 suivants : Wave (2TD69/R7A), G5 SE Édition Spéciale (2AL69/R7A), et G6 (2ZF69/R7A). Les modèles illustrent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. A la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois pour la G5 et la G6. Première mensualité exigible à la livraison. \$ de dépôt de consommation tel que publié dans EnerGuide par Ressources naturelles Canada pour la Wave et la G5 avec boîte manuelle à 5 vitesses et la G6 avec boîte automatique à 4 vitesses. 2. Coût de consommation tel que publié dans EnerGuide par Ressources naturelles Canada pour la Wave et la G5 avec boîte manuelle à 5 vitesses et la G6 avec boîte automatique à 4 vitesses. 3. Le groupe électrique comprend le réglage des glaces et des rétroviseurs ainsi que le téléverrouillage. 4. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant (tests d'impacts latéraux pour la G6 2007). Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). 5. Selon la première éventualité. Les camions poids moyens sont exclus. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incluant l'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (primegroupeétudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir le règlement complet du concours, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

Le Canada complice



apratte@lapresse.ca
 ANDRÉ PRATTE

Selon une enquête menée par le quotidien torontois *The Globe and Mail*, plusieurs combattants transférés aux autorités afghanes par l'armée canadienne ont été maltraités. Le dossier du journal, fondé sur des entrevues avec une trentaine d'ex-détenus, est accablant. Certains des hommes interrogés affirment avoir reçu des chocs électriques. D'autres auraient été fouettés et battus. L'un d'eux affirme avoir été frappé pendant qu'il était suspendu par les chevilles. Plusieurs auraient passé des nuits dehors, à moitié nus, alors que le mercure chutait au-dessous de zéro.

Le comportement des soldats canadiens n'a jamais été mis en cause. Au contraire, rapporte le *Globe*, les ex-détenus rencontrés ont loué les méthodes respectueuses employées par les Canadiens. Cependant, ces Afghans

La torture est aux antipodes des valeurs que prétend défendre le Canada en Afghanistan.

se demandent si nos militaires savaient à quoi ils les exposaient en les remettant aux mains du Directeur national de sécurité, dont la réputation de cruauté n'est plus à faire.

Les faits rapportés par le quotidien restent à prouver. Toutefois, le dossier est suffisamment troublant pour que le gouvernement du Canada s'empresse de revoir sa politique en la matière.

La torture est aux antipodes des valeurs que prétend défendre le Canada par sa mission en Afghanistan. Dans son rapport sur l'affaire Arar, déposé l'an dernier, le juge Dennis O'Connor signalait : « Peu importe la raison pour laquelle on l'inflige, la torture constitue une atteinte si fondamentale à la dignité humaine qu'elle ne saurait jamais être justifiée juridiquement. »

Si des prisonniers remis aux autorités afghanes par les Forces armées canadiennes ont été tor-

turés, le Canada en porte la responsabilité non seulement morale mais légale. Selon la Convention de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre, ceux-ci « ne peuvent être transférés par la Puissance détentrice qu'à une Puissance partie à la Convention et lorsque la Puissance détentrice s'est assurée que la Puissance en question est désireuse et à même d'appliquer la Convention. »

Hier, les partis d'opposition ont réclamé l'arrêt des transferts de détenus au gouvernement afghan jusqu'à ce que le Canada soit convaincu que ces prisonniers seront bien traités. L'idée vaut la peine d'être étudiée mais elle soulève d'autres inquiétudes. Le Canada construira-t-il un centre de détention permanent à Kandahar? Les militaires canadiens prendront-ils en charge l'interrogatoire des talibans? Quels moyens emploieront-ils pour les faire parler?

Le premier ministre Harper a répondu, comme à son habitude, en attaquant ses adversaires. Ce faisant, il n'a rassuré personne quant à l'importance qu'il attache aux révélations faites par le *Globe*.

Le gouvernement conservateur souligne qu'en vertu d'une entente conclue il y a deux mois,

la Commission indépendante des droits de la personne d'Afghanistan s'est engagée à avertir l'armée canadienne si elle apprend qu'un détenu remis aux autorités afghanes a été maltraité. La Commission a mené l'an dernier des centaines d'inspections dans des prisons afghanes. Néanmoins certains, notamment Amnistie Internationale, doutent de sa capacité de s'acquitter à elle seule de la mission que vient de lui confier le Canada. D'autant que, comme la Commission elle-même le note, la protection des droits fondamentaux est rendue difficile par « l'absence de la règle de droit » et par « la culture d'impunité et d'abus de pouvoir » qui règnent en Afghanistan.

Le Canada ne peut prétendre défendre la démocratie en Afghanistan tout en fermant les yeux sur les actes de torture dont il se rend complice. Si le gouvernement Harper laisse cette situation perdurer, il nuira à la crédibilité d'une mission déjà impopulaire au Canada. Plus grave encore, il ternira la valeur du sacrifice des centaines de jeunes Canadiens qui combattent aujourd'hui pour ce qu'ils croient être une cause juste.

LE PAPE BENOÎT XVI ABOLIT LES LIMBES



sergechappleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

Sécurité et équité d'abord

Le sport doit cesser d'être à la remorque d'autres intérêts que ceux des athlètes

PHILIPPE COLAS

L'auteur est officiel de natation niveau 3 accrédité auprès de la Fédération de natation du Québec, juge-arbitre certifié auprès de la fédération Rowing Canada Aviron, membre du conseil d'administration de l'Association québécoise d'aviron et président fondateur de l'équipe d'aviron Odawagan.

Nous entendons beaucoup parler du problème du port du hidjab dans le sport (soccer, taekwondo). Plusieurs se montrent partisans et d'autres s'y opposent. Les argu-

ments proposés varient beaucoup, selon qui les émet. Tout le monde prêche pour « vendre sa salade » et profite de l'occasion pour faire avancer ses propres idées. Mais encore une fois, le sport sert de cause pour faire avancer des idées politiques.

Pourtant, à mon avis, le sport ne peut obéir qu'à une règle suprême : permettre à l'athlète de pratiquer son activité selon des principes de sécurité et d'équité.

Aucun principe religieux, laïque, philosophique, spirituel ou autre ne peut subordonner les règles que je viens d'énoncer. Les officiels qui ont le mandat d'appliquer les règlements propres à leur sport doivent obéir à ces principes.

Il est temps que le sport cesse d'être à la remorque d'autres intérêts que ceux des athlètes. Que ce soient des idées politiques ou religieuses, des occasions d'avancement de carrière, la protection financière de groupes étrangers au sport, la sauvegarde de chasses gardées, les orgueils mal placés, tout cela devient trop souvent des priorités mises de l'avant lors d'organisations de pratiques sportives ou de tournois, alors que l'essentiel est oublié.

Dans toute activité sportive, un seul principe directeur devrait être suivi : la promotion de l'athlète par la sécurité et l'équité dans la pratique de son sport.

25 ans et 25 milliards

MICHEL NADEAU



Président de CDP Capital jusqu'en 2002 et membre de la haute direction de la Caisse de dépôt durant près de 20 ans, l'auteur est directeur

général de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques et conseiller en gestion stratégique.

Au début de l'an 2000, le conglomérat Bell-Nortel brillait de tous ses feux. Les profits dépassaient 5,5 milliards, un niveau encore inégalé au Canada par une entreprise non-pétrolière. Gonflées par l'engouement pour les télécoms, les actions de BCE avaient progressé de 800 % au cours des cinq années précédentes, huit fois plus rapidement que l'indice. Avec des actifs de 51 milliards dans 30 entreprises, les revenus atteignaient 18 milliards (contre 17 milliards aujourd'hui).

Tous les communiqués de BCE débutaient par un commentaire sans appel : « BCE est la plus grande entreprise de communication au Canada. »

La direction affirmait en 2000 : « BCE est prête pour l'ère internet. Maintenant que tous les éléments sont en place, nous allons

faire en sorte qu'ils s'agentent... » La machine BCE allait tout raser dans le secteur : c'est d'abord cette puissance incontournable qui poussera André Chagnon à vendre Vidéotron.

On connaît la suite... Une série de manœuvres stratégiques erratiques ont bousillé le plan de match. Les actions stagnent depuis six ans autour de 28 \$. Les actionnaires se contentent d'un maigre 30 cents par trimestre entre 1995 et 2005.

Dans son récent message, le président du conseil, M. Richard J. Currie, dresse le bilan de 25 ans d'efforts de diversification. « Cette stratégie n'a pas connu le succès

Quelle est la responsabilité du conseil et de la direction de BCE dans ces épisodes pathétiques de faux pas stratégiques?

escompté... » Le conseil d'administration sonne enfin la cloche : c'est la fin de Bell Canada Entreprises au pluriel. On revient au téléphone et à Bell comme en 1880.

Saveurs du mois

Durant les trois dernières décennies, BCE a acheté toutes les « saveurs du mois », la dernière en date étant l'aventure avortée de la fiducie de revenu où la compagnie voulait verser 2,55 \$ de dividendes alors qu'elle a toutes les misères du monde à dégager 2 \$ de profit.

Dans les années 80, de grands stratèges ont voulu muter BCE en conglomérat : Montréal Trust,

TransCanada Pipelines... La pâte n'a pris à aucun endroit. Puis ce fut l'aventure internationale; des centaines de millions furent engloutis en Amérique du Sud et en Asie. Joyau du la haute technologie canadienne, une bonne décision fut celle de pousser Northern Telecom hors du nid au sommet du marché en 2000. Mais l'entreprise patauge encore aujourd'hui dans un borborygme comptable... Trois des quatre secteurs d'activités : connectivité internationale (Télélobe), commerce électronique (Emergis) et contenu (BellGlobemedia) étaient déficitaires; la direction quittera en douce ces marchés sous de dis-

crètes radiations comptables.

La compagnie récupéra 7 milliards de la vente de ses canards boiteux pour racheter les actions... Où serait le titre sans ce support?

En feuilletant les rapports annuels, le même message revient : « En 2002, nous avons entrepris la simplification de nos activités... » « Des produits qui donnent plus de pouvoir à nos clients. » « Les gens veulent des solutions simples et pratiques... »

« Dans les télécommunications, l'exécution est la condition sine qua non du succès, » rappelle aujourd'hui M. Sabia. Pourquoi le discours passe-t-il si diffici-

lement à la réalité et que, par exemple, la « facture unique » commence à peine à apparaître?

Tous ces déboires ont été glissés sous le tapis du *cash flow* provenant du service de base (de 10 à 12 milliards)! Collés aux besoins de leurs clients sur le terrain, les David du câble ont eu raison de ces grands scénarios intellectuels bâtis sur une connaissance des clients à travers des études, des sondages et des enquêtes. Rogers, Telus et Videotron se sont taillé des parts de marché intéressantes dans le sans fil, l'internet et la télé numérique. Ils acculent maintenant BCE dans son dernier retranchement : le service de base.

Grande dame

La « grande dame de la côte du Beaver Hall » n'a jamais réussi à passer d'une institution de services soucieuse de tous ses publics à une entreprise nerveuse et fonceuse. BCE est demeuré une entreprise où domine une culture de prix établis par un processus légal-politique devant une autorité réglementaire (le CRTG).

Quelle est la responsabilité du conseil et de la direction dans ces épisodes pathétiques de faux pas stratégiques? Le conseil a-t-il choisi le bon chef en 2002 pour faire ce virage? Pourquoi a-t-il fallu 25 ans et 25 milliards de radiation pour conclure que

Bell devait rester branché dans la téléphonie et ses variantes? M. Currie jette le blâme sur « les restrictions réglementaires qui nous empêchaient de livrer concurrence efficacement sur le marché et de créer de la valeur pour les actionnaires ». Pourtant, ce cadre a bien servi Bell durant un siècle; la compagnie a choisi d'investir les fruits de son monopole dans une diversification qui ne lui convenait pas en réalisant une vision mal adaptée aux besoins de ses clients et actionnaires bien patients...

Quand les vautours ont commencé à tourner autour de la Tour de LaGauchetière, le conseil et la direction ont compris qu'ils devaient prendre l'initiative; on appelle M. Net chez KKR. De gros investisseurs fourniront le savon.

M. Stephen Jarislowsky pose la bonne question : pourquoi le conseil, mandaté par ses actionnaires, n'a-t-il pas décidé d'administrer lui-même le Lakota pour enlever les raideurs dans le système? Pourquoi laisser à d'autres les bénéfices d'un recentrage tant attendu?

Les détenteurs des 800 millions d'actions ne seront pas malheureux de quitter avec 40 \$ ou 45 \$, soit le cours en 2001. Mais le 6 juin prochain, à la dernière assemblée formelle de cette vénérable institution, les actionnaires repartiront aussi avec leur opinion sur la contribution de ces administrateurs et de ces dirigeants.

Et maintenant, le second tour!



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Le premier tour de la présidentielle française aura été fertile en bonnes nouvelles. Comme s'ils s'étaient enfin repris en mains, les Français, instruits par le traumatisme de 2002 qui avait propulsé Le Pen au second tour, ont voté massivement. Et avec sérieux cette fois, sans s'égarer dans des chemins de traverse.

Tout en signalant, par l'importance du vote accordé au centriste béarnais François Bayrou, qui a triplé son score de 2002, qu'ils aspiraient à la fin de la polarisation gauche-droite, ils se sont partagés en majorité entre les deux candidats les plus sérieux. La sauce béarnaise qui risquait de napper le pays a tourné, en grande partie parce qu'elle était montée avec des ingrédients de mauvaise qualité : le flou et les vœux pieux ne remplacent pas un programme et une base politiques.

En même temps, les Français ont donné le coup de grâce aux deux dinosaures qui encombraient le paysage depuis trop longtemps. Avec 1,9 % des voix - 1,4 % de moins que son score de 2002... - le Parti communiste, ce vestige du stalinisme qui a, hélas, si longtemps dominé la vie intellectuelle française, poursuit sa descente vers le néant. Avec 10,5 %, le Front national s'en tire moins mal, mais la chute est spectaculaire.



Nicolas Sarkozy serait-il en train de faire avec le FN ce que Mitterrand a fait avec le PC?

En signant, avant la présidentielle de 1981, un programme commun avec les communistes, Mitterrand les aura finalement phagocytés. Le déclin du PC date de là. L'opération ne fut pas sans dommage, toutefois. À cause justement de cette coalition, les deux premières années du règne de Mitterrand ont été désastreuses sur le plan économique.

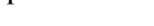
Les Français ont donné le coup de grâce aux deux dinosaures qui encombraient le paysage depuis trop longtemps, le Parti communiste et le Front national.

Cette année, un processus analogue (mais sans qu'il y ait un prix à payer) semble se produire du côté de la droite. En reprenant - mais en les modérant - certains thèmes du FN (insécurité face à l'immigration incontrôlée, exaltation des symboles nationaux), et surtout en refusant de diaboliser Le Pen et son parti comme le faisait Chirac, Sarkozy a ramené dans le giron de la droite démocratique le tiers des électeurs qui avaient donné 16,8 % des voix à Le Pen en 2002. Le calcul était intéressant, certes (Sarkozy compte sur les voix du FN pour maintenir son avance au second tour), mais l'effet sera bénéfique pour la France : le FN était l'usine à fabriquer de la xénophobie.

L'autre facteur qui contribuera au déclin du FN sera le départ prochain de son vieux chef historique. Malgré ses propos intolérables, Jean-Marie Le Pen était un orateur puissant et coloré; il sera littéralement irremplaçable.

Au passage, les électeurs français ont pulvérisé les petits partis qui avaient permis l'aburde résultat d'avril 2002. Même José Bové, malgré sa notoriété, a mordu la poussière, à peu près ravalé au même niveau que le chef d'un parti baptisé « Chasse, pêche, nature et tradition » dont le principal objectif est l'accroissement des jours de chasse!

Seul surnage le jeune trotskyste Besancenot (4,2 %), qui n'est pas totalement marginal parce qu'il représente une génération, de même qu'une mentalité répandue sur le flanc gauche du Parti socialiste. Il fait campagne en jeans mais s'exprime très bien et il est intelligent. Il ne sera jamais président (pas de sitôt en tout cas!) mais il s'en va quelque part.



Et maintenant? Sarkozy va évidemment jouer la carte de la compassion pour adoucir son image. Devinez donc où fut son premier déplacement de la campagne pour le second tour? Dans un refuge pour femmes africaines en détresse, en compagnie de la très rassurante Simone Veil...

Ségolène Royal, elle, tente de se rapprocher de Bayrou, dont le parti (l'UDF) constitue à toutes fins utiles l'unique bassin de votes dans lequel la candidate socialiste pourrait aller chercher des appuis additionnels; avec un total représentant 10,6 % du vote, l'apport de l'extrême-gauche ne suffira pas pour combler la marge qui la sépare de Sarkozy. (Cinq maisons de sondage ont sondé l'électorat dès après le premier tour, avec le même résultat : une avance de six points pour Sarkozy au second tour...)

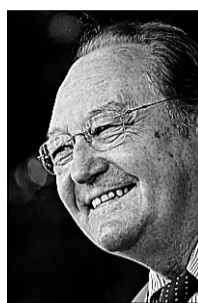
Bayrou se refusant à toute alliance formelle, M^{me} Royal se rabat sur l'idée d'un débat télévisé à deux, qui lui permettrait, en montrant qu'elle partage plusieurs des orientations du chef « centriste », de séduire l'électorat de l'UDF.

On verra demain l'accueil que Bayrou fera à cette proposition.

Rien n'est joué

Même si cela semble improbable, Ségolène Royal pourrait toujours l'emporter au deuxième tour

ROLAND CAYROL



L'auteur est directeur de l'institut de sondages CSA et chercheur associé à la Fondation Nationale des Sciences Politiques (Paris). Il vient de publier « La revanche de l'opinion » (éditions Jacob-Duvernet).

La France a donc voté, dans ce scrutin présidentiel original : au premier tour, on qualifie deux champions, au second tour on choisit vraiment.

La bonne nouvelle, pour la démocratie française, aura été l'augmentation notable du taux de participation. Avec 16 % seulement d'abstentions, on frôle les records historiques de participation, sous la V^e République. On s'était tellement habitué, à chaque élection, à constater la montée inexorable de la courbe des abstentions, que le sursaut civique est notable. Les Français, heureux de tourner la page d'un quart de siècle marqué par les figures tutélaires de Mitterrand et Chirac, ont été heureux de suivre une campagne menée par des « nouveaux », jamais premiers ministres, jamais encore candidats, pour ce qui concerne les deux qualifiés. Plaisir du changement de génération, plaisir aussi d'une politique débarrassée de sa pesante « langue de bois » des discours convenus, où les candidats ont semblé s'intéresser aux préoccupations quotidiennes des citoyens. Les Français n'ont pas boudé leur plaisir, ils ont voté.

Les électeurs ont aussi parfaitement intériorisé les normes de cette élection à deux tours. Depuis la mésaventure de 2002, où, divisée, la gauche n'avait pu franchir le premier tour, et où le leader de l'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, s'était trouvé qualifié face à Jacques Chirac pour le second tour, les citoyens, de gauche comme de droite, ont voulu éviter ce risque.

À gauche comme à droite, ils ont donc déserté les extrêmes, ils ont négligé les petits candidats, ils ont renforcé les partis de gouvernement, UMP (et Nicolas Sarkozy) à droite, Parti socialiste (et Ségolène Royal) à gauche. C'est la nouvelle forme du « vote utile » : l'électeur veut d'abord que son « camp », au sens large (la gauche, la droite) soit représenté au second tour, même si cela le conduit à ne pas choisir la nuance, minoritaire, qu'il préférerait au sein de son camp.

Une bonne part des électeurs du Front national d'extrême droite, ont ainsi choisi de quitter Le Pen (qui chute de 17 % à 10,5 %), pour se porter tout de suite sur Nicolas Sarkozy - qui leur avait du reste facilité la tâche dans la campagne, en reprenant à son compte plusieurs des thèmes favoris de la droite dure (identité nationale, lien entre insécurité et immigration).

Symétriquement, à gauche, le total



PHOTO FREDERICK FLORIN, AFP

À Strasbourg comme partout en France, les journaux ont célébré le réveil démocratique des Français. Avec 16 % seulement d'abstentions, on frôle les records historiques de participation.

des petits candidats, écologistes, communistes et d'extrême gauche, ne pèsent plus, de leur côté, que 10 % des suffrages exprimés; le Parti communiste, avec 1,9 %, réalise son plus mauvais score de l'Histoire, dont on a l'impression qu'il sort définitivement.

En dehors de Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, seul le centriste François Bayrou tire son épingle du jeu (18,6 %) : il a réussi une vraie percée, sur le thème « arrêtons la lutte stérile de la gauche contre la droite, mettons autour de la table tous les gens raisonnables, venant de gauche comme de droite ». Mais une percée dont la suite paraît problématique, puisque le second tour opposera bien... gauche et droite!

Le second tour est souvent, en pratique, déjà inscrit dans les résultats du premier. Est-ce le cas, cette fois-ci? Pas vraiment.

Le poids des personnalités des candidats pèsera lourd dans la décision finale de vote des électeurs marginaux, ceux qui font pencher le plateau de la balance.

A priori, Nicolas Sarkozy est le mieux placé. Mais si sa victoire finale paraît aujourd'hui probable, une revanche de Ségolène Royal n'est pas totalement à écarter.

Les chiffres donnent un net avantage à la droite : l'addition des suffrages de Sarkozy, Le Pen et du traditionaliste de Villiers donne 43, 8 % des suffrages; à gauche, l'addition de toutes les voix de gauche ne permet d'engranger que

36,4 %. Un premier sondage, réalisé dès dimanche soir, donne d'ailleurs 53,5 % d'intentions de vote à Nicolas Sarkozy.

Mais on l'a vu, depuis quelques semaines : l'opinion est susceptible d'évoluer fortement, en fonction de la campagne électorale. Chacun des deux candidats restant en lice doit parvenir à séduire à la fois ses propres extrêmes et ... le maximum de voix centristes, ces suffrages Bayrou qui feront, arithmétiquement, la différence. Comme le leader centriste ne devrait pas se prononcer personnellement, la campagne visera directement chacun de ses électeurs. Aujourd'hui, un sur deux choisit Ségolène Royal. Mais cela ne suffit pas à cette dernière pour espérer gagner, elle doit donc renforcer son image de ce côté-là. Or, la candidate de la gauche hésite visiblement à se lancer dans une ouverture trop marquée en direction des thèses et des leaders centristes... Possible, donc, pour la candidate socialiste, de rattraper son retard, mais bien difficile.

Surtout, le poids des personnalités des candidats pèsera lourd dans la décision finale de vote des électeurs marginaux, ceux qui font pencher le plateau de la balance. Ségolène Royal ne plaît pas à nombre d'électeurs du centre gauche. Et Nicolas Sarkozy, jugé par eux trop agité, trop énervé, fait peur à des électeurs de centre-droit. C'est là l'un des espoirs de ceux qui, à gauche, veulent rendre possible l'improbable : que la campagne devienne un référendum sur Sarkozy, pour rameuter les électeurs sur le thème « tout sauf Sarkozy ».

Dans tous les cas de figure, l'élection aura réveillé l'intérêt de ce pays pour la politique. Mais attention aux lendemains si, une fois encore, les promesses n'étaient pas tenues!

LA BOÎTE AUX LETTRES

/// Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Pauvre France!

Soixante pour cent des électeurs, selon les sondages (encore eux!), seraient de droite en France. Résultat : Sarkozy gagne le premier tour et, à moins d'imprévu, gagnera le second et deviendra président. Pauvre France, prise pour au moins cinq ans avec un caractère qui pète régulièrement les plombs. Mais on dit qu'il parle vrai et les flics l'aiment, mais beaucoup moins les immigrants. Bref un mélange de Stephen Harper et de Mario Dumont. Heureusement qu'il reste Paris, la France profonde, et la bonne bouffe!

Michel Lebel
Entrelacs

Tous les gestes comptent

Kyoto et l'économie : les conservateurs n'y entendent rien! La réponse simpliste du rapport Baird mérite une réponse vraiment simple. Les conservateurs craignent que, si nous appliquons les principes de l'accord de Kyoto, nous vivrions en santé dans une économie malade. Alors, n'atteignons pas les

objectifs de Kyoto, ainsi l'humanité pourra mourir dans une économie florissante! Prétendre que ce n'est pas le Canada qui fera la différence est aussi bête que de dire qu'il ne sert à rien de voter, car notre vote ne compte pas. Dans le monde, tous les gestes comptent. L'effet d'entraînement n'est jamais à négliger, et puis il faut toujours commencer quelque part.

Francis Lagacé
Montréal

Un strict minimum

Je tenais à réagir aux propos du ministre Baird qui prédit une récession et une augmentation substantielle du chômage si le Canada respecte les cibles imposées par le protocole de Kyoto pour 2012. Je suis loin d'être un environnementaliste-née mais il me semble assez évident que des catastrophes bien pires sont à prévoir si Kyoto n'était pas respecté. Le protocole de Kyoto est un strict minimum que le Canada doit honorer. Les propos du ministre Baird sont inacceptables. Que le ministre de l'Environnement lui-même fasse passer les enjeux économiques avant les enjeux environnementaux est

inadmissible. Je n'ai désormais aucune confiance en ce gouvernement.

Marie-Ève Trudel

Quelle arrogance!

Stephen Harper est plus cultivé que Yann Martel. Quelle arrogance de la part de M. Martel de donner des leçons de culture à M. Harper. Quelle philistinisme que d'insinuer que la culture passe nécessairement par la littérature, les arts ou les spectacles! Depuis plus de 100 ans, l'élément culturel dominant, en Occident, est la science. On peut être extrêmement cultivé sans avoir lu aucun roman, avoir vu aucun film, avoir entendu aucun disque et avoir assisté à aucun spectacle. L'équivalence entre culture et littérature-arts-spectacles qui semble prévaloir chez, justement, les gens de peu de culture, est une honte nationale. M. Harper est sans doute plus cultivé que Yann Martel. C'est lui qui devrait envoyer des suggestions à M. Martel. Et il le ferait, je crois, avec moins d'arrogance.

Michael Laughrea
professeur à l'Université McGill

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

SANTÉ

Un don d'organes peut sauver jusqu'à huit vies

ÉMILIE CÔTÉ

L'an dernier, Johanne Aubin et Patrick Rochon craignaient pour la vie de leur petit Cédric. Le bambin de 2 ans avait besoin d'un nouveau foie, sans quoi il n'allait pas fêter son troisième anniversaire.

Heureusement, l'appel – tant attendu – de Québec-Transplant est venu. Le petit garçon a subi une transplantation. Hier, un masque bleu protégeait Cédric des microbes. Mais au milieu du hall de l'hôtel de ville, le bambin courait, riait et jouait avec Ariane, sa « grande » sœur de trois ans et demi.

C'est en montrant les yeux brillants de ce petit miracle de la vie qu'on a lancé hier la Semaine nationale des dons d'organes et de tissus, à Montréal.

Québec-Transplant et la Chambre des notaires veulent

sensibiliser les Québécois à l'importance de signer l'endos de leur carte d'assurance maladie et à s'inscrire au Registre des consentements au don d'organes et de tissus en passant chez le notaire. Mais surtout, que quelqu'un consente ou non au don d'organes, il faut qu'il

L'an dernier, 37 personnes sont mortes en attente d'une greffe, et 1040 Québécois patientaient toujours pour une greffe, en date du 31 décembre.

en discute avec les membres de sa famille.

Des sondages indiquent que 80 % de la population est favorable au don d'organes. Pourtant, 40 % n'a pris aucune disposition en ce sens. Le maire Gerald Tremblay a constaté cette réalité en faisant un test-éclair dans les bureaux de la

Ville de Montréal. « Ce n'est pas que les gens ne veulent pas, a-t-il souligné, hier, en conférence de presse. Mais il faut sensibiliser le public. »

Avant que leur fils n'ait besoin d'un foie, les parents de Cédric n'avaient pas signé l'endos de leur carte d'assurance

maladie.

Québec-Transplant, organisme qui coordonne le don d'organes dans la province, veut diminuer les listes d'attente. L'an dernier, 399 personnes ont subi une transplantation, contre 360 en 2005. Mais 37 personnes sont mortes en attente

d'une greffe, et 1040 Québécois patientaient toujours pour une greffe, en date du 31 décembre.

L'attente

Un donneur peut sauver jusqu'à huit vies, a souligné le Dr Pierre Marsolais, un des apôtres du don d'organes au Québec. Le don d'organes, c'est la continuité de la vie. Il n'y a pas de raison pour que des petits Cédric Rochon décèdent sur des listes d'attente. »

Les gens qui ont subi une transplantation en 2006 ont attendu, en moyenne, 180 jours pour avoir un cœur, 288 jours pour un foie, 455 jours pour un poumon et 652 jours pour un rein.

« Quand la vie ne tient qu'à un fil, l'attente est longue », signale Carole Blouin, présidente du conseil d'administration de Québec-Transplant.

BOUQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Les Jardins Dorval
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
5554, av. de Monkland
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
6146, boul. Henri-Bourassa Est
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications MOBILENET inc.
5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
Communications Métropolitaine
8780, boul. Saint-Laurent, local 1
Instant Page
1682, av. Mont-Royal Est
Globe Mobilité
6652, rue Saint-Hubert
Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources
LaSalle
Cellulaire Plus
7575, boul. Newman
Saint-Laurent
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radio Communication Inc.
9, boul. de la Seigneurie, local 7
Boisbriand
2400, boul. du Faubourg
(dans le Home Depot)
Lachenaie
aut. 40/aut. 640
Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Laval Est (aut. 19/aut. 440)
Contact Com D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Digital Radio Communication inc.
Méga-centre Notre-Dame
2304, autoroute 13 Sud
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
Raytech Électronique
1451, boul. des Laurentides
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D
Mascouche
Méga-centre Mascouche
117, Montée Masson
Repentigny
Galeries Rive Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C
Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L.
Communications
259, boul. Labelle, local 102
Saint-Jérôme
Carrefour du Nord
Terbonne
Galeries de Terbonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe
Cellulaire Plus
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise
Sorel
Promenades de Sorel
Victoriaville
La Grande Place des Bois-Francis
RIVE-SUD
Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno
Belœil
Cellulaire Plus
559, boul. Laurier
Brossard
Quartier DIX30
9380, boul. Leduc
Candiac
D2 Technologie Inc.
69, ch. Saint-François-Xavier
Greenfield Park
Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

Beauté plastique et intelligence artificielle.



Samsung U510

99,99 \$*

(avec une entente de service de 3 ans)



Samsung A720

49,99 \$*†

(avec une entente de service de 3 ans)



LG Chocolate à rabai

129,99 \$*

(avec une entente de service de 3 ans)



MOTOKRZR^{MC}

179,99 \$*

(avec une entente de service de 3 ans)

TELUS

le futur est simple^{MD}

EUPHORI^{CC} | Musique Télé Radio Jeux Messagerie Encore +

Pliez bagage et emportez votre numéro. Visitez lebonheur.ca ou composez le 1-866-264-2966.

DON DE SPERME ET PATERNITÉ

La cour doit trancher

LE DROIT

GATINEAU — Le débat juridique annoncé autour du don de sperme et de la reconnaissance de la paternité qui en découle n'a pas eu lieu hier au palais de justice de Gatineau.

Ce qui s'annonçait comme une entente négociée entre les parties n'a pas tenu, si bien que la juge Hélène Poulin, de la Cour supérieure, pourrait finalement devoir trancher la cause aujourd'hui.

Le litige oppose une femme et son ex-amant, dont elle réclame une pension alimentaire à la suite de la naissance d'un enfant conçu par fécondation assistée, à partir du sperme fourni par le défendeur.

A l'issue d'intenses pourparlers, M^e Denise Boivin, qui défend la mère, et M^e Monique Bourgon, l'avocate de l'homme, croyaient avoir en mains une entente solide. Mais les choses se sont gâtées par la suite, si bien que les parties se retrouvent à la case départ.

La cause, si elle est jugée par un tribunal, créera un précédent juridique en matière de don de sperme et de reconnaissance de paternité.

La demanderesse, qui a été la maîtresse du défendeur entre 1999 et 2004, réclame une pension alimentaire pour son enfant en alléguant que l'ex-amant est le père de l'enfant et que sa fécondation a été le résultat d'un projet parental auquel ce dernier a souscrit.

Des négociations qui ont eu lieu hier ne subsiste que la reconnaissance, par le défendeur, de la paternité de l'enfant. Pour lui, rien n'a été conclu en ce qui a trait au versement d'une pension alimentaire.

M^e Boivin et sa cliente allèguent que l'ex-amant a posé des gestes préalables engageant sa responsabilité dans le cadre d'un projet parental élaboré conjointement.

Le défendeur avait en plus accepté de subir une opération (vasovasostomie) afin de reconnecter les canaux déférents transportant les spermatozoïdes.

La fécondation par moyens naturels n'ayant pas donné le résultat escompté, le couple s'était alors tourné vers une entreprise spécialisée qui a par la suite procédé à la fécondation de l'ovule de madame avec le sperme prélevé chez monsieur.

L'ex-amant soutient que son rôle dans le processus menant à la naissance de l'enfant s'était limité à celui d'un simple donneur de sperme.

CATARACTE

L'attente ne devrait pas dépasser six mois

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Les personnes dont la vue est obscurcie par une cataracte ne devraient pas attendre plus de six mois pour subir une intervention chirurgicale visant à corriger le problème.

Et une attente de quelques semaines, plutôt que de quelques mois, serait optimale pour empêcher les chutes et assurer une meilleure qualité de vie aux patients, indique une analyse des recherches internationales sur le sujet.

Des chercheurs d'Ottawa ont revu 27 études menées au Canada, au Royaume-Uni et ailleurs, portant sur la qualité de vie des personnes en attente d'une chirurgie d'extraction de la cataracte. Selon l'auteur de la recherche, cette revue a montré que les gens qui avaient attendu moins de six semaines pour subir leur opération de la cataracte se portaient mieux que ceux qui avaient attendu six mois ou plus entre la prise du rendez-vous pour l'opération et l'opération elle-même. Leur vision était meilleure, leur qualité de vie aussi, et ils ont eu moins de chutes, a indiqué le docteur William Hodge, qui enseigne l'ophtalmologie.

L'ÉVÈNEMENT
PASSEZ
 À LA
VITESSE



mazda



vroum-VROUM

1^{RE} MENSUALITÉ À NOS FRAIS!

Retrouvez ce qui est vraiment excitant. Profitez de l'événement *Passez à la vitesse Mazda* avec ses offres de financement à l'achat et de location très avantageuses sur toute notre gamme de voitures, camionnettes et VUS multisegment maintes fois primés. Nous payons même votre première mensualité au financement à l'achat ou à la location de n'importe quelle Mazda neuve. Passez donc à la vitesse Mazda et voyez votre concessionnaire dès aujourd'hui pour tous les détails et un essai routier.



Mazda3 Sport



Mazda3



MAZDASPEED3



Mazda6 berline



Mazda6 Sport 5 portes



Mazda6 Familiale Sport



Mazda Tribute



Mazda CX-7



MAZDASPEED6



Mazda MX-5



Mazda RX-8



Mazda5



Camionnette Mazda de série B



Mazda CX-9



mazda

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

Pour un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.mazda.ca ou téléphonez au 1-800-263-4680.

*L'offre d'une durée limitée de « 1^{re} mensualité à nos frais » s'applique à la location et au financement à l'achat au détail, respectivement avec Crédit Mazda Canada inc. et la Banque Scotia via le concessionnaire. Cette offre s'applique à tous les modèles Mazda neufs et démonstrateurs de plancher 2006, 2007 et 2008. Votre première mensualité sera défrayée par Mazda, jusqu'à concurrence de 1 000\$ (incluant les taxes applicables). Cette offre n'est pas disponible sur les véhicules de parc-auto et est sujette à des changements sans préavis. Voir un concessionnaire participant pour tous les détails.

SUITES DE LA UNE

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30

Les Mohawks font obstacle

MOHAWKS

suite de la page A1

« Nous devons être consultés, c'est une obligation », a résumé hier le directeur adjoint du grand conseil, Allan Morris. Joint par *La Presse*, cet ancien champion olympique d'aviron a confirmé que les Mohawks avaient transmis par écrit leurs revendications à Jean Charest et à Stephen Harper, une lettre envoyée il y a six semaines environ dont le ton était très musclé, confie-t-on dans les officines gouvernementales. Deux tronçons de l'autoroute – entre Châteauguay et Vaudreuil, ainsi qu'entre Candiac et Sainte-Catherine – se trouvent sur le territoire de l'ancienne seigneurie Sault-Saint-Louis, que revendiquent les Mohawks. « Cela passe très très près de la réserve », d'insister M. Morris.

La stratégie de Québec sera

de proposer d'abord une discussion « de bon voisinage » pour déterminer si les autochtones seraient intéressés à des quotas de contrats ou d'emplois dans la réalisation des travaux.

Mais si cette première stratégie fait long feu, si les autochtones tiennent à maintenir leurs revendications territoriales, l'échéancier prévu pour la

des Transports, accordent leurs violons.

Pour les spécialistes de ces questions, la position des Mohawks risque d'être une fort mauvaise nouvelle pour le progrès de ce chantier promis à maintes reprises par les politiciens tant à Québec qu'à Ottawa.

En effet, le conseil de bande

Des élections auront lieu d'ici 18 mois à Kahnawake, et le chef Andrew Delisle J' n'a pas intérêt à paraître conciliant avec Québec et Ottawa.

construction de la 30 va sérieusement dérailler. Outre Stephen Harper, les ministres Lawrence Cannon (Transports) et Jim Prentice (Autochtones) sont impliqués dans ce dossier.

À Québec, il faut que les ministres Benoît Pelletier et Julie Boulet, nouvelle titulaire

sera en élections d'ici 18 mois à Kahnawake, et il en coûterait cher politiquement au chef Andrew Delisle J' de paraître conciliant avec Québec et Ottawa.

En novembre 2006, Stephen Harper et Jean Charest s'étaient rendus sur place pour s'engager

à construire cette autoroute. « Cette fois est la bonne », avaient-ils dit, en référence aux nombreuses annonces de politiciens dans ce dossier jamais concrétisé.

Un précédent en Colombie-Britannique

Pour M. Morris, les revendications des Mohawks s'inscrivent dans les droits reconnus par la Cour suprême en novembre 2004 à la nation haïda en Colombie-Britannique. Le plus haut tribunal avait statué que les gouvernements avaient l'obligation morale de consulter les autochtones avant d'autoriser des projets publics et privés sur les territoires qu'ils revendiquent.

Il y un an, le chef Delisle avait soutenu qu'il restait possible que la communauté s'adresse aux tribunaux pour faire stopper les travaux.

Encore Orford!

ORFORD

suite de la page A1

« On n'a pas grand temps », a admis hier M. Roy, qui dit ne pas avoir encore contacté les deux autres partis pour leur expliquer les intentions de l'ADQ. Pour avoir des chances d'être acceptée, la motion adéquate doit au moins obtenir l'appui du Parti québécois.

« C'est un très joli ballon politique qu'ils viennent de lancer, a d'ailleurs commenté hier le porte-parole péquiste en matière d'Environnement, Stéphane Bergeron. Mais pour s'assurer de pouvoir le réaliser, peut-être aurait-il fallu qu'ils se donnent la peine d'en discuter avec les autres partis, ou à tout le moins avec le PQ.

– Le PQ appuierait-il quand même une proposition de motion que présenterait l'ADQ?

– J'appuierais quoi? demande M. Bergeron. Je n'ai même pas vu le libellé! Mais c'est sûr que pour nous, tout ce qui peut retarder la vente du mont Orford mérite d'être considéré. Donc, on ne ferme pas la porte à la proposition de l'ADQ, sauf qu'on ne la connaît pas. »

Le PQ, on le sait, propose carrément l'abrogation de la loi 23, qui cède une partie du mont Orford à l'entreprise privée à des fins de construction résidentielle. L'ADQ ne va pas aussi loin. « On veut bloquer l'ouverture des soumissions pour se donner le temps d'y voir clair » explique Claude Roy.

Cette décision de l'ADQ survient après une rencontre, la semaine dernière, entre son chef, Mario Dumont, et les représentants de SOS Orford. L'organisme, qui s'oppose à la privatisation, avait sollicité des rencontres avec les chefs des trois partis représentés à l'Assemblée nationale. Une rencontre est prévue la semaine prochaine avec le chef péquiste André Boisclair. Le groupe n'avait toutefois pas reçu hier de réponse du bureau de Jean Charest.

Le dossier est entre les mains de la nouvelle ministre de l'Environnement, Line Beauchamp, nous a-t-on répondu hier au bureau du premier ministre. Et à celui de M^{me} Beauchamp... qu'elle se familiarisait avec le dossier.

« M^{me} Beauchamp n'est en poste que depuis jeudi dernier, nous a expliqué sa porte-parole. Elle veut rencontrer tous les intervenants impliqués dans le dossier.

– Avant le 15 mai?

– Elle prend tous ses dossiers à cœur... »

En conférence de presse, hier, SOS Orford a dit faire appel à M^{me} Beauchamp « pour arrêter, avant le 15 mai, 15h, le rouleau compresseur de l'appel d'offres qui enclencherait la vente définitive d'Orford et la construction des condos dans le parc ».

« Reculer, après le 15 mai, entraînera pour le gouvernement des pénalités et des complications considérables. »

On attend plus de souplesse de la nouvelle ministre que de son prédécesseur, Claude Béchard. « M. Béchard n'était pas la personne la plus facile », a admis Jacques Saint-Pierre, de SOS Orford.

Pour son collègue Claude Dallaire, Jean Charest doit comprendre le message du 26 mars. « Ce serait une belle occasion pour lui de se réconcilier avec la population du Québec, de dire que le dossier (d'Orford) n'a pas été bien mené et d'accepter le verdict de la population. »

EN BREF

Jean Lafleur reste en prison

Détenu depuis trois semaines, l'ancien publicitaire Jean Lafleur devra patienter encore un peu avant d'avoir son enquête sur cautionnement. Hier, son avocat a demandé une nouvelle remise, le temps de terminer l'analyse de la preuve informatique reçue du ministère public le 16 avril. Le juge Claude Millette, de la Cour du Québec, a accepté de remettre la cause à vendredi. Agé de 66 ans, l'ancien président de Lafleur Communication Marketing est accusé, dans la foulée du scandale des commandites, d'avoir fraudé le gouvernement fédéral de 1,6 million. C'est la troisième fois que l'enquête est reportée depuis son arrestation, début avril.

André Cédilot

Notre fils n'avait pas 2 mois qu'on planifiait déjà ses études... Et notre seconde vie



Un boni de 30 % à 60 % sur votre investissement

Avec l'annonce de la mise en place d'un crédit d'impôt remboursable pour l'épargne-études (CIREE) du gouvernement québécois qui s'ajoute à la subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) du gouvernement fédéral, l'épargne-études n'aura jamais été aussi avantageuse.

| | Investissement REEE sur 17 ans ¹ | Investissement hors REEE ¹ |
|-------------------------------|---|---------------------------------------|
| Capital | 10 200,00 \$ | 10 200,00 \$ |
| Intérêts nets d'impôts | 7 461,56 \$ | 5 223,09 \$ |
| SCEE + intérêts ² | 5 298,47 \$ | |
| CIREE + intérêts ² | 2 649,23 | |
| TOTAL | 25 609,26 \$ | 15 423,09 \$ |

Investissez tôt. Récoltez gros.

Dans 20 ans, les études postsecondaires coûteront entre 80 000 \$ et 125 000 \$³. En investissant dès maintenant avec Les Fonds Universitas, les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) les plus performants au Québec, vous vous assurez de faire fructifier au maximum l'aide gouvernementale qui vous est offerte.

En profiter maintenant, c'est en profiter longtemps. Alors, qu'attendez-vous? L'avenir de votre enfant commence maintenant.

Ouvrez un nouveau REEE avec Les Fonds Universitas jusqu'au 12 mai 2007 et courez la chance de **DOUBLER VOTRE REEE**

Réalisez leurs rêves sans sacrifier les vôtres

LES FONDS
UNIVERSITAS
universitas.ca